

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2016

Préavis n° 07/2017 – Rapport de gestion 2016

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	10
2.1	Section 1 Conseil communal.....	10
2.1.1	Préambule.....	10
2.1.2	Composition.....	10
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal.....	11
2.1.4	Commissions thématiques.....	12
2.1.5	Règlement du Conseil communal.....	12
2.1.6	Séances du Conseil communal.....	12
2.1.7	Mise en ligne des préavis.....	15
2.1.8	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	15
2.1.9	Sortie de fin de législature.....	16
2.1.10	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	16
2.2	Section 2 Municipalité.....	17
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	17
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	18
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	19
2.2.4	Tablettes.....	19
2.2.5	Représentation de la Municipalité.....	20
2.2.6	Balade des 10 comme Une.....	24
2.2.7	Rencontres intermunicipalités.....	25
2.2.8	Participation à une association régionale.....	26
2.2.9	Elections communales 2016.....	26
2.2.10	Préfecture.....	27
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	28
3.1	Section 1 Administration générale.....	28
3.1.1	Organisation.....	28
3.1.2	Personnel communal.....	28
3.1.2.1	Postes de travail (situation au 31.12.2016).....	28
3.1.2.2	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2016).....	30
3.1.2.3	Formation.....	31
3.1.2.4	Jubilés.....	31
3.1.2.5	Apprentissage.....	32
3.1.2.6	Sortie du personnel.....	32
3.1.3	Situation des règlements communaux.....	33
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration.....	34
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	34
3.1.6	Information à la population.....	35
3.1.7	Archives communales.....	35
3.1.8	Office communal de la population.....	35

3.1.8.1	Statistique de la population.....	35
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	37
3.1.10	Naturalisations.....	37
3.1.10.1	Demandes de naturalisation	37
3.1.10.2	Commission communale des naturalisations.....	37
3.1.10.3	Naturalisations ordinaires	38
3.1.10.4	Naturalisations facilitées cantonales.....	38
3.1.11	Initiatives et référendums	38
3.1.12	Votations fédérales 2016.....	39
3.1.13	Votation cantonale 2016.....	41
3.1.14	Participation au système Easyvote.....	41
3.1.15	Inspection de la Préfecture.....	41
3.1.16	Réception des nouveaux habitants	42
3.1.17	Réception des jeunes citoyens.....	42
3.1.18	Jubilaires	42
3.1.19	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	43
3.1.20	Transports	43
3.1.21	Cartes journalières CFF	43
3.1.22	Cinéma d'Oron	43
3.1.23	Ecoles de musique	43
3.1.24	Règlement sur les subventions aux études musicales	44
3.1.25	Porcherie - Projet de porcherie régionale	44
3.1.26	Abattoir - Projet d'abattoir régional	44
3.1.27	Sociétés locales	44
3.1.28	Manifestations locales	47
3.1.29	Fête nationale.....	50
3.1.30	Assemblée cantonale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)	50
3.2	Section 2 Finances.....	51
3.2.1	Rapport des comptes	51
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	51
3.2.3	Plafond d'endettement	51
3.2.4	Successions	51
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	52
3.3.1	Chômage.....	52
3.3.2	Accueil de jour des enfants	52
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	53
3.3.4	Facture sociale.....	54
3.3.5	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	54
3.4	Section 4 Cultes.....	55
3.4.1	Recensement	55
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	55
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	55
4	Services industriels - Assainissement.....	56
4.1	Section 1 Services industriels	56
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	56

4.1.1.1	Production d'eau communale	56
4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions	56
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	57
4.1.2	Qualité de l'eau	58
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	59
4.1.4	Etat des ouvrages (autocontrôle)	59
4.1.4.1	Renouvellement de conduites.....	59
4.1.4.2	Fuites.....	63
4.1.4.3	Compteurs	63
4.1.4.4	Ecoteaux - Puits (préavis 05/2016).....	63
4.1.4.5	Bornes hydrantes.....	64
4.1.4.6	Règlement communal de la distribution d'eau potable	64
4.1.5	Biogaz - Palézieux Bio-énergie SA.....	64
4.1.6	Réseau haut débit de Swisscom	64
4.1.7	Télé-réseau VO Energies multimédia SA	64
4.2	Section 2 Assainissement	65
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	65
4.2.2	STEP VOG	65
4.2.3	Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel.....	65
4.2.4	STEP d'Ecoteaux	65
4.2.5	Entretien du réseau	66
4.2.6	Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz	66
4.2.7	Vidange obligatoire des installations particulières	66
5	Ecoles - Sports.....	67
5.1	Section 1 Ecoles	67
5.1.1	Etablissement scolaire Oron-Palézieux.....	67
5.1.2	Transports scolaires	67
5.1.3	Elèves scolarisés à l'extérieur	68
5.1.4	Règlement du Conseil d'établissement	68
5.1.5	Règlement des transports scolaires	68
5.2	Section 2 Sports.....	69
5.2.1	Mérite sportif ou culturel	69
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux.....	70
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	70
6.1.1	Liste des immeubles.....	70
6.1.1.1	Patrimoine financier au 31.12.2016	70
6.1.1.2	Patrimoine administratif au 31.12.2016.....	70
6.1.2	Entretien des immeubles	72
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron.....	73
6.1.2.2	Châtillens	74
6.1.2.3	Chesalles-sur-Oron.....	74
6.1.2.4	Ecoteaux.....	75
6.1.2.5	Les Tavernes	76
6.1.2.6	Les Thioleyres	77
6.1.2.7	Oron-la-Ville.....	77

6.1.2.8	Oron-le-Châtel	80
6.1.2.9	Palézieux	81
6.1.2.10	Vuibroye.....	83
6.1.3	Vente d'immeubles et de terrains	83
6.1.4	Achat de terrain	83
6.1.5	Patinoire	84
6.1.6	Piscine.....	84
6.2	Section 2 Forêts	85
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat.....	85
6.2.2	Chalarose du frêne	86
6.2.3	Plan de gestion des forêts communales.....	87
6.3	Section 3 Vignes	88
6.3.1	Production	88
6.3.2	Vente.....	88
6.4	Section 4 Travaux	89
6.4.1	Réseau routier et places.....	89
6.4.1.1	Entretien 2016	89
6.4.1.1.1	Audit de la Cour des comptes	89
6.4.1.1.2	Châtillens - Réfection du passage à niveau - Réfection Route de Lausanne	89
6.4.1.1.3	Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers.....	90
6.4.1.1.4	Ecoteaux - Réfection du sentier pédestre du Moulin du Creux	90
6.4.1.1.5	Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle.....	90
6.4.1.1.6	Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Bulle.....	90
6.4.1.1.7	Oron-la-Ville - Réfection du Chemin de la Paisible.....	91
6.4.1.1.8	Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Palézieux - Mobilidoux	91
6.4.1.1.9	Oron-la-Ville - Réfection de la passerelle du Chemin des chômeurs	91
6.4.1.1.10	Oron-le-Châtel - Réfection de la Route de Romont.....	92
6.4.1.1.11	Oron-le-Châtel - Pose de gendarmes couchés au Chemin de la Chavanne	92
6.4.1.1.12	Palézieux - Réfection de la passerelle de La Battue	93
6.4.1.1.13	Palézieux - Etude de la traversée du village	93
6.4.1.1.14	Palézieux - Rte de Granges - Projet d'arrêt de bus.....	93
6.4.1.1.15	Palézieux-Village - Réfection du passage à niveau	93
6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers.....	93
6.4.1.3	Campagnes Inforadar	94
6.4.1.4	Contrôles radar	94
6.4.1.5	Déneigement	94
6.4.2	Trottoirs	94
6.4.3	Eclairage public	94
6.4.4	Chemin privés - Etude pour réfection	94
6.4.5	Places de jeux.....	95
6.4.6	Cimetières	95
6.4.7	Entretien des espaces verts	95
6.4.8	Revitalisation de la Biorde	96
6.4.9	Palézieux - Protection contre les crues de la Biorde	96

6.4.10	Palézieux - Broye - Passe à poissons	96
6.4.11	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels	97
6.4.12	Entretien des fossés	97
6.4.13	Véhicules et machines du service de la voirie	97
6.5	Déchets	98
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	98
6.5.2	Statistique des déchets récoltés	98
6.5.3	Application de la Loi sur les déchets	100
6.5.4	Dépôts sauvages	100
6.5.5	Déchèterie d'Ecoteaux	101
6.5.6	Récupération des plastiques des balles-rondes	101
7	Urbanisme - Police - Protection civile	102
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	102
7.1.1	Etudes en cours	102
7.1.1.1	Plan directeur régional (PDR)	102
7.1.1.2	Nouvelle mensuration cadastrale	102
7.1.1.3	Guichet cartographique	102
7.1.1.4	Planification générale d'Oron	103
7.1.1.5	Création de zones réservées	104
7.1.1.6	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)	105
7.1.1.7	Surfaces d'assolement (SDA)	106
7.1.1.8	PGA pour Chesalles, Ecoteaux, Les Tavernes et Les Thioleyres	106
7.1.1.9	Etude paysagère	106
7.1.1.10	Collège d'Oron-la-Ville	107
7.1.1.11	Master Plan d'Oron-la-Ville	108
7.1.1.12	Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz », à Palézieux	108
7.1.1.13	Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau », à Palézieux	108
7.1.1.14	Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux », à Palézieux	109
7.1.1.15	Etude de faisabilité « Place de la Gare », à Palézieux	110
7.1.1.16	Plan de quartier « A La Sauge », à Palézieux	111
7.1.1.17	Cadastré du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB	112
7.1.1.18	Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal	113
7.1.1.19	Réhabilitation de la voie romaine	113
7.1.2	Prévention des dangers naturels	114
7.1.3	Plan de classement des arbres	115
7.1.4	Bureau technique (BTO)	115
7.1.5	Police des constructions (liste des permis)	116
7.1.6	Commission technique	117
7.1.7	Commission de salubrité	117
7.1.8	Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)	118
7.2	Section 2 Police	119
7.2.1	Gendarmerie	119
7.2.2	Commission de police	119
7.2.3	Police de proximité	120
7.2.4	Actes de vandalisme	120

7.2.5	Surveillance des parkings.....	120
7.2.6	Amendes et ordonnances pénales.....	120
7.2.7	Vidéosurveillance.....	120
7.2.8	Police du commerce.....	121
7.2.8.1	Patentes.....	121
7.2.8.2	Registre communal des commerçants.....	121
7.2.8.3	Autorisations communales.....	121
7.2.9	Plan canicule.....	121
7.2.10	Association intercommunale SDIS Oron - Jorat.....	122
7.3	Section 3 Protection civile.....	123
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC).....	123
8	Conclusion.....	126

Préavis n° 07/2017 – Rapport de gestion 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



1 Introduction du Syndic

C'est toujours un plaisir et un honneur de vous présenter le rapport de gestion annuel.

Vous pourrez apprécier tout le travail réalisé par vos Autorités (Municipalité, Conseil Communal) auxquelles j'associe tous les collaborateurs. Vous constaterez, à la découverte de ce document, que c'est ensemble et unis que l'on gouverne la Commune. Un grand merci à tous !

2016 est marquée par le renouvellement des Autorités communales avec, pour la 1^{ère} fois, l'élection au système proportionnel et la mise en place des partis politiques pour la Commune d'Oron.

Pour l'élection à la Municipalité, il n'y a pas eu de grands changements. Au détriment du groupement des indépendants d'Oron (Grindor), un socialiste a fait son entrée, en la personne de M. Christian Bays. Je profite de lui souhaiter la bienvenue et me réjouis de pouvoir continuer à travailler avec une équipe municipale expérimentée.

Les comptes bouclent à nouveau sur une note positive, avec des revenus très légèrement supérieurs au budget mais similaires aux comptes précédents. Nous pouvons relever surtout une bonne maîtrise des dépenses, situées à environ **CHF 800'000.--** en dessous du budget. Des coûts d'emprunt très faibles y ont contribué. Je remercie mes collègues municipaux pour leur rigueur dans la maîtrise de leurs dicastères.

La dette a également diminué alors que d'importants investissements ont été réalisés.

Notre économie va bien, mais nous devons rester très attentifs. Les directives fédérales en matière d'aménagement du territoire auxquelles le Canton de Vaud et les communes doivent s'adapter vont avoir des conséquences sur notre développement et sur le secteur de la construction, élément économique très présent dans notre Commune et qui fait partie de sa bonne santé financière.

Sans négliger ces éléments, voyons l'avenir avec sérénité et poursuivons nos investissements visant à améliorer nos infrastructures pour le bien de notre population.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2016, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2016, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Bellon	Laurence	Oron-la-Ville		Grindor
Besnier	Olivier	Oron-la-Ville	Scrutateur suppléant 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Bize	Daniel	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Bovet	Hubert	Oron-le-Châtel	Commission des finances 2016-2017	Grindor
Bovy	Michel	Oron-la-ville		Grindor
Budry	Christian	Chesalles-sur-Oron	Président Commission des finances 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Caillat	Marc-Etienne	Vuibroye	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Candaux	Johann	Palézieux		PS Oron et symp.
Carruzzo	James	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chamot	Alain	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Suppléant Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Oron-la-Ville	Président 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Cordey	René-Pierre	Les Tavernes		PLR, UDC et ind.
Cuénod	Sébastien	Palézieux		PS Oron et symp.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dind	Jean-Daniel	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes	PS Oron et symp.
Dind	Johann	Les Thioleyres	Délégué VOG	PS Oron et symp.
Dovat	Michael	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Edward	Myriam	Palézieux	Vice-Présidente 2016-2017	Grindor
Escher	Eléonore	Les Tavernes	Vice-Présidente 2016-2017	PS Oron et symp.
Etter	Frédéric	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron		Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Herminjard	Sandrine	Oron-la-Ville	Scrutatrice 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Hockenjos	Christian	Palézieux	Suppléant. déchets carnés	Grindor
Kissling	Jean-Luc	Oron-la-Ville	Président Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Maillefer	Pierre-André	Palézieux		PS Oron et symp.
Mancini	Jean	Palézieux		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville		Grindor
Mivelaz	Maurice	Châtillens	Commission des finances	PS Oron et symp.
Moulet	Rosemarie	Châtillens	Scrutatrice 2016-2017	PLR, UDC et ind.
Muser	Thierry	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Ramseyer	Eric	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Raynaud	Pierre-André	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Grindor
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Richard	Romain	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Rittener	Christophe	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Suppléant VOG	PLR, UDC et ind.
Ryf	Monique	Oron-la-Ville	Suppléante Commission des finances	PS Oron et symp.
Schneider-Beroud	Patricia	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Schwaar	Jean-Luc	Palézieux	Scrutateur suppléant 2016-2017	Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Stücki	Yann	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Suter	Diego	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Taillens	Philippe	Ecoteaux		Grindor
Uldry	Anne-Cécile	Vuibroye	Suppléant Commission de gestion	Grindor
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2016-2021	

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

En date du 26 septembre 2016, suite à la démission de M. Julien Longchamp, M. Jean Mancini a été assermenté, M. Romain Richard nommé à la Commission de gestion et M. Pierre-André Raynaud nommé délégué VOG. D'autre part, M^{me} Rosemarie Moulet a été nommée secrétaire suppléante.

M. Markus Pichler a démissionné avec effet au 30 novembre 2016. Son remplaçant sera assermenté lors de la première séance du Conseil communal de 2017.

2.1.4 Commissions thématiques

Lors de la séance du Conseil communal du 5 décembre 2016, le Bureau du Conseil a proposé la constitution de commissions thématiques. Après explications du Président du Conseil et discussions, l'entrée en matière sur la constitution de commissions thématiques a été refusée.

2.1.5 Règlement du Conseil communal

La nouvelle version du règlement définitivement adoptée lors de la séance du 7 décembre 2015 (préavis 19/2015) a été approuvée par le Canton le 28 février 2016.

2.1.6 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 5 reprises en 2016, tout d'abord sous la Présidence de M. Jean-Luc Schwaar jusqu'au 30 juin 2016, puis sous celle de M. Fabrice Chollet, Président dès le 1^{er} juillet 2016.

Séance du 14 mars 2016

Préavis 09/2015	Règlement communal de distribution de l'eau
Préavis 01/2016	Crédit d'étude de <u>CHF 25'000.--</u> pour l'agrandissement du local du feu à Oron-la-Ville
Préavis 02/2016	Crédit d'étude de <u>CHF 75'000.--</u> pour le plan d'assainissement du bruit de la Commune d'Oron
Préavis 03/2016	Crédits d'investissement de : <ul style="list-style-type: none"> - <u>CHF 180'000.--</u> pour la réfection du passage à niveau de Châtillens (RC 701b) - <u>CHF 460'000.--</u> pour la réfection de la Route de Lausanne (RC 701b) entre le passage à niveau de Châtillens et la Broye à Châtillens - <u>CHF 116'000.--</u> pour la réfection du passage à niveau de Palézieux-Village (RC 749b)
Préavis 05/2016	Crédit d'investissement de <u>CHF 305'000.--</u> pour l'équipement du puits d'Ecoteaux
Préavis 06/2016	Crédit d'investissement de <u>CHF 670'000.--</u> pour le remplacement des conduites entre la nouvelle station de pompage d'Entre-Deux-Eaux et Les Léchaies à Palézieux-Village

Séance du 9 mai 2016

Préavis 08/2016	Crédit d'investissement de <u>CHF 200'000.--</u> pour la réfection de places de jeux
Préavis 04/2016	Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

Préavis 07/2016 Modification du plan de détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)

Préavis 13/2016 Crédit de **CHF 100'000.--** pour l'aménagement d'un appartement au collège de Les Thioleyres

Séance du 20 juin 2016

Préavis 10/2016 Rapport de gestion 2015

Préavis 11/2016 Comptes 2016

Préavis 12/2016 Arrêté d'imposition 2017

Préavis 09/2016 Crédits d'investissement de :

- **CHF 828'000.--** pour la réfection de l'enrobé
- **CHF 80'000.--** pour la réfection de collecteurs EC et EU
- **CHF 355'000.--** pour le remplacement de deux conduites d'eau potable
- **CHF 63'000.--** pour le remplacement de l'éclairage public à la Route de Bulle à Oron-la-Ville et à Oron-le-Châtel

Préavis 14/2016 Crédits d'investissement de :

- **CHF 241'000.--** pour le remplacement de la conduite d'eau potable et la réfection du chemin
- **CHF 197'000.--** pour la réfection de collecteurs EC et EU
- **CHF 10'000.--** pour la pose d'un éclairage public au Chemin de la Paisible à Oron-la-Ville

Préavis 15/2016 Crédit d'investissement de **CHF 6'512'000.--** pour la réalisation de la première étape du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)

Préavis 16/2016 Demande de crédit de **CHF 590'000.--** pour l'étude de l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville

Préavis 17/2016 Demande d'autorisation générale pour la vente des terrains à la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux

Séance du 26 septembre 2016

Préavis 18/2016 Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016 - 2021

Préavis 19/2016 Indemnités des membres du Conseil communal

Préavis 20/2016	Autorisation générale pour la législature 2016-2021 <ul style="list-style-type: none"> - D'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers, des actions ou des parts de sociétés immobilières ou commerciales - D'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles - De plaider - En matière de legs, donations et successions
Préavis 21/2016	Autorisation générale pour la législature 2016-2021 <ul style="list-style-type: none"> - En matière d'emprunts et de cautionnements - Placer les disponibilités de la caisse communale

Séance du 5 décembre 2016

Proposition du bureau du Conseil	Constitution de commissions thématiques
Préavis 22/2016	Budget de la caisse communale 2017
Préavis 25/2016	Crédits complémentaires au budget de la caisse communale pour 2016
Préavis 23/2016	Crédit d'étude de <u>CHF 165'000.--</u> pour la réfection de la traversée de Palézieux-Village
Préavis 24/2016	Crédit d'investissement de <u>CHF 50'000.--</u> pour le remplacement d'un véhicule de la voirie
Préavis 26/2016	Crédit d'étude de <u>CHF 50'000.--</u> pour un projet de protection contre les crues du Grenet à Châtillens (2 ^{ème} phase)
Préavis 27/2016	Crédits d'investissement de : <ul style="list-style-type: none"> - <u>CHF 285'000.--</u> pour l'équipement de la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux - <u>CHF 97'000.--</u> pour le déplacement d'un collecteur cantonal d'eaux claires à la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux - <u>CHF 89'000.--</u> pour la construction d'un collecteur communal d'eaux usées à la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux - <u>CHF 260'000.--</u> pour la construction d'un collecteur communal d'eaux claires « Aux Léchaies » à Palézieux - <u>CHF 83'000.--</u> pour l'aménagement d'un chemin piétonnier « Aux Léchaies » à Palézieux - <u>CHF 87'000.--</u> pour l'aménagement d'un arrêt de bus « Aux Léchaies » à Palézieux

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal.

2.1.7 Mise en ligne des préavis

Afin de respecter la Loi sur l'information du 24 septembre 2002 (LInfo), la Municipalité a décidé de faire paraître les préavis sur le site internet communal une semaine avant la séance du Conseil communal.

2.1.8 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- La possibilité d'inscrire le nom de l'ancienne commune d'origine dans le registre d'état civil.
- Les préavis municipaux qui sont disponibles une semaine avant la séance du Conseil communal sur le site internet.
- La fête nationale, organisée à Oron-la-Ville par le Jumelage Oron-Bussac, qui verra la participation de M. Brélaz, Conseiller national et ancien Syndic de Lausanne, comme orateur officiel.
- L'assermentation des nouvelles Autorités communales qui a eu lieu le 16 juin 2016.
- Les grosses manifestations organisées en 2016 (MAD Village, Giron des musiques, Balade des dix comme une, etc.).
- La participation de 5 équipes de pompiers et leur honorable classement au concours cantonal à Gimel.
- La sortie des collaborateurs du 27 mai 2016 avec la fermeture programmée des bureaux.
- Le départ à la retraite de M. et M^{me} Rippstein.
- La recherche de personnes pour participer au concours de la rame à Cully.
- La présentation du nouveau responsable des bâtiments communaux en la personne de M. Marc Platel.
- Les remerciements à M. Gérald Wist qui a œuvré de nombreuses années pour le bien de la collectivité.
- Les renseignements adressés à la Commission des finances concernant la fixation du plafond d'endettement.
- L'organisation des vendanges et la faible récolte du Clos d'Oron (blanc) due à une attaque de mildiou.
- L'arrêt de la distribution gratuite des sapins de Noël à la population.

2.1.9 Sortie de fin de législature

Le 17 juin 2016, le bureau du Conseil communal a organisé la course de fin de législature à l'intention des Autorités communales. Belle journée qui a emmené les participants pour une intéressante visite du Sensorium de Rüttihubelbad/BE, puis une visite de la célèbre fosse aux ours dans sa nouvelle configuration avant de terminer par un succulent repas pris dans le cadre magnifique de la Kornhauskeller de Berne.



2.1.10 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

Les divers règlements étant maintenant sous toit et adoptés par la population, l'activité de la Commission de recours a été réduite et c'est réjouissant.

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Frédéric Isoz, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public

M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal

Remplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale

Remplaçant : M. Gérald Wist

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Promotion du territoire

M. Gérald Wist, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016



M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Christian Bays, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

M. Frédéric Isoz, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public - Fibre optique

M. Thierry-Vania Menétrey, MunicipalRemplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale

Remplaçant : M. Christian Bays

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme - Communication - Relations avec les sociétés - Promotion du territoire

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Développement économique

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux
APROMAD		Délégué : Christian Bays
Association régionale RAS		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux Suppléant : Olivier Sonnay
Association VOG		Comité : Christian Bays Frédéric Isoz
CCSPA - Moudon		Délégué : Christian Bays
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Daniel Sonnay
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Christian Bays, Président
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Christian Bays, Président Philippe Modoux Thierry-Vania Menétrey

Groupement forestier Haute-Broye		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Frédéric Isoz
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Philippe Modoux
ORPC		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay
SDIS Oron-Jorat		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay Suppléant : Christian Bays

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2016, elle s'est réunie à 48 reprises, traitant 4'600 sujets représentant 553 pages de procès-verbaux et environ 145 heures de séances.

Par ailleurs, les Municipaux ont effectué 1'980 heures de vacations.

		2012	2013	2014	2015	2016
Bays	Christian					109.00
Isoz	Frédéric	344.00	367.75	355.50	306.00	306.00
Menétrey	Thierry	302.75	248.75	267.75	202.00	155.50
Modoux	Philippe	349.00	285.00	359.50	331.00	166.00
Richard	Danielle	191.50	229.00	228.50	264.25	228.50
Sonnay	Daniel	222.00	191.00	319.00	228.50	177.00
Sonnay	Olivier	991.75	790.25	851.75	848.50	708.50
Wist	Gérald	342.00	228.00	335.50	295.00	129.50
Total		2'743.00	2'339.75	2'717.50	2'475.25	1'980.00

2.2.4 Tablettes



Afin de faciliter son travail et bénéficier d'un accès direct sur la gestion électronique des documents et, dans avenir proche, avoir la possibilité de valider les factures par informatique, la Municipalité a décidé de s'équiper de tablettes, lesquelles sont en service depuis fin décembre 2016.

2.2.5 Représentation de la Municipalité

Depuis la naissance de la nouvelle Commune d'Oron, la Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Préfecture	Séance d'information LAT	28.01.2016
Les sittelles	Soirées annuelles	29.01.2016
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Assemblée générale	02.02.2016
USL Palézieux	Assemblée générale	10.02.2016
Abbaye de la Haute-Broye	Assemblée générale	11.02.2016
Etat de Vaud	Séance d'information sur Plan directeur cantonal	19.02.2016
Jumelage de Vers-Pont du Gard - Palézieux	Assemblée générale	06.03.2016
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Invitation de la soirée d'information des futurs élèves 1P	08.03.2016
Gym Oron	Assemblée générale	11.03.2016
Lè Maïentzettè - La Sittelle	Soirée annuelle	12.03.2016
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée de printemps	13.03.2016
Lavaux Patrimoine mondial	Séance d'information	15.03.2016
SATOM SA	40 ^{ème} anniversaire	17.03.2016
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	23.03.2016
Association VOG	Assemblée générale	24.03.2016
Jeunesse de Palézieux	Souper Théâtre	09.04.2016
APROMAD	Assemblée générale	13.04.2016
Cully Jazz	Apéritif officiel	14.04.2016
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	14.04.2016
Maison des Jeunes	Assemblée générale	18.04.2016
PPE L'Ochette	Assemblée générale	18.04.2016
La Forestière	Forum WSL 2016	19.04.2016
Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	21.04.2016
Ludothèque La Place de Jeux	Assemblée générale	22.04.2016
APE Oron-Palézieux	Assemblée générale	25.04.2016
Fondation de Serix	Vernissage du projet immobilier	27.04.2016
ORPC Oron	Assemblée générale	27.04.2016
Infralab SA	Inauguration nouveaux locaux	28.04.2016
Corcelles-le-Jorat	Vente de vin	30.04.2016
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Championnat	01.05.2016
Bus Découvertes	Conférence de presse	03.05.2016
Crescendo	Assemblée générale	03.05.2016

Jumelage de Vers-Pont du Gard - Palézieux	Réception des Versoix	05.05.2016
Préfecture	Entrée en fonction du nouveau Préfet	11.05.2016
Fil d'argent	Apéritif	12.05.2016
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	18.05.2016
Pôle muséal	Conférence	23.05.2016
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	24.05.2016
Association pour la conservation du Château d'Oron	Assemblée générale	25.05.2016
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	25.05.2016
ABA Partenaires SA	Séance d'information aux communes	26.05.2016
CERO	Assemblée générale	26.05.2016
Fondation de Serix	Conseil de fondation	26.05.2016
Association cantonale des costumes vaudois (ACCV)	Assemblée générale	29.05.2016
Association pour la conservation du Château d'Oron	Vernissage	31.05.2016
Syndicat AF de Rue	Assemblée générale	07.06.2016
Réseau APERO	Assemblée générale	09.06.2016
CRIDEC SA	Assemblée générale	10.06.2016
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	13.06.2016
Distributeurs d'eau romands DER	Assemblée générale	15.06.2016
Association RAS	Assemblée générale	16.06.2016
Marche Romande du Général Guisan 2016	Partie officielle	18.06.2016
CERO	Rock O'Battoir	24.06.2016
ASHB	30 ^{ème} anniversaire	01.07.2016
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Souper de fin d'année	01.07.2016
ASHB	Assemblée générale des séniors	02.07.2016
ASHB	Assemblée générale	06.07.2016
ORPCi Oron	Assemblée de nominations	06.07.2016
Groupement des bénévoles Oron-Mézières	25 ^{ème} anniversaire	07.07.2016
Passeport vacances	Apéritif de clôture	08.07.2016
Amicale des pompiers de Chesalles-Bussigny	Fête nationale	31.07.2016
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2016
Commune d'Oron	Fête nationale	01.08.2016
Société internationale de sauvetage du Léman	Challenge intercommunal du Préfet	20.08.2016
CERO	Visite Gravière de La Claie-aux-Moines SA	24.08.2016
UCV	Rencontre des Autorités	24.08.2016
Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)	L'Initiale	08.09.2016
Comptoir Suisse	Journée officielle	10.09.2016
Conseil de fondation de Serix	Assemblée extraordinaire	13.09.2016

La Forestière	Séance d'information	13.09.2016
RC-Plast SA	Inauguration unité de tri des plastiques	15.09.2016
ABA Partenaires SA	Séance d'information aux communes	20.09.2016
Association VOG	Assemblée générale extraordinaire	21.09.2016
ORPCi Oron	Assemblée générale	21.09.2016
SATOM SA	Journée d'informations	22.09.2016
Téléthon	Séance des organisateurs	23.09.2016
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	24.09.2016
Centre collecteur CCSPA-Moudon	Assemblée d'assermentations	27.09.2016
Réseau APERO	Assemblée générale	28.09.2016
UCV	Assemblée extraordinaire	28.09.2016
Eau Sud	Ateliers en relation avec l'eau	29.09.2016
Chambre cantonale consultative des immigrés	14 ^{èmes} Assises vaudoises de l'immigration	01.10.2016
Fondation Pro-XY	Conférence	04.10.2016
USL Palézieux	Assemblée générale	05.10.2016
AVSM	Assemblée générale	07.10.2016
Commission cantonale de coordination de la gestion des déchets (CODE)	Séance	12.10.2016
Association VOG	Assemblée générale	13.10.2016
CERO	Visite de la Brasserie du Jorat	13.10.2016
Protect'Service SA	Visite centrale de réception des alarmes	13.10.2016
Atelier Au Village.ch	Inauguration	22.10.2016
Journal « Le Courrier »	Présentation des comptes	02.11.2016
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	03.11.2016
ECA	Forum Sécurité dangers naturels	03.11.2016
Service de protection de la jeunesse	Soutien aux activités de la jeunesse Séance d'information	03.11.2016
CMDO	Concert	05.11.2016
ASHB	Dîner d'automne	06.11.2016
La Forestière	Assemblée générale	10.11.2016
Société des Eaux des Barussels	Sortie annuelle	12.11.2016
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Fête paroissiale	13.11.2016
Université populaire de la Broye	Assemblée générale	25.11.2016
Gym Oron	Soirée annuelle	26.11.2016
SATOM SA	Assemblée générale	29.11.2016
Théâtre du Jorat	Conférence de presse	29.11.2016
Association RAS	Assemblée générale	30.11.2016
Syndicat AF Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	01.12.2016
CRIDEC SA	Visite des locaux	08.12.2016
CARO	Assemblée générale	14.12.2016
ORPCi Oron	Rapport annuel	14.12.2016
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	16.12.2016
USL Palézieux	Noël villageois	18.12.2016

Tir villageois :

En catégorie « Hors sociétés » de tir, la Municipalité a participé avec succès au Tir villageois 2016, au cours duquel elle a terminé au 3^{ème} rang, devant le groupe des employés de la Commune d'Oron (4^{ème}). A relever que le SDIS Oron-Jorat a obtenu la première place pour sa première participation à cette compétition.



Tir des Municipalités :



Une délégation a également participé au Tir des Municipalités organisé par la Commune de Saint-Saphorin. Depuis l'existence de ce concours, c'est la première fois pour cette compétition que les exécutifs avaient le plaisir de se rendre dans une commune lémanique. L'expérience se renouvellera assez vite puisque c'est la Ville de Pully qui a été désignée pour organiser l'édition 2017. Au niveau du classement, la Municipalité a terminé au 5^{ème} rang.

Rame - Challenge du Préfet :

La Municipalité a participé le 20 août 2016 à une manche du Challenge intercommunal du Préfet du district Lavaux-Oron organisé par la Société internationale de sauvetage du Léman à Cully. Pour cette course qui réunit des équipes de 8 rameurs sur une distance de 800 mètres avec deux virages, il a à nouveau été fait appel à des citoyens de la Commune pour compléter l'équipe d'Oron.

Une fois n'est pas coutume, non sans avoir amélioré son temps, la Commune d'Oron a terminé tout en bas du classement.



2.2.6 Balade des 10 comme Une

Pour la 2^{ème} édition de la manifestation des « Dix comme Une » organisée par la Municipalité, le thème des fontaines avait été retenu. C'était sans se douter que cette manifestation ne devienne une véritable histoire d'eau.

Cependant, à en juger par la belle participation de la population, il en fallait encore plus pour doucher l'enthousiasme des participants qui ont néanmoins pris goût à visiter, à pied, à cheval, en Rétrobus, etc., l'ensemble des dix localités pour y déguster les spécialités préparées par les diverses sociétés d'animation.

Malgré la météo, le bilan général a été très réjouissant et il encourage la Municipalité à réfléchir sur une 3^{ème} édition en 2018.



Palézieux



Oron-le-Châtel



Bussigny-sur-Oron



Vuibroye



Châtillens



Les Thioleyres



Ecoteaux



Oron-la-Ville



Les Tavernes



Chesalles-sur-Oron

2.2.7 Rencontres intermunicipalités

Durant l'année 2016, la Municipalité a eu le plaisir de rencontrer les exécutifs des Communes d'Attalens, Bossonens, Chexbres, Granges (Vse), et Le Flon. Ces moments conviviaux sont d'excellentes occasions d'échanger sur des problèmes communs et de renforcer les collaborations intercommunales.

2.2.8 Participation à une association régionale

La question d'une adhésion à une association régionale est toujours d'actualité. Cela dit, après avoir pris des contacts avec la ProMove et Lausanne région, la Municipalité attend toujours le moment opportun pour prendre sa décision.

2.2.9 Elections communales 2016

Pour les élections communales 2016 et en raison de la modification de la Constitution vaudoise adoptée par le peuple, les communes de plus de trois mille habitants ont passé au système de la représentation proportionnelle (RP).

Sur la base de cette nouvelle disposition légale, trois listes ont été déposées pour l'élection du Conseil communal, lesquelles portaient les dénominations suivantes :

Liste 1	PLR, UDC et indépendants de centre droit
Liste 2	Groupement indépendant d'Oron (Grindor)
Liste 3	PS Oron et sympathisants

Ces élections ont permis d'élire un législatif représentatif de toutes les localités (voir distribution ci-dessous). Le taux de participation a été de 45.99 %.

		Sièges obtenus	
Oron-la-Ville	16		
Palézieux	15		
Ecoteaux	6	Liste n° 1	32
Châtillens	5	Liste n° 2	14
Les Thioleyres	5	Liste n° 3	<u>14</u>
Oron-le-Châtel	4	Total	60
Les Tavernes	3		
Bussigny-sur-Oron	2		
Chesalles-sur-Oron	2		
Vuibroye	2		

Au niveau de l'élection à la Municipalité, deux tours ont été nécessaires pour avoir un Exécutif complet et avec une surprise à la clé, celle de l'élection de M. Christian Bays, ancien Syndic de Palézieux, qui a gagné le siège de M. Gérald Wist, non réélu.

La séance d'assermentation a eu lieu le 16 juin 2016 au temple d'Oron-la-Ville pour la prestation de serment puis, les Autorités et le public se sont rendus en cortège, Harmonie d'Oron en tête, à l'Aula du collège d'Oron-la-Ville pour procéder à la séance d'installation.

La Municipalité saisit l'occasion de ce rapport pour remercier chaleureusement M. Wist pour tout le travail accompli durant la législature.

2.2.10 Préfecture



Suite au départ de M. Jean-François Croset, nommé Secrétaire général du Département des institutions et de la sécurité (DIS) à partir du 1^{er} octobre 2015, c'est M. Marc-Etienne Piot qui a assuré l'intérim à la Préfecture jusqu'au 30 avril 2016.

Dans l'intervalle, le Conseil d'Etat a mis au concours le poste de Préfet et c'est M. Daniel Flotron de Forel (Lavaux) qui a été nommé à ce poste et qui est entré en fonction le 1^{er} mai 2016.

M. Flotron est bien connu dans la région. Membre du PLR, il est entré au Conseil communal de Forel (Lavaux) à 22 ans, puis à la Municipalité en 1998. Il en sera le Syndic de 2009 à 2016. Avec ses 34 années passées au service de la communauté, M. Flotron apporte avec lui un bagage important dans la connaissance du fonctionnement des communes qui sera un atout important dans l'exercice de sa fonction.

La Municipalité a eu beaucoup de plaisir à participer à la cérémonie d'installation qui a eu lieu le 11 mai 2016 à Grandvaux.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

3.1.2.1 Postes de travail (situation au 31.12.2016)

Au 31 décembre 2016, le personnel communal représentait un nombre de 26.75 ETP (y c. la place vacante au BTO).

Mutations :

Service des bâtiments :

Suite au départ à la retraite au 30 juin 2016 de M^{me} Yvonne Rippstein, concierge au collège d'Oron-la-Ville et de M. Jean-Bernard Rippstein, responsable de l'intendance des bâtiments, le service des bâtiments a été remanié comme suit :

- M. Marc Platel, concierge au collège de Palézieux, a été nommé en tant que responsable de l'intendance des bâtiments.
- M. Nelson da Silva a été engagé, le 1^{er} juin 2016, en tant que concierge du collège et de la salle omnisports de Palézieux.
- M. Charles Crot a été engagé, le 1^{er} juin 2016, en tant que concierge du collège d'Oron-la-Ville et de la grande salle d'Ecoteaux.
- M. Jean-Pierre Gallet a repris la conciergerie du centre sportif et M. Eric Bosson celle du pavillon scolaire à Oron-la-Ville.
- M^{me} Catherine Jordil, aide-concierge, a été promue en qualité de concierge.

Bureau technique :

M^{me} Brigitte Waridel, collaboratrice au bureau technique, a cessé ses fonctions au 30 novembre 2016.

Bourse :

M^{me} Jocelyne Chollet, collaboratrice à la bourse, a diminué son taux d'activité de 35 à 25 %.

Voirie :

M. Marcel Bovet, collaborateur auxiliaire à la déchèterie d'Oron-la-Ville, est parti en retraite le 1^{er} avril 2016. Suite à ce départ, M. Sébastien Favre, auxiliaire à la déchèterie d'Oron-la-Ville, l'a remplacé. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'heures effectuées, il est passé en emploi fixe à temps partiel (à 50 %).

Départs :

- M^{me} Yvonne Rippstein, concierge (30.06.2016)
- M. Jean-Bernard Rippstein, responsable intendance des bâtiments (30.06.2016)
- M^{me} Brigitte Waridel, collaboratrice au bureau technique (30.11.2016)

Arrivées :

- M. Nelson da Silva, concierge (01.06.2016)
- M. Charle Crot, concierge (01.06.2016)
- M. Sébastien Favre, collaborateur déchèterie (01.04.2016)

Liste des collaborateurs engagés en emploi fixe (avec fonction et taux d'activité)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	90 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	25 %	
Crot	Charles	01.06.2016	Concierge	100 %	
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016	Concierge	100 %	
Dufey	René	01.05.2008	Collaborateur à la voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	50 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Concierge	100 %	
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	
Goumaz	Arnaud	01.07.2014	Collaborateur à la voirie	100 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	15.08.2013	Apprentie	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999	Concierge	60 %	
Jubin	Stéphanie	01.12.2015	Géomaticienne	80 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	60 %	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances	50 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	
Platel	Marc	01.11.2014	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	50 %	
Rippstein	Jean-Bernard	01.04.1991	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	30.06.2016
Rippstein	Yvonne	01.12.1991	Concierge	100 %	30.06.2016
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	40 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Brigitte	01.01.2010	Collaboratrice administrative au service technique (BTO)	80 %	30.11.2016
Waridel	Laurane	15.08.2015	Apprentie	100 %	

3.1.2.2 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2016)

Mutations :

Comme mentionné au point 3.1.2.1, M. Marcel Bovet, collaborateur auxiliaire à la déchèterie d'Oron-la-Ville, est parti en retraite le 1^{er} avril 2016. Suite à ce départ, M. Sébastien Favre, auxiliaire à la déchèterie d'Oron-la-Ville, l'a remplacé. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'heures effectuées, il est passé en emploi fixe à temps partiel (à 50 %).

M^{me} Teresa Brauchli-Frei a été engagée en tant que sacristaine du temple de Palézieux.

M^{me} Albertina Zaugg a rejoint l'équipe des patrouilleuses. Elle exerce ses fonctions à Châtillens.

Liste des collaborateurs auxiliaires (avec fonction)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Bard	Lorraine	01.01.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Bovet	Marcel	01.08.1995	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	31.03.2016
Bucher	Mireille	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	31.03.2016
Gilliéron	Anne-Laure	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Maillard	Albert		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	Maria de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémond	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Umba	Niati Lili	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Zaugg	Albertina	01.06.2016	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

En outre, pour assurer les grands nettoyages scolaires, 19 jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été.

3.1.2.3 Formation

- M. Arnaud Goumaz a suivi sa formation de cariste et obtenu le permis y relatif
- M^{mes} Martin, Regard et Papparone ont suivi le cours obligatoire sur la protection des données
- Les surveillantes aux arrêts de bus ont participé à une présentation de CarPostal
- M^{me} Albertina Zaugg a été formée par la gendarmerie pour devenir patrouilleuse scolaire

3.1.2.4 Jubilés

Ont fêté leurs 10 ans de service :

- M^{me} Jocelyne Chollet (collaboratrice au service des finances)
- M^{me} Valérie Martin (préposée au service de la population)

Par ailleurs, M. Paul Kämpfer, collaborateur à la voirie, a fêté ses 15 ans de service.

Enfin, M. Jean-Bernard Rippstein a fêté ses 25 ans de service le 1^{er} avril 2016 et son épouse, Yvonne, est partie en retraite juste avant, dans sa 25^{ème} année de service.

3.1.2.5 Apprentissage

La Commune a engagé deux apprenties « employé de commerce ». M^{me} Candice Jordil a commencé sa dernière année et M^{me} Laurane Waridel est en deuxième année.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la relève.

3.1.2.6 Sortie du personnel

Il y en avait pour tous les goûts ce jour-là.

Départ de Palézieux en car, avec à bord le personnel communal, le personnel auxiliaire, ainsi que la Municipalité.

Sous un soleil radieux, la journée commence par un petit déjeuner copieux à Bussy-Chardonnay, dans une ferme qui pratique l'accueil pédagogique, la vente à la ferme et une table d'hôtes.

C'est un savoir-faire ancestral que la Commune découvre ensuite au Moulin de Sévery, où l'huile de noix y est extraite depuis plusieurs générations. Démonstration puis dégustation.



Le repas de midi conduit l'équipe au Restaurant La Breguettaz, situé sur la Commune de Vaulion.



Pour clore la journée, visite du parc et de la cave du Château d'Eclépens. Cet endroit est aussi l'occasion de fêter le départ à la retraite de M^{me} et M. Yvonne et Jean-Bernard Rippstein.



3.1.3 Situation des règlements communaux

2016 a vu l'entrée en vigueur du règlement sur la distribution de l'eau, celui de la vidéosurveillance ainsi que celui du Conseil communal. De ce fait, la Commune d'Oron dispose actuellement de pratiquement toutes les bases légales pour son bon fonctionnement.

Cela dit, il reste encore le RPGA à mettre en place. Au niveau des écoles, le règlement sur les transports scolaires et celui du Conseil de l'Etablissement scolaire seront soumis en 2017 à l'approbation des divers législatifs et du Canton.

Règlements communaux - Etat au 31.12.2016	Adopté par Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie	13.03.2013	24.06.2013	09.07.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz *)	23.01.2013	04.04.2013	?
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur le mérite sportif, culturel et professionnel	06.03.2013	---	---
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires **)	?	?	?
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire **)	?	?	?
*)	Règlement toujours en cours d'approbation au Canton		
**)	Seront soumis au Conseil communal en 2017		

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

Suite à sa refonte totale, le site internet semble être bien apprécié par les utilisateurs et devient un élément incontournable de la communication communale.

En 2016, ce n'est pas moins de 190'689 pages qui ont été consultées avec deux pics en avril 2016 sur les pages dédiées aux élections communales.



Le tableau ci-dessous donne un détail plus précis des principales pages les plus consultées :

Accueil	48'358	25.36 %
Résultat des élections	8'676	4.55 %
Administration	8'229	4.32 %
Autorités	6'138	3.22 %
Déchets	6'096	3.20 %
Elections communales	5'832	3.06 %
Agenda des manifestations	5'716	3.00 %
Cartes journalières CFF	4'764	2.50 %
Municipalité	4'751	2.49 %
Location de salles	3'827	2.01 %
Offres d'emploi	3'708	1.94 %
Présentation de la commune	3'486	1.83 %
Règlements et directives	3'475	1.82 %
Vie locale	3'345	1.75 %
Conseil communal	3'327	1.74 %
Pilier public	3'294	1.73 %
Carte d'accès déchets	3'217	1.69 %
Décisions municipales	2'698	1.41 %

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Logiciels métiers (gestion financière et gestion communale)

Les logiciels que nous utilisons actuellement ne sont plus adaptés à la taille de notre Commune et devront être renouvelés. En effet, les normes sont imposées au niveau national entre autre pour l'harmonisation des données et l'échange d'informations. Ces logiciels métiers sont améliorés par des modules complémentaires.

Réseau informatique

La Commune d'Oron a opté pour la création d'un réseau construit à partir de deux centres informatiques équipés chacun de serveurs. Cette manière de faire lui permet de conserver à demeure toutes les données sensibles en sa possession. Durant l'année 2016, les différents

appareils ont commencé à montrer des signes de faiblesse, incitant la Municipalité à étudier le remplacement des serveurs et autres appareils.

Postes de travail

La plupart des postes de travail des collaborateurs datent de la fusion des anciennes communes. Ils sont aujourd'hui obsolètes et devront être remplacés. La Municipalité a choisi l'option de tous les remplacer afin d'avoir une uniformité des postes, permettant de travailler avec des images disques, gagnant en efficacité lors des mises à jour.

Ces différents projets, mûris depuis juin 2016, seront traités par le Conseil communal lors de la première séance 2017.

Téléphonie

Nos deux centrales téléphoniques - l'une située à Oron-la-Ville et l'autre à Palézieux - âgées de 8 ans, devront être remplacées prochainement. Comme l'opérateur Swisscom va abandonner la téléphonie analogique d'ici à fin 2017, le changement de technologie et de matériel a été prévu pour 2017 (nouveau contrat-cadre offrant la technologie dite « all IP », incluant les flux de données et la mise à disposition du matériel ainsi que des services).

3.1.6 Information à la population

3 moyens sont actionnés pour l'information à la population :

- Le site internet avec une augmentation constante de visites (voir statistiques point 3.1.4).
- Le journal « Le Courrier », dans lequel la Municipalité publie les avis officiels et les informations importantes et utiles à tous.
- Les tous ménages deviennent marginaux et les informations qu'ils contiennent sont plutôt personnalisées par dicastère.

3.1.7 Archives communales

La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2016, 77 heures ont été consacrées au tri des archives de Les Tavernes et de Bussigny-sur-Oron qui est pratiquement terminé et l'accent est actuellement mis sur celles d'Ecoteaux.

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données cantonales, le chiffre officiel de la population est de 5'397 habitants au 31 décembre 2016, dont 4'244 suisses et 1'153 étrangers.

Cela dit au 3 janvier 2017, les chiffres ne sont pas identiques selon notre base de données (voir tableau ci-après). En effet, les données de l'Etat correspondent à la population suisse établie et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an. Par contre, ce tableau a le mérite de donner une photographie plus détaillée de la structure de la population.

Etat de la population d'Oron au 03.01.2017 :

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants dans la Commune	5'501	537	525	2'287	2'152
- Suisses	4'278	416	400	1'855	1'607
- Etrangers	1'223	121	125	432	545
Résidents principaux	5'461	536	525	2'266	2'134
- Suisses	4'243	415	400	1'836	1'592
- Etrangers	1'218	121	125	430	542
Résidents secondaires	40	1		21	18
- Suisses	35	1		19	15
- Etrangers	5			2	3
Résidence principale					
De sexe féminin	2'802	536		2'266	
De sexe masculin	2'659		525		2'134
Etat civil					
Célibataires	2'458	536	525	646	751
Marié(e)s	2'179			1'078	1'101
Veufs (veuves)	269			217	52
Divorcé(e)s	434			258	176
Marié(e)s/séparé(e)s	112			64	48
Partenariat	8			2	6
Partenariat séparation	1			1	
Etrangers, Permis					
Permis B	464	50	48	159	207
Permis C	668	58	63	244	303
Permis L	19	3	3	3	10
Autres permis	67	10	11	24	22

Par ailleurs, l'Office communal de la population a traité en 2016 :

573	Arrivées
487	Départs
221	Changements d'adresse
66	Naissances
44	Décès
35	Mariages
32	Séparations
29	Divorces
299	Demandes de cartes d'identité

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers du Contrôle des habitants et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 1'835 bâtiments
- 1'377 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'513 logements

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2016, 23 demandes de naturalisation ont été déposées. Ce chiffre, proche de celui de l'an dernier, démontre que les durcissements proposés dans les bases légales poussent à une augmentation des candidats à la naturalisation.

3.1.10.2 Commission communale des naturalisations

En 2016, la Commission de naturalisation était composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier et M. Gérald Wist, Municipaux jusqu'au 30 juin 2016
- et de
- M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier, MM. Frédéric Isoz et Christian Bays, Municipaux, dès le 1^{er} juillet 2016.

Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

La Commission a siégé à 6 reprises et a traité 13 dossiers.

3.1.10.3 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2016, quinze dossiers ont été déposés pour une procédure ordinaire. L'un d'entre eux a fait uniquement l'objet de la rédaction d'un rapport administratif pour la Ville de Lausanne et deux demandes ont été reportées d'une année afin de permettre aux candidats de les compléter.

3.1.10.4 Naturalisations facilitées cantonales

Sept demandes de naturalisation concernant des étrangers nés en Suisse (25 LDCV) ont été traitées administrativement par la Municipalité. Cette procédure ne comporte pas d'audition des candidats par la Commission communale des naturalisations.

3.1.11 Initiatives et référendums

En 2016, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « Pour la dignité des animaux de rente agricoles » (Initiative pour les vaches à cornes)	26
Initiative populaire fédérale « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »	54
Initiative populaire fédérale « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti » (initiative contre le mitage)	24
Initiative populaire fédérale « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement »	37
Initiative populaire fédérale « Davantage de logements abordables »	78
Référendum contre la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)	15
Référendum Non à la réduction de moitié de l'armée	17
Référendum contre la loi fédérale du 18.03.2016 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)	14
Initiative populaire fédérale « Stop aux excès de Via sicura (Pour un régime de sanctions juste et proportionné) »	7
Référendum contre la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)	56
Initiative populaire fédérale « Pour un congé de paternité raisonnable - en faveur de toute la famille »	18
Référendum « Non à la RIE III »	13
Référendum contre la modification du 17 juin 2016 du code civil (Droit de l'adoption)	29

3.1.12 Votations fédérales 2016

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
28.02.2016	1. Initiative populaire « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage »	3'307	1'944	961 49.43 %	983 50.57 %
	<i>Taux de participation 60.69 %</i>				
	2. Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »	3'307	1'983	733 36.96 %	1'250 63.04 %
	<i>Taux de participation 60.78 %</i>				
	3. Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »	3'307	1'911	865 45.26 %	1'046 54.74 %
	<i>Taux de participation 60.57 %</i>				
	4. Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel du Gothard)	3'307	1'961	885 45.13 %	1'076 54.87 %
	<i>Taux de participation 60.63 %</i>				
05.06.2016	1. Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »	3'305	1'410	432 30.64 %	978 69.36 %
	<i>Taux de participation 44.24 %</i>				
	2. Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »	3'305	1'456	405 27.82 %	1'051 72.18 %
	<i>Taux de participation 44.51 %</i>				
	3. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »	3'305	1'433	390 27.22 %	1'043 72.78 %
	<i>Taux de participation 44.21 %</i>				

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
05.06.2016	4. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)	3'305	1'405	1'181 84.06 %	224 15.94 %
<i>Taux de participation 44.21 %</i>					
	5. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)	3'305	1'402	969 69.12 %	433 30.88 %
<i>Taux de participation 44.08 %</i>					
25.09.2016	1. Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »	3'287	1'355	606 44.72 %	749 55.28 %
<i>Taux de participation 41.95 %</i>					
	2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus: pour une AVS forte »	3'287	1'359	686 50.48 %	673 49.52 %
<i>Taux de participation 42.01%</i>					
	3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)	3'287	1'349	977 72.42 %	372 27.58 %
<i>Taux de participation 42.11 %</i>					
27.11.2016	1. Initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)»	3'301	1'545	867 56.12 %	678 43.88 %
<i>Taux de participation 47.05 %</i>					

3.1.13 Votation cantonale 2016

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
20.03.2016	1. Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux	3'299	1'168	1'023 87.59 %	145 12.41 %
<i>Taux de participation 36.31 %</i>					

3.1.14 Participation au système Easyvote

Pour rappel, la Commune d'Oron participe depuis quelques années déjà au projet Easyvote mis en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ). Fort de son succès et au vu des bons échos reçus, la Municipalité a décidé de poursuivre son partenariat avec Easyvote.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres intéressants (mise à jour septembre 2016) tirés du site internet easyvote.ch :

Brochures easyvote :

- 86'217 brochures envoyées à des jeunes du pays
- Les brochures sont diffusées dans les trois régions linguistiques et dans dix cantons : Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, les Grisons, Schaffhouse, Soleure, Tessin, Valais, Vaud et Zürich
- 350 communes et 89 institutions sont abonnées et offrent les brochures à leurs jeunes citoyens, collégiens ou étudiants
- 302 personnes privées sont abonnées

Mobilisation :

- Facebook-Likes : >11'892
- Twitter-Followers : >2'441
- Abonnés YouTube : >3'850
- Views sur YouTube : >742'265
- Followers sur Instagram : > 501
- Utilisateurs de la community : >9'100
- Téléchargements de l'application mobile : >18'000

3.1.15 Inspection de la Préfecture

La traditionnelle visite de commune effectuée par M. Daniel Flotron, Préfet, a eu lieu le 23 novembre 2016 et s'est déroulée à la satisfaction de tous.

3.1.16 Réception des nouveaux habitants



Comme à l'accoutumée, la Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2016 à Oron-la-Ville. Sur environ 340 familles invitées, 108 personnes y ont participé.

3.1.17 Réception des jeunes citoyens

Vu le faible engouement des nouveaux citoyens à répondre présent à son invitation, la Municipalité a décidé de changer le principe de la réception et de les inviter à la patinoire.

Ce concept a remporté l'écho escompté, puisque le 8 décembre 2016, 22 jeunes gens sur les 68 invités étaient présents pour une présentation de la Commune et de ses Autorités, partager une fondue et s'affronter dans un match de pétanque sur glace.

Un grand merci à la sympathique équipe présente, ainsi qu'à M^{me} Sandra Baud et M. Thierry Muser, exploitants de la patinoire, pour leur accueil.



3.1.18 Jubilaires

Le 13 mai 2016, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2016 leurs 80 ans (35), leurs 90 ans (20), et 100 ans et plus (1).

Elle a ainsi pu célébrer ces jubilaires, soit 23 octogénaires, 9 nonagénaires et une centenaire, accompagnée par les doyens de la Commune, M^{me} Evelyne Fornerod (1915) et M. Marcel Wicht (1922).



3.1.19 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2016 se monte à **CHF 421'554.55** (+ **CHF 30'956.15** par rapport à 2015).

3.1.20 Transports

Comme chaque année, la Commune a participé à la séance de coordination et d'échange avec les commissions de transports de la Broye et de la région Glâne-Veveyse en présence de M. Daniel Flotron, Préfet.

Plusieurs sujets ont été débattus avec l'amélioration des dessertes sur Berne comme point important. Le doublement des cadences sur la ligne de la Broye et l'avenir de la gare de Palézieux ont également été abordés.

3.1.21 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, 1'255 cartes ont trouvé preneurs. La recette restant stable, **CHF 51'760.--** contre **CHF 51'530.--** en 2015, il devient de plus en plus difficile de couvrir l'achat des abonnements, surtout que les CFF annoncent encore une augmentation pour 2017.

Cela dit, cette prestation reste très appréciée par la population.

3.1.22 Cinéma d'Oron

En 2016, le cinéma d'Oron a accueilli 8'776 spectateurs, soit une augmentation de plus de 2'000 spectateurs par rapport à 2015. Bien que ce chiffre réjouissant soit en partie dû à 2 films en particulier, « Demain » et « Ma vie de courgette », cela démontre la vitalité de cet établissement.

Du point de vue de la gestion de la salle, le Conseil Communal, par le biais de sa Commission des finances, exige la présentation de comptes vérifiés et audités pour verser la subvention communale annuelle.

3.1.23 Ecoles de musique

CMDO

M. Menétray, Municipal, est membre du comité du Centre musical du district d'Oron (CMDO) et y représente la Commune.

Le CMDO a passé sa première année complète dans les locaux de collège de Palézieux mis à disposition par la Commune, selon la Loi sur les écoles de musique (LEM), ceci à la satisfaction de tous.

Harmonie d'Oron

M. Modoux, Syndic, est membre du comité de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron.

L'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron compte 67 élèves. Des classes de solfège avec instruments ont été ouvertes.

3.1.24 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré deux demandes en 2016. L'une a été acceptée et la deuxième rejetée, les conditions fixées par ledit règlement n'étant pas respectées.

3.1.25 Porcherie - Projet de porcherie régionale

Afin de répondre aux nouvelles normes en matière de détention des porcs, les Sociétés de laiterie de Chesalles-sur-Oron et d'Ecoteaux, ainsi que de la Fromagerie de Palézieux travaillent en collaboration sur leur projet qui est en cours d'étude sur un site près de la zone industrielle de Granges (Veveyse).

3.1.26 Abattoir - Projet d'abattoir régional

Le groupe de travail réunissant les Communes de Puidoux, Forel (Lavaux), Savigny et Oron a pris contact avec la Société de laiterie de Les Tavernes afin de voir dans quelle mesure elle accepterait de céder la parcelle de l'ancienne laiterie afin d'y aménager un nouvel abattoir régional.

Le Comité de la Société de laiterie de Les Tavernes s'étant prononcé négativement sur la requête du groupe de travail, le projet est actuellement toujours en recherche de solutions.

3.1.27 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 54 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
ACVS – Section Haute-Broye Jorat			
Olivier Tribolet	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 447 41 45
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80

Amicale des Bracailleurs			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com		079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	http://www.chevaud.ch/pecjorat.html	078 622 95 80
ASHB			
Julien Grand	ashb@bluewin.ch	www.ashb.ch	079 543 24 72
Assemblée Evangélique			
Nicolas Lehmann	secretariat@ee-oron.ch	www.ee-oron.ch	021 907 63 28
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Zufferey			021 907 99 68
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdjg@bluewin.ch		021 907 79 26
AthleticaOron			
Franco Vaccher	vaccherf@gmail.com	www.athleticaoron.ch	021 907 91 47
Badminton Club Oron			
M. Nicolas Pineau	nicolas.pineau@bcoron.ch	www.bcoron.ch	076 217 10 27
Basket Club Oron-Veveyse			
Samuel Carera	bbcveveyse@gmail.com	www.veveyse-basket.ch	079 449 34 00
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Patrick Jaunin			021 907 82 47
Cavaliers d'Oron et DGM			
Isabelle Cordey	i.cordey@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 252 34 42
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Philippe Chevalley	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	078 619 18 20
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85

Crescendo Jean-Daniel Dind	info@choeur-crescendo.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 225 03 85
Ensemble vocal Intervalles Florence Pires			021 921 16 65
Fil d'argent Oron et environs Jacqueline Martin			021 907 87 06
Groupe de rencontre des Aînés Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym-Hommes d'Oron Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron Eric Gilliéron	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 483 50 23
Harmonie d'Oron Marc Gilliéron	Marc_gillieron@hotmail.com	www.harmonieoron.ch	079 772 10 68
Jeunesse de Palézieux Tobias Hockenjos			077 455 40 04
Lè Maïentzettè Victorien Kissling	victorien.kissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	021 515 34 27
Les Co'pain Nicole Rubattel			021 907 85 47
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux Jacques Chamot	jchamot@bluewin.ch		079 706 94 30
Les Irréductibles Carmen Peer	Peer.carmen@gmail.com		076 389 66 89
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Les Sittelles, Société d'accordéonistes Eric Mercanton-Malikov	emercanton@bluewin.ch	www.lessittelles.ch	079 212 70 86
Ludothèque La Place de Jeux Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché « Terroirs de Haute-Broye » Carine Théraulaz	carine_savoy@hotmail.com		077 413 52 69
Mot'occase Frédéric Muser	f.muser@sunrise.ch		079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs Martin Baudois	m.baudois@bluewin.ch		079 705 48 68
Paroisse protestante Oron-Palézieux Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch		021 907 89 88

Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye			
Laurent Escart	president@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	079 700 78 77
SEL d'Oron et d'ailleurs			
Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux			
Myriam Edward	sdp-palézieux@hotmail.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch		078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	gabriel.yndj@bluewin.ch		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	r.crausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Laurent Broillet	Laurent@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 301 20 67
Union des sociétés locales de Palézieux			
Christophe Stauffer	c.stauffer@bluewin.ch		079 355 04 76
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	stephanie.jubin@vbchb.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

3.1.28 Manifestations locales

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles de nombreuses fois. En outre, nous avons délivré :

- 63 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool)
- 3 autorisations de loto
- 11 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont notamment été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Loto de l'Harmonie d'Oron
- Match aux cartes de la Gym Hommes
- Bal du Petit Nouvel An par la Jeunesse de Palézieux
- Préparation au Masterclass de musique de marche par la Société Cantonale de Musique Vaudoise
- Apéro du Nouvel An par la Société de Développement de Palézieux

- Match aux cartes du CADOC
- Concert annuel des Sittelles
- Repas de soutien pour M. Lucas Légeret
- Tournoi DEF de l'ASHB
- Traditionnel tournoi 2016 de l'ASHB
- Assemblée annuelle de l'Association Vaudoise des Fermiers
- Fondue organisée par le Rotary Club
- Auditions du CMDO
- Repas de soutien en faveur de M. Tristan Borel
- Repas de soutien de l'ASHB
- Spectacles du Cabaret d'Oron
- Soirée annuelle de Lè Maïentzettè et de La Sitelle
- Spectacles de Théâtre pour enfants par la troupe De Cour à Jardin
- Soirée MAD organisée par le Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Meeting de boxe par le Boxing Club de Châtel-St-Denis
- Marchés mensuels des produits du terroir
- Souper-Théâtre de la Jeunesse de Palézieux
- Tournois du BBC Oron-Veveyse
- Tournoi populaire d'unihockey de l'UHC
- Souper-concert de la Société de Développement de Palézieux
- Concours de gymnastique de Gym'Oron
- Passage du Tour de Romandie
- Coffre ouvert à Oron-la-Ville
- Représentations du Cirque Helvetia
- Championnat de lutte du Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Réception des Amis Versois par le Jumelage Palézieux Vers-Pont-du Gard
- Mot'Occase
- Chantée de Crescendo
- 68^{ème} Giron des Musiques
- Brocante de l'Atelier des Enfants
- 100 ans de l'ACCV (Association Cantonale du Costume Vaudois) par Lè Maïentzettè
- Tournoi de badminton pour les jeunes du Canton de Vaud
- La Balade des Dix Comme Une
- Réunions et congrès politiques
- Abbaye de la Haute-Broye
- Bal de fin d'année de l'Etablissement scolaire
- Marche du Général-Guisan

- 9^{ème} Tir de la Broye
- Festival RockOBattoir
- Rallye de l'Auto Moto Club d'Oron
- 30^{ème} anniversaire de l'AS Haute-Broye
- Promotions par l'Etablissement scolaire
- Passeport vacances 2016
- Manifestations des Co'Pain organisées autour du thème du pain
- Soirée mousse de la Jeunesse de Palézieux
- Fête nationale
- KidsGames par l'église évangélique
- Camp de gymnastique aux agrès par l'ACVG
- Concours hippique du DGM
- Marché de la Grenette
- Concours de pétanque de l'Oronaise
- Marché au Château du CADOC
- Focus Day par SD Focus
- L'Amérique à Oron par la Librairie du Midi
- Ronde de championnat UHC
- Match de coupe suisse du BBC Oron-Veveyse
- Assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)
- Foire aux oignons
- Soirée écossaise des Crapauds
- Sortie et raquettes par l'Amicale des Thioleyres
- Comédies musicales de Crescendo
- Brisolée par le Jumelage Oron-Bussac
- Nuit du Vin Cuit par le Jumelage Palézieux Vers-Pont-du Gard
- Dîner d'automne de l'ASHB
- Fête paroissiale
- Tournoi du VBC Haute-Broye
- Concert de bienfaisance pour les enfants atteints du cancer par M^{me} Rahel Marciano
- Repas de soutien du Rugby Club Haute-Broye
- Soirée annuelle de Gym'Oron
- Téléthon d'Oron
- Concert annuel de l'Harmonie d'Oron
- Noël villageois par l'Amicale de Les Thioleyres
- Noël villageois par la société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds
- Fête de solidarité organisée par l'UAPE

- Rencontre de l'Avent par les Co'pain
- Brunch de l'Avent du CADOC
- Noël villageois de l'USL Palézieux
- Chantée de Noël des classes de Chesalles-sur-Oron
- Noël villageois par l'Amicale des Anciens Pompiers de Bussigny/Chesalles
- Chantée de Noël et spectacle de l'Etablissement scolaire

3.1.29 Fête nationale



La fête nationale 2016 s'est déroulée au centre sportif à Oron-la-Ville avec le soutien apprécié de l'Association du Jumelage Oron-Bussac et en présence de notre orateur officiel, M. Daniel Brélaz, Conseiller national et ancien Syndic de Lausanne.

Selon le vœu de la Municipalité, il n'y a pas eu de feu d'artifice cette année, par contre l'orchestre Flashback a, dans une belle ambiance, agrémenté la soirée avec une multitude de tubes des années 80.

3.1.30 Assemblée cantonale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM)



Le 7 octobre 2016, la Commune d'Oron a eu le privilège d'organiser les assises annuelles de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et d'accueillir les 115 personnes qui ont répondu à l'invitation du Comité cantonal et qui se sont déplacées à la salle polyvalente de Palézieux pour l'occasion.

En présence de M. Daniel Flotron, Préfet, M. Philippe Modoux, Syndic d'Oron et Député, et M^{me} Corine Martin, Cheffe du Service des Communes et du Logement (SCL), qui ont assuré la partie officielle, l'ordre du jour statutaire a été rondement mené et, après une courte pause, les participants ont eu l'occasion d'assister à une intéressante présentation du projet Plateforme 10 par M. Emmanuel Ventura, Architecte cantonal, et M. Bernard Decrauzat, Responsable financier.

La matinée s'est terminée par un apéritif au Clos d'Oron et un succulent repas apprêté par Clairemonde et son équipe.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 11/2016).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 20 juin 2016, le Conseil communal a adopté le préavis 12/2016 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2017, maintenant le taux communal à 69 points.

3.2.3 Plafond d'endettement

Le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--**. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012 pour les législatures 2011 - 2016 et 2016 - 2021.

3.2.4 Successions

Le 26 septembre 2016, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donations et successions (préavis 20/2016).

Au cours de l'année 2016, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2017 était de 187, soit une augmentation de 30 (157 en janvier 2016).

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	
Demandeurs d'emploi	8	47	52	40	30	10	187
Variation annuelle en %	60	23.7	23.8	8.1	20	0	19.1

3.3.2 Accueil de jour des enfants

Le réseau APERO est composé de 13 communes membres. Suite aux élections communales de juin 2016 et à la création de la Commune de Jorat-Mézières issue de la fusion des Communes de Mézières, Carrouge et Ferlens, la composition du Comité Directeur a évolué. La Commune d'Oron y est représentée par 3 membres sur les 7 qui le composent.

Dans la perspective du budget 2017, il a été décidé d'accorder un rabais fratrie pour les parents placeurs quelle que soit la structure du réseau utilisée. Si ce rabais présente un coût pour le réseau (**CHF 220'000 --**), il permet également à ce dernier de voir passer son taux de subventionnement par la FAJE de 22 % à 25 % de la masse salariale.

Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget APERO 2017		Budget APERO 2016		Comptes APERO 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	6'517'108.05	5'027'000.--	5'878'060.--	4'657'500.--	4'932'668.84	3'848'512.96
Accueillantes en milieu familial	1'873'191.95	1'551'900.--	1'607'500.--	1'466'500.--	1'869'642.36	1'570'272.90
Réseau APERO	345'351.55	2'157'751.--	290'700.--	1'652'260.--	336'242.07	1'719'767.41
	8'736'651.55	8'736'651.55	7'776'260.--	7'776'260.--	7'138'553.27	7'138'553.27

La garderie Liloane, inaugurée en septembre 2015, voit son taux d'occupation varier de 80 % à 87 % en fonction des jours et des groupes d'âges. Il faut rappeler qu'il faut environ deux ans pour qu'une structure trouve son rythme de croisière.

Dans ses locaux, l'Archipel accueille les enfants de 1P et de 2P (24 places). Quand à L'Ilot, situé dans le centre sportif, il accueille les élèves dès la 3P jusqu'à la 7P (48 places).

Plusieurs parents ont interpellé la Municipalité pour qu'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) voie le jour à Palézieux-Village. Il faut également se rappeler qu'en 2018, les réseaux auront l'obligation de répondre à toutes les demandes.

Un travail sur les droits de l'enfant a été accompli dans le cadre de l'UAPE L'Ilot. Ce travail a été réalisé sur le modèle d'un calendrier de l'Avent et s'est terminé par une fête avec un spectacle de Joël Cruchaud et des plats du monde ont été offerts au nombreux public présent.

Dans le cadre de cette réflexion, le globe « Pour un monde plus juste » s'est installé à Oron après avoir transité par Bethléem, Hébron en Palestine, mais aussi par Genève en Suisse.

L'accueil préscolaire et parascolaire est complété par une offre importante d'accueillantes en milieu familial (anciennement maman de jour). Au 31 décembre 2016, nous avons **64** accueillantes réparties sur les communes du réseau. Pour la Commune d'Oron, cela concerne **22** accueillantes.

Le réseau a accueilli dans l'ensemble des communes pour l'accueil en milieu familial :

Catégories d'âge	Nombre d'enfants
Précolaires	193
1-2P	81
3-8P	196

Ce qui équivaut à un total de 190'656 heures facturées en accueil familial l'année passée.

Pour 2016, le réseau a traité 318 demandes de placements, dépannages vacances ou dépannages maladies-accidents.

Il essaie de trouver des solutions de dépannage pour les parents qui le demandent durant les fermetures des structures collectives.

- **199** ont été concrétisées en accueil familial.
- **35** ont abouti dans une autre structure du réseau.
- **37** n'ont pas pu avoir de solution (la plupart du temps, ce sont des demandes très particulières avec des dimanches, des horaires dès 4 h., ou alors des exigences de parents trop contraignantes).
- **47** demandes ont été annulées ou sont restées sans suite.

11 % des demandes n'ont pas pu être satisfaites.

Ce travail correspond à un 1,2 ETP.

Des formations continues sont proposées aux accueillantes. Ces formations ont lieu en journée ou en soirée (une dizaine de cours par année).

En 2016, le cours de préparation à l'activité d'accueillante, géré par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), n'a pas été mis sur pied. Il se fera en 2017 avec 8 nouvelles accueillantes qui ont actuellement une autorisation provisoire (10 soirées de formation).

Le réseau propose aussi des sorties récréatives pour permettre une cohésion entre les accueillantes.

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

La Municipalité n'a enregistré aucune expulsion durant l'année 2016.

3.3.4 Facture sociale

La facture sociale représente un coût important pour notre Commune (**CHF 2'750'000.--** comme facture provisionnelle pour 2017). Le décompte final pour 2016 n'est pas encore connu et le sera dans le courant de l'automne 2017.

La facture sociale permet de financer les PC à domicile et hébergement (31.68 % des coûts), les diverses aides pour l'assurance maladie (9.45 %), le RI et la participation cantonale à l'assurance chômage (34.39 %), les subventions aux personnes handicapées (14,53 %), les prestations pour la famille (5.78 %) et les bourses d'études (4.14 %).

Prestations sociales

Nous pouvons déjà préciser que, sur l'ensemble de la région, le nombre de dossiers pour lesquels un paiement de prestations sociales (RI) a été effectué a fluctué entre 540 et 698 unités. Le total annuel de ces versements avoisine les **CHF 15'800'000.--**. Il est pourtant utile de mentionner que notre région d'action sociale est la plus modeste à cet égard, tant au niveau des volumes que du nombre de bénéficiaires.

La Commune d'Oron, pour sa seule part, a enregistré un cumul de 199 situations (dossiers) en 2016, ce qui représente en pourcentage 19,10 % du total du périmètre d'intervention.

Le nombre de dossiers ouverts auprès du CSR donnant droit au RI s'élevait à 107 au 31 décembre 2016, ce qui représente une diminution par rapport au 31 décembre 2015 (112).

3.3.5 Santé publique - Aide et soins à domicile

Dans le cadre de l'APROMAD, l'année 2016 a vu une augmentation de 4.71 % du nombre de clients. Durant cette année, le CMS d'Oron a suivi 630 clients, soit une importante augmentation de 10.92 %. Cette forte hausse est également présente dans les régions campagnardes (Oron, Echallens).

Les statistiques montrent que la majorité des prestations sont liées au vieillissement de la population. En effet, les 80 à 99 ans sont les plus représentés dans les bénéficiaires des prestations des CMS, suivis pour moitié par les 60 à 79 ans.

Le nombre d'heures dévolues à l'aide et aux soins a progressé de 291'902 heures en 2015 à 306'953 heures en 2016, soit une augmentation de 5,15 %.

L'objectif pour l'année 2017 est une diminution du taux de support global. En 2016, ce taux était de 103,6 % et l'objectif pour 2017 est d'atteindre un taux de 100 %.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2016, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	2'027
Catholiques	1'604
Sans confession	1'104
Autres et non renseignés	726

A noter que depuis l'automne 2016, les personnes n'ont plus l'obligation de nous renseigner sur leur confession.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

La convention liant les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron a été réactualisée le 17 juin 2014. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

La rénovation de la salle paroissiale catholique d'Oron est une réussite et ce local est très apprécié des utilisateurs.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le service de la Bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

En 2016, malgré une période critique sur le plan de l'approvisionnement en eau, il n'a pas été nécessaire de mettre en place des restrictions d'eau.

La gestion de l'eau s'est admirablement bien passée grâce à une excellente collaboration avec l'ensemble des fournisseurs.

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 478'166 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 210'886 m³ soit 44.10 % (40.07 % en 2015)
- Les achats d'eau extérieurs : 267'280 m³ soit 55.90 % (59.93 % en 2015)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2016 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	96'393 m ³
	Pompage de la Longive	106'917 m ³
Total Oron-la-Ville		203'310 m³
Bussigny-sur-Oron		7'576 m³
Total général		210'886 m³

4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 16'961 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 51'175 m³
Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à **CHF 1.60/m³** et solde d'achats à **CHF 1.50/m³**.

Maracon : 78'728 m³
Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Barussels : 73'473 m³
Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à **CHF 1.20/m³** et solde à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 46'943 m³

Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

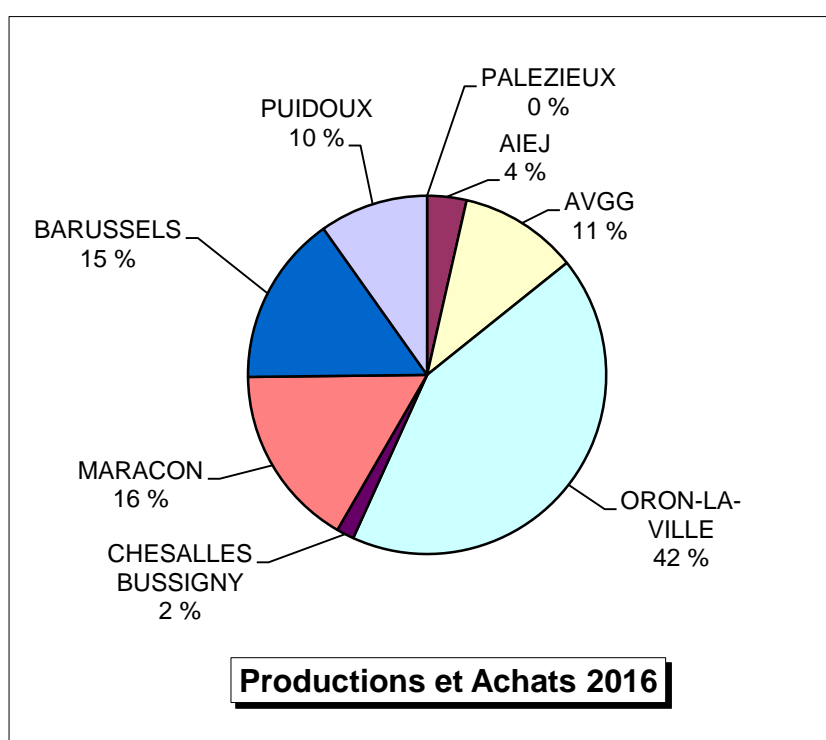
4.1.1.3 Ventes d'eau

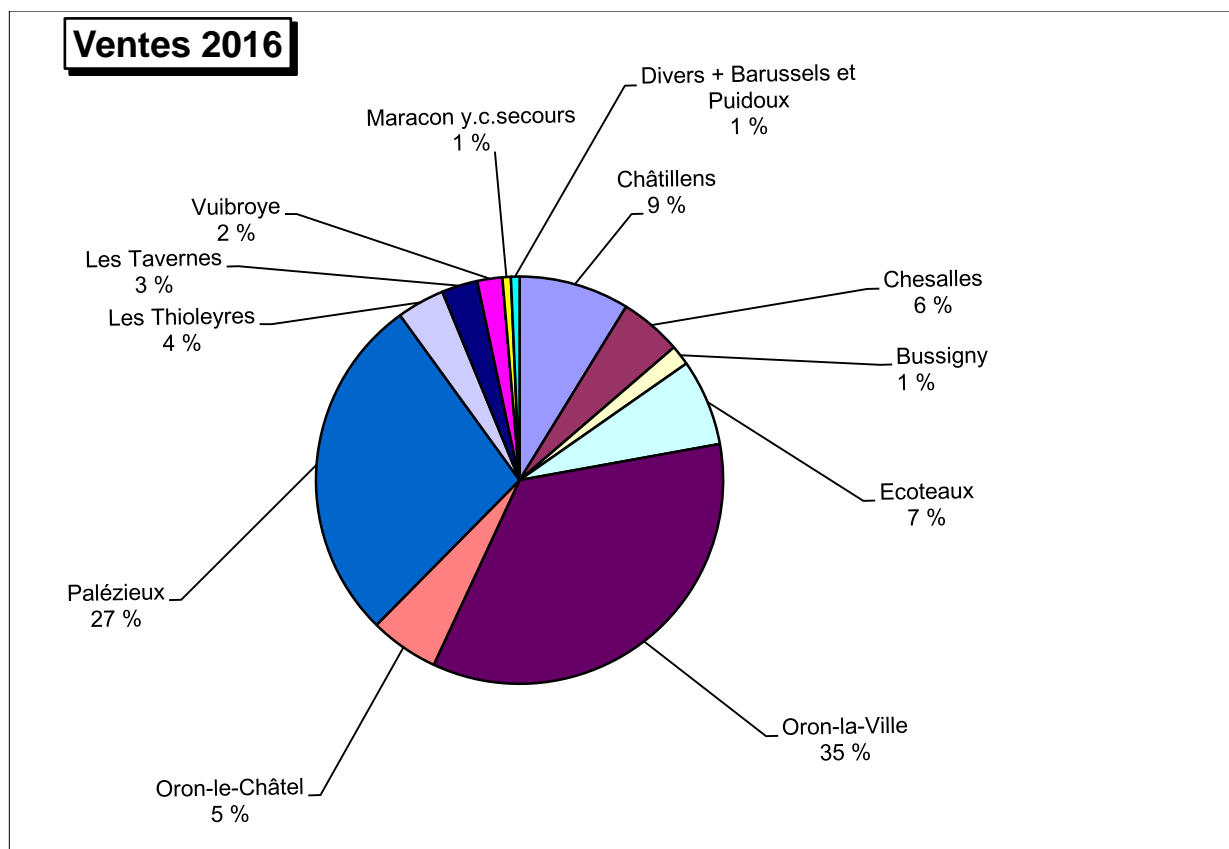
La consommation totale comptabilisée en 2016 est de 345'641 m³, soit une diminution par rapport à 2015 de 5.82 %. Cette diminution est la conséquence, en particulier, de la période humide du début de saison estivale qui a, de ce fait, réduit l'arrosage, et ceci, malgré le nombre considérable de fuites sur le réseau et l'augmentation de la population.

PALEZIEUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX	
0 m ³	16'961 m ³	51'175 m ³	203'310 m ³	7'576 m ³	78'728 m ³	73'473 m ³	46'943 m ³	
Achat 2016							478'166 m³	

Ventes d'eau en m ³	
Ventes	Annuel
Châtillens	30'314
Chesalles	17'016
Bussigny	5'521
Ecoteaux	23'715
Oron-la-Ville	120'193
Oron-le-Châtel	18'948
Palézieux	95'425
Les Thioleyres	13'097
Les Tavernes	9'862
Vuibroye	6'892
Maracon y.c.secours	2'301
Divers + Barussels et Puidoux	2'357
Total des ventes	345'641

Différence	132'525 m³
comprenant pertes et eau non comptabilisée	27.72 %
Consommation annuelle par habitant	63 m³





4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau. Les résultats d'analyse démontrent une qualité irréprochable et excellente à la consommation. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de mi-dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau 2016	Valeurs moyennes	Analyse réseau 2016	Valeurs moyennes
pH	7.8	Sulfate (mg SO ₄ /l.)	14
Conductivité à 20°C (microS/cm)	415	Nitrate (mg NO ₃ /l.)	5.66
Turbidité (UT/F)	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	4.5
Dureté totale (°F)	24.2	Fluorure (mg F/l)	<0.1
Dureté carbonatée (°F)	22.8	Bromure (mg Br/l)	<0.1
Calcium (mg Ca/l)	81	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	2.45
Magnésium (mg Mg/l)	9.6	Carbone organique total (mg C/l)	<1.0
Sodium (mg Na/l)	4.5	Ammonium (mg NH ₄ /l)	<0.017
Potassium (mg K/l)	1.0	Nitrite (mg NO ₂ /l)	<0.009
Hydrogénocarbonates (mgHCO ₃ /l.)	279		

4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

La Municipalité a commencé les travaux de mise en œuvre prévus dans le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).

Sur la base du tableau du bureau RWB Hydroconcept Sàrl (préavis 15/2016), le programme des travaux de la 1^{ère} étape se détaille en quatorze chantiers distincts qui sont énumérés ci-dessous, pour un montant de **CHF 6'512'000.-- TTC** :

N° interv.	Description	Coût	
Étape 1 : 2015-2017		Montant des travaux HT [CHF]	Remarques
1.1	SP/RP Entre-deux-eaux, transfert bidirectionnel Carboles <-> Clos (réalisation en cours)	974'000	Préavis 01-2014 et 26-2014
1.2	Réservoir des Clos et station de pompage, trop plein 705 m	2'411'000	
1.3	Chambre RP pour Oron-le-Châtel, l'Abergement et Bas-Crochet	147'000	
1.4	Conduite réservoir des Clos - Oron-la-Ville	536'000	préavis 09-2016 (pour 1ère partie- rite de Bulle)
1.5	Conduite de refoulement Clos - Chesalles (via R. d'Oron le Châtel et Bussigny)	1'743'000	
1.6	Bouclage l'Abergement	55'000	
1.7	Bouclage Palézieux village	186'000	
1.14	Conduite Entre-deux-eaux - ZI Palézieux gare (remplacement A200 et pose nouvelle conduite)	620'000	Préavis 06-2016
1.8	Équipement du puits d'Ecoteaux	281'000	Préavis 05-2016
1.9	Réhabilitation des captages et de la station de pompage de la Côte-aux-Tavans	831'000	
1.10	Démolition SP Cote-aux-Tavans existante	20'000	
1.11	Démolition des réservoirs d'Oron-la-Ville et d'Oron-le-Châtel	60'000	
1.12	Démontage du réducteur de pression et modification appareillage En Pradin	20'000	
1.13	Démontage du réducteur de pression et modification appareillage Au Grand-Clos	20'000	
TOTAL HT PREAVIS ETAPE 1		6'029'000	

Par ailleurs, la Municipalité saisit l'opportunité, à chaque changement de conduite, de les adapter et de les dimensionner en adéquation avec les objectifs du PDDE.

4.1.4 Etat des ouvrages (autocontrôle)

4.1.4.1 Renouvellement de conduites

Tout au long de l'année, de nombreux raccordements ont été réalisés pour les nouvelles constructions.

Les travaux les plus conséquents effectués en 2016 sont :

Châtillens - Conduite Ancienne Route (préavis 08/2015) :

Dans le cadre du concept de distribution défini dans le PDDE, la conduite de liaison située sur l'axe des routes d'Essertes et de Lausanne a été remplacée par une conduite de diamètre 200 mm. Elle permet d'assurer le bouclage entre Les Tavernes et Oron-la-Ville et ainsi renforcer la défense incendie. Parallèlement, une conduite de distribution, située entre des villas et un immeuble locatif, dont l'accès en cas de fuite était difficile, a été déplacée.

Enfin, le remplacement du tronçon situé dans l'Ancienne Route a permis de terminer le bouclage entre Châtillens et Oron-la-Ville, débuté en 2002 et prolongé par le forage dirigé en 2014 sous la Broye.



Fouille devant le restaurant Pad-Thai



Raccordement sur tripléte en face de la gare



Jeu de vannes devant la propriété Grand



Raccordement de l'ancienne Poste

Palézieux-Gare - Conduite Chemin des Fleurs :

La Municipalité a profité des travaux entrepris par l'entreprise Holdigaz SA pour remplacer la conduite d'eau potable entre le pont des CFF et la borne hydrante proche de l'entreprise Ducret-Fleurs, soit environ 130 mètres en PE 100.



Palézieux - Conduite « Entre deux Eaux - La Léchaire » (préavis 06/2016) :

Suite à de nombreuses fuites, dont deux successives en 2015, la Municipalité a anticipé les travaux suivants, faisant partie des trois étapes principales de mise en œuvre du PDDE :

- La pose de 900 mètres de conduite PE 315/257.6 permettant de relier la zone industrielle de Grivaz (qui connaît un important développement) à la nouvelle station de pompage d'Entre Deux Eaux.
- En parallèle, la pose de 250 mètres de conduite PE 180/157.8 permettra de relier le futur captage de la Côte-aux-Tavans à la station d'Entre Deux Eaux.
- Dans la foulée, la pose de somos de réserve a été réalisée en prévision du tirage d'une fibre optique pour la télégestion de la Côte-aux-Tavans.



Installation proche de Streetbox



Face au terrain de foot



Pousse tube sous la route cantonale

Oron-la-Ville - Route de Bulle (préavis 09/2016) :

Le remplacement d'environ 360 mètres de l'ancienne conduite en fonte, reliant l'actuel réservoir d'Oron-la-Ville au giratoire provisoire, par une conduite PE 315/277.6. Cette dernière a été adaptée et dimensionnée en vue de la liaison future du nouveau réservoir des Clos.

En raison de nombreuses fuites constatées sur le tronçon situé devant la station-service à Oron-le-Châtel, la conduite en fonte a été remplacée sur environ 65 mètres par une conduite en PE 180/158.6.

Profitant de la réfection de la Route de Bulle, la liaison entre le Restaurant de la Chavanne et la Route de Romont a été remise à neuf.



Sortie d'Oron-la-Ville



Raccordement rond-point provisoire

Traversée de route
sortie d'Oron-la-Ville

Devant le garage Wicht

Oron-la-Ville - Chemin de la Paisible :

Dans le cadre des travaux à la Route de Bulle, la Municipalité a changé la conduite d'eau potable, qui a subi un nombre important de fuites ces dernières années, et terminé le bouclage de la Faverge.



4.1.4.2 Fuites

Au cours de cette année, 42 interventions ont été comptabilisées, soit 20 fuites sur le réseau communal, 12 fuites sur le réseau privé, ainsi que 10 pannes et dérangements. Ces incidents nous permettent de projeter, judicieusement, les travaux de réfection des conduites à changer.



4.1.4.3 Compteurs

De septembre à octobre 2016, nous avons relevé les données de consommation d'eau de 1'166 compteurs. Parmi ceux-ci, 880 appareils sont équipés d'un système de relevé à distance. Dès 2016 et chaque année, dans le but de faciliter le travail de collecte de données annuelles, environ 110 compteurs, anciens ou mal situés, seront changés et munis de ce système.

Les nouvelles tablettes de relevé à distance fonctionnent à la satisfaction de tous.

4.1.4.4 Ecoteaux - Puits (préavis 05/2016)

Afin d'entreprendre les travaux d'équipement du puits, au lieu-dit Au Very, la Municipalité a réalisé un nouveau forage d'exploitation à environ 50 mètres de l'ancien forage de prospection à cause de la proximité du bâtiment et de la future zone S1.

Ces travaux permettront à la Commune d'Oron d'augmenter son autonomie en eau et de réduire ses achats extérieurs.



4.1.4.5 Bornes hydrantes

Le contrôle des bornes hydrantes se poursuit selon le tournus qui a été mis en place depuis 2011.

4.1.4.6 Règlement communal de la distribution d'eau potable

Le règlement adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 7 décembre 2015 a été approuvé par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE) le 8 avril 2016.

4.1.5 Biogaz - Palézieux Bio-énergie SA

2016 marque la première année complète de fourniture de chaleur au collège de Palézieux depuis la centrale de biogaz.

Il a fallu cependant trouver les réglages adéquats entre la fourniture de chaleur émanant du biogaz et la production interne par le gaz. Si, en début d'année, il a encore été consommé trop de gaz, les derniers réglages effectués permettent de chauffer le bâtiment à 80 % par cette énergie renouvelable.



4.1.6 Réseau haut débit de Swisscom

L'équipement haut débit des localités de Chesalles-sur-Oron, Bussigny-sur-Oron et Oron-le-Châtel a été réalisé par l'entreprise Swisscom SA.

4.1.7 Télé-réseau VO Energies multimédia SA

Le changement d'Oronvision SA à VO Energies multimédia SA est bénéfique pour nos citoyens, une facilité de travail et de collaboration est appréciée. VO Energies multimedia SA profite des fouilles et travaux en cours pour déployer son réseau.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 500'000.--/an.**

Pour 2016, dans le cadre des travaux relatifs aux exigences du PGEE, des contrôles caméra ont été pratiqués sur des secteurs du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces derniers ont généré des travaux pour un montant d'environ **CHF 100'000.--**.

4.2.2 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

Cependant, l'agrandissement de la STEP « La Verna » est bloqué suite à l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et de l'exigence du propriétaire du terrain.

Conformément aux directives du Service des communes fribourgeoises, l'Association VOG a transmis le tableau relatif à l'endettement net des communes membres de la VOG au 31 décembre 2016. Sur la base de ce dernier, au niveau de l'endettement, la Commune d'Oron n'a plus d'engagement vis-à-vis de l'Association VOG.

4.2.3 Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel

Suite à de nombreuses plaintes relatives à des odeurs nauséabondes à Oron-le-Châtel, l'Association VOG, en étroite collaboration avec la Commune d'Oron, a procédé, le 14 novembre 2016, à un contrôle du collecteur d'eaux usées VOG, par un test de fumée.

Lors de l'introduction de la fumée, entre l'entrée de la localité (direction pont) jusqu'à la hauteur de la gare CFF, les chéneaux, siphons, grilles et couvercles sont inspectés, sachant que ce type d'équipement ne devrait pas être raccordé à ce type de canalisations.

Il en résulte qu'une vingtaine d'installations privées nécessitent une mise en conformité, qui sera exécutée durant 2017.

4.2.4 STEP d'Ecoteaux

Les résultats des analyses effectuées chaque mois démontrent que les concentrations et les rendements ne respectent toujours pas la législation en vigueur.

La demande officielle de raccordement de la STEP d'Ecoteaux au réseau VOG a été acceptée, sous condition de contrôles des mesures d'eaux claires parasites, qui sont en cours.

L'étude de la nouvelle STAP et du raccordement sont en cours.

4.2.5 Entretien du réseau

Grâce au système de contrôle et d'entretien des dix-neuf STAP, instauré en 2012, aucune panne n'a été enregistrée cette année.

Lors de la réfection du Chemin de la Paisible à Oron-la-Ville, il a été procédé au remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires.

A la Route du Village à Bussigny-sur-Oron, ainsi qu'au Chemin de la Corbaz à Chesalles-sur-Oron, les collecteurs d'eaux claires ont été partiellement remplacés et, pour une part, réparés.

4.2.6 Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz

L'ancienne Commune de Châtillens avait adopté, fin 2011, un préavis relatif à la création d'un collecteur d'eaux usées reliant les bâtiments hors zone de la Chervettaz au réseau principal avec création d'une station de pompage.

Une séance avec les propriétaires est prévue en 2017.

4.2.7 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué et un répertoire devra être mis sur pied, courant 2017, en coordination avec le service cantonal concerné.

5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Par rapport à 2015, le nombre d'élèves est resté stable. Il était de 807 au 31 octobre 2016. Les élèves sont répartis dans 43 classes. Ces élèves sont encadrés par 99 enseignants, 75 femmes et 24 hommes.

Les comptes de l'Etablissement pour l'année 2016 sont en cours de validation, mais ils présentent des sommes non dépensées pour un montant de **CHF 187'784.80** par rapport au budget. Le coût moyen par élève, qui s'élève à **CHF 3'734.33**, est en augmentation de **CHF 151.93** par rapport à 2015.

Une nouvelle convention scolaire entre l'Etat de Vaud et le Bureau de référence a été négociée afin de réajuster le temps dévolu aux tâches de compétence communale effectuées par l'Etablissement scolaire (gestion des factures, transports scolaires, devoirs surveillés, camps, etc.).

Le manque de salles de gymnastique oblige les élèves de 9, 10 et 11^{ème} à effectuer une partie des heures de gymnastique entre 12 h. et 13 h. De ce fait, le Bureau de référence a été interpellé par des parents d'élèves et par l'Association des parents d'élèves (APE) afin qu'une indemnité pour frais de repas (LEO) soit versée aux familles concernées. Une directive prévoyant cette indemnité de **CHF 3.--** par repas a été édictée et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Ces heures de gymnastique durant la pause de midi ont engendré des heures de surveillance en fin de journée dans l'attente des bus scolaires. Le nombre d'heures hebdomadaires à l'horaire des élèves est régi par la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et ne peut être augmenté ou diminué en fonction des spécificités locales.

Vous trouverez en annexe le rapport d'activité 2016 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux¹.

5.1.2 Transports scolaires

L'organisation et la mise à disposition de transports scolaires est une tâche communale qui, depuis de nombreuses années, a été déléguée à l'Etablissement scolaire (M^{me} Bucher). La confection des horaires se fait en étroite collaboration avec le transporteur (CarPostal). Si l'autorisation de transporter des élèves en bus de ligne se négocie au niveau fédéral, pour ce qui concerne les ScolaCar, l'Etablissement scolaire a obtenu une autorisation de transport d'élèves à la rentrée scolaire de 2016 par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour une durée de 10 ans.

En 2016, la facture des transports scolaires a augmenté de **CHF 50'000.--** pour atteindre **CHF 709'500.--**, mais reste en deçà des **CHF 850'000.--** portés au budget 2016.

¹ Rapport d'activité 2016 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Il est important de relever que les enfants des écoles qui prennent les bus de lignes permettent d'offrir à l'ensemble de la population de nos localités une densification de l'offre en transports publics en journée sur les lignes utilisées.

Les coûts des transports scolaires se montent annuellement à **CHF 875.--** par élève.

5.1.3 Elèves scolarisés à l'extérieur

La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011, à l'article 63, précise que l'enfant est scolarisé en principe dans son établissement de domicile. Dans les cas prévus par la loi, un élève peut toutefois être accueilli par un autre établissement. Ainsi, un montant forfaitaire, fixé par le Département, détermine les frais remboursés par la Commune ou Association de domicile de l'élève à la Commune ou Association concernée par l'établissement. La décision 138 de la Cheffe de Département précise tous les cas de figure.

Si une demande de dérogation est faite par les parents, elle est préavisée par les deux établissements, ainsi que par les Autorités politiques communales concernées. La décision finale revient à la Cheffe de Département.

5.1.4 Règlement du Conseil d'établissement

La Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 oblige les communes à mettre sur pied un Conseil d'établissement formé pour un quart de professionnels, un quart des Autorités politiques, un quart des représentants des parents et le dernier quart de membres de la société civile. Un règlement a été élaboré et envoyé à 4 reprises auprès des juristes de l'Etat de Vaud, avant d'être validé par ces derniers. Il sera présenté au Conseil communal d'Oron pour acceptation lors de la première séance 2017 et devra encore être accepté par les Communes d'Essertes et de Maracon.

5.1.5 Règlement des transports scolaires

Travaillé durant l'automne avec le responsable organisationnel de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) pour notre région, ce règlement sera présenté au Conseil communal pour acceptation lors de la première séance 2017 et devra encore être accepté par les Communes d'Essertes et de Maracon.

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérite sportif ou culturel

N'ayant pas enregistré suffisamment de candidatures en 2015, la Municipalité a décidé de revoir le concept des Mérites à partir de 2016 et de choisir elle-même les lauréats en fonction du rayonnement que ces derniers apportent dans la Commune et dans la région.

Par ailleurs, elle a décidé de n'attribuer que trois prix désignés par un lion d'or, un lion d'argent et un lion de bronze.

Pour 2016, les lauréats sont :

- Lion d'Or Tristan Borel (sport)
- Lion d'argent Théo Schmitt (culture)
- Lion de bronze Association « L'Amérique à Oron » (culture)

La distribution des Mérites a eu lieu le samedi 3 décembre 2016 à l'occasion du Téléthon.



6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier au 31.12.2016

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Oron-le-Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n° 7326
Palézieux	Ancienne garderie (Salle de la gare) – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collège – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collège – ECA n° 9012

6.1.1.2 Patrimoine administratif au 31.12.2016

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199
Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184 Bâtiment scolaire, congélateur – ECA n° 4008

Ecoteaux	Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le-Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Garderie Liloane – ECA n° 9230 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422
Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir et cibles – ECA n° 468 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193 Art'Scène – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (couvert, local SI) – ECA n° 6019
Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101

A relever que la valeur ECA de l'ensemble des bâtiments communaux est estimée à **CHF 95'477'962.--**.

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 1 pièce, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3.5 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 2 ^{ème} étage
Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - ancien bureau communal - ancienne salle de municipalité
Oron-la-Ville	Centre sportif	- salle de classe - L'îlot
	Rte de Lausanne 44a	Garderie Liloane

Oron-la-Ville	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - local 41m ² + WC, 2 ^{ème} étage - appt. 3.5 pièces, 3 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 3 ^{ème} étage
	Collège, Rte de Lausanne 10	appt. 4 pièces, 3 ^{ème} étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
	Au Château 3	appt. 4.5 pièces, 1 ^{er} étage
Palézieux	Rte d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt 4 pièces, 1 ^{er} étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces (CMDO)
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

Hormis l'entretien courant des bâtiments (contrôles annuels et abonnements de chauffage, ramonage, traitement de l'eau potable, contrôles de l'ascenseur), les interventions suivantes ont été réalisées :

6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron



Suite au changement des locataires de l'appartement du rez-de-chaussée, les travaux suivants ont été effectués :

- Remplacement des fenêtres
- Réfection des peintures
- Petites réparations à la cuisine

Locaux de service (ECA 1014) :

Aucune intervention cette année.

6.1.2.2 Châtillens



Villa des maîtres (ECA 2148) :

Intervention

- Remplacement d'un radiateur au premier étage

Collège (ECA 2083) :

intervention

- Pose de carrelage vers le lavabo de la salle de classe du premier étage

Abris PC (ECA 2196) :

Interventions

- Contrôle périodique des abris
- Réparation d'une porte

Temple (ECA 2031) :

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Réparation de l'entrée du temple

6.1.2.3 Chesalles-sur-Oron



Maison villageoise (ECA 3146) :

Interventions

- Entretien de la porte d'entrée du garage
- Retouches des peintures et carrelages de l'appartement du rez

Congélateur (ECA 3020) :*Intervention*

- Entretien annuel des installations frigorifiques

Collège (ECA 3067) :*Interventions*

- Remise en état de la toiture
- Retouches suite au contrôle obligatoire des installations électriques
- Travaux sanitaires dans une salle de classe
- Changement de la pompe de relevage
- Remplacement d'un luminaire dans la cuisine d'un appartement

Refuge*Intervention*

- Aménagement de WC

6.1.2.4 Ecoteaux**Grande Salle** (ECA 4184) :*Interventions*

- Remplacement des tapis de judo
- Changement de la barre dans les WC handicapés
- Entretien des installations sportives
- Remplacement des quatre projecteurs de scène

Congélateur (ECA 4008) :*Intervention*

- Réparation d'une fuite de l'installation frigorifique

Bâtiment scolaire (ECA 4008) :*Interventions*

- Remplacement d'un WC de l'école
- Changement du luminaire du clocher
- Réparation des chéneaux
- Petits travaux suite au changement de locataires
- Remplacement du frigo au carnotzet

6.1.2.5 Les Tavernes**Ferme de Haut-Crêt** (ECA 5037) :*Intervention*

- Pas d'intervention cette année

Ancien collège (ECA 5026) :*Intervention*

- Transfert d'archives

Collège (ECA 5123) :*Intervention*

- Réparation des chéneaux

6.1.2.6 Les Thioleyres



Bâtiment scolaire (ECA 6074) :

Intervention

- Suite au préavis 13/2016, les travaux d'aménagement d'un appartement de trois pièces dans l'ancienne classe ont commencé.

6.1.2.7 Oron-la-Ville



Villa des maîtres (ECA 7326) :

Interventions

- Suite au changement des locataires du rez, réfection complète de la peinture
- Remplacement des batteries de la salle de bain de l'appartement du deuxième

Garderie Liloane (ECA 9230) :

Interventions

- Plantation d'arbres et d'une haie pour ombrager la garderie
- Travaux sous garantie de réparation de la pompe à chaleur
- Réglage des stores
- Aménagement du pavillon pour les poussettes

Refuge (ECA 7463) :

Intervention

- Pas d'intervention cette année

Bâtiment scolaire (ECA 7027) :*Interventions*

- Achat de mobilier suite à l'aménagement de deux classes
- Création d'une salle d'art visuel
- Diverses réparations des luminaires
- Réparation d'une ligne informatique
- Diverses réparations suite à des problèmes d'étanchéité
- Travaux sanitaires dans une salle de classe
- Remplacement d'une vitre cassée suite à un acte de vandalisme
- Nettoyage des tags suite à un acte de vandalisme
- Réparation d'une porte suite à un acte de vandalisme
- Réfection complète des locaux PPLS
- Réparation de la porte de la chaudière
- Travaux d'entretien de la peinture du couloir des classes enfantines
- Réparation des chéneaux

Bâtiment communal (ECA 7011) :*Interventions*

- Remplacement d'une batterie de salle de bain
- Réparation des stores Velux
- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Changement des roulements de la porte coulissante du BTO
- Agencement d'un local archives pour le BTO
- Pose d'un boîtier extérieur pour la sirène de protection civile

Centre sportif (ECA 7544) :*Interventions*

- Réfection de la place gravelée avec création de places de parc
- Participation à l'achat du tapis de saut en hauteur
- Réparation du tartan extérieur
- Remplacement des buts d'unihockey
- Achat de buts de tchoukball
- Réparation d'une porte suite à une effraction
- Nettoyage des tags suite à un acte de vandalisme
- Entretien des tables de la cafétéria
- Changement des grilles pare-pluie de la toiture

- Réparation des chéneaux
- Remplacement du lave-vaisselle de la cafétéria
- Dépannage des stores de la façade vitrée

Voirie (ECA 7158) :

Interventions

- Changement des cylindres
- Remplacement de la pompe de circulation du chauffage
- Pose de diverses prises et enrouleurs électriques
- Entretien de la citerne
- Entretien de la porte d'entrée sectorielle

Cure (ECA 7002) :

Intervention

- Pose d'un éclairage extérieur (accès à la salle)

Pavillon scolaire (ECA 9145) :

Interventions

- Travaux (sous garantie) sur la pompe à chaleur
- Aménagement de mobilier scolaire, suite à l'équipement d'une classe
- Nettoyage des tags suite à un acte de vandalisme

Vestiaires / buvette ASHB & patinoire (ECA 7406) :

Interventions

- Retouches suite au contrôle obligatoire des installations électriques
- Réparation des chéneaux
- Remplacement d'une porte vitrée (bris de glace)
- Augmentation de la puissance électrique pour la patinoire
- Déplacement du container de la pétanque

Temple (ECA 7001) :

Intervention

- Entretien sonnerie et cloches

Locaux de service :

Ancienne salle de gymnastique

Aucune intervention cette année

WC publics

Intervention

- Nettoyage des tags suite à un acte de vandalisme

Abris PC EMS La Faverge

Interventions

- Réfection des douches
- Travaux d'entretien suite au contrôle périodique

6.1.2.8 Oron-le-Châtel



Bâtiment communal (ECA 8004) :

Interventions

- Rénovation de la porte d'entrée
- Réparation de la porte de l'armoire du tableau électrique
- Déménagement des archives

6.1.2.9 Palézieux



Ancienne garderie (ECA 162) :

Intervention

- Changement de l'ancienne cuisinière de l'appartement

Auberge communale (ECA 56) :

Interventions

- Vidange du séparateur à graisse
- Entretien des installations frigorifiques
- Réparation du chauffe-eau
- Réparation du sèche-linge de l'appartement
- Réparation des chéneaux

Maison de Commune (ECA 22) :

Interventions

- Remplacement des fenêtres du bureau du greffe
- Remplacement du radiateur du hall d'entrée

Bâtiment scolaire (ECA 406) :

Interventions

- Contrôle périodique des abris PC et entretien de ces derniers
- Création d'une bande de roulement pour l'accès aux abris PC
- Pose d'un tableau électrique mural, vers la scène de la salle polyvalente pour les manifestations
- Entretien du chauffage au sol de la salle polyvalente
- Entretien de la cuisine de la salle polyvalente (brasière)
- Réfection de différents stores
- Remise en état de l'horloge
- Réparation des chéneaux
- Mise en conformité des locaux utilisés par l'école de musique CMDO
- Abonnement d'entretien des installations sportives

- Réfection de la place de parc et modification de la signalisation

Stand de tir (ECA 468) :

Intervention

- Pose d'une horloge pour l'éclairage de la passerelle

Pavillon scolaire (gare) (ECA 340) :

Intervention

- Comme annoncé, au vu de sa vétusté, ce pavillon a été fermé. Il a été démolit et la place a été remise en état.

Local du feu (ECA 193) :

Intervention

- Réparation suite à des problèmes d'écoulement dans l'appartement

Battoir (ECA 280) :

Intervention

- Réfection et amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur

Art'Scène (ECA 57)

Intervention

- Entretien de la ferblanterie (ancien canal cheminée)

Locaux de service (locaux de voirie, à côté du cimetière) (ECA 24) :

Aucune intervention cette année

Temple (ECA 1):

Interventions

- Fin des travaux de remise à niveau de l'installation électrique (y c. chauffage) suite au contrôle obligatoire
- Remplacement d'un carreau d'une fenêtre
- Entretien de la sonnerie et des cloches

6.1.2.10 Vuibroye



Ancien collège (ECA 9012) :

Intervention

- L'ancienne classe a été louée durant deux mois à l'Ecole du potier.

Four à pain et locaux de service (ECA 9011, 9100, 9101) :

Aucune intervention cette année

6.1.3 Vente d'immeubles et de terrains

Suite à l'approbation du Conseil communal, les objets suivants ont été mis en vente :

- Laiterie de Les Thioleyres (préavis 14/2015) - parcelle RF n° 16051 à M. Jean-Pierre Stauffer de Les Thioleyres.
- Parcelle RF n° 695 à Palézieux (préavis 12/2012) aux Retraites populaires - Vente à terme conditionnelle sous réserve de l'octroi du permis de construire.

Par ailleurs, des négociations sont en cours pour la vente de la parcelle RF n° 6014 à Ecoteaux (préavis 09/2014) et de trois parcelles à la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux (préavis 17/2016).

6.1.4 Achat de terrain

La Municipalité a procédé pour **CHF 26'000.--** à l'achat de 898 m² de terrain constituant la parcelle RF n° 250, propriété de la société Valorim SA laquelle, selon le règlement du plan de quartier « En Monéaz » à Palézieux-Gare, permet la construction d'un bâtiment d'utilité publique.

Cette transaction donne à la Municipalité la maîtrise sur cette parcelle et a permis, par la même occasion, de régler un très vieux litige entre les sociétés Valorim SA et Jacor SA. Cette dernière s'étant parallèlement portée acquéreuse de la partie de terrain sur laquelle des places de parc sont mises à disposition de ses locataires.

6.1.5 Patinoire

A l'instar des deux saisons précédentes, la gestion de la patinoire et sa buvette a été confiée à M^{me} Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser.

Pour cette nouvelle saison (2016 - 2017), la puissance électrique a dû être augmentée afin de faire fonctionner correctement les groupes frigorifiques. Une couverture provisoire a été réinstallée à la grande satisfaction des utilisateurs.

La fréquentation de la patinoire ainsi que de sa buvette est toujours en augmentation. En outre, la plupart des matinées et après-midis ont été occupés par les écoliers de la région.

La Municipalité remercie chaleureusement les 25 entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring de la patinoire.

6.1.6 Piscine

La Municipalité a décidé de soutenir les travaux de rénovation de la piscine de Moudon en souscrivant 10 parts à **CHF 100.--** de la Société coopérative dans le but de lui permettre d'effectuer des travaux devenus impérativement nécessaires aux installations afin de répondre aux normes en vigueur.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat

Le Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute-Broye a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014. Il regroupe 17 communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Armes de Moudon.

Oron est liée au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

M. Daniel Sonnay est Président du Comité de direction. Il est secondé par M^{me} Michèle Pidoux, Moudon, MM. Daniel Ruch, Corcelles-le-Jorat, Serge Serex, Maracon, Pierre Jordan, Jorat-Mézières, Patrick Veyre, Chavannes-sur-Moudon et Reynald Keller, Inspecteur cantonal.

M. Jean-Claude Serex, Maracon, est Président de l'Assemblée intercommunale.

M^{me} Ariane Bandelier occupe le poste de secrétaire et M^{me} Gilberte Colliard celui de caissière.

Le Groupement forestier Broye-Jorat compte deux gardes forestiers engagés à temps complet, soit MM. Marc Rod et Eric Sonnay, et un poste à mi-temps occupé par M. Didier Pichard.

Propriétaires et clé de répartition :

Propriétaires	Surface forêts (ha)
Bussy-sur-Moudon	47
Chavannes-sur-Moudon	56
Corcelles-le-Jorat	248
DMF Moudon	14
Essertes	29
Etat de Vaud – Incurables	195
Maracon	55
Jorat - Mézières	180
Montpreveyres	87
Moudon	250
Oron	165
Ropraz	86
Rossenges	2
Servion	105
Syens	37
Vucherens	60
Vulliens	118
Total	1'734

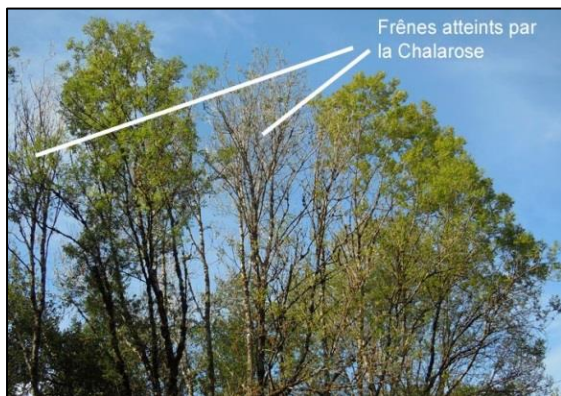
Résumé des travaux exécutés tout au long de l'année 2016 sur le territoire forestier d'Oron :

Sur les 165 ha de forêts communales, la possibilité de coupe (exploiter) est de 1'550m³.

Plantations :	4 surfaces pour 127 ares	
Jeunes arbres plantés :	Epicéas	600
	Mélèzes	20
	Chênes	630
	Hêtres	200
	Divers feuillus	<u>280</u>
	Total	1'730
Soins culturaux :	9.2 ha	
Coupes :	10 coupes de bois ont produit	1'525 m ³
Chablis :	Bois versés par différents coups de vent	146 m ³
	Frênes (chalarose)	63 m ³
	Bois bostrychés	33 m ³
Volumes produits par assortiment :	Bois de service	1'105 m ³
	Bois d'industrie	146 m ³
	Bois d'énergie	<u>516 m³</u>
	Total	<u>1'767 m³</u>

6.2.2 Chalarose du frêne

Le flétrissement du frêne a été observé pour la première fois en 1992 en Pologne, puis s'est rapidement étendu à l'ensemble de la partie Est européenne. Son origine est bien plus lointaine, elle serait arrivée de l'Est de l'Asie, des traces de cette maladie avaient été mises au jour sur des frênes japonais.



La maladie est arrivée en Suisse en 2008 et, pour la Commune d'Oron, les dégâts sont maintenant visibles sur l'ensemble du territoire communal.

Chez les recrûs, perchis et gaulis, le champignon entraîne le flétrissement des rameaux terminaux ou parfois des rameaux latéraux isolés. Les feuilles dessèchent et brunissent mais restent longtemps sur la tige. Sous l'écorce détruite, le bois présente une coloration brun-vert, parfois jusqu'à la moelle. Les nécroses résultant de cette maladie amoindrissent la résistance physique de l'arbre.

Malgré les récentes découvertes au sujet de cette maladie, en l'état actuel des connaissances, aucune mesure phytosanitaire efficace et faisable n'est possible en présence d'un agent pathogène dont les spores se développent dans la litière et se propagent surtout par le vent.

Dégâts sur le territoire communal :

Dans un premier temps, un relevé complet des arbres touchés a été effectué par le garde forestier. Les conclusions de son rapport démontrent que 734 m³ de frênes, répartis sur 40 propriétaires, présentent un danger pour les routes communales et cantonales et doivent donc être abattus.

Dans ce genre de situation, l'article 41 de la Loi forestière stipule que les exploitants d'installations (comme les routes, les voies ferrées ou autres installations de transport notamment soumises à concession, ainsi que les usines électriques et les installations de transport de fluides, d'énergie et de communication) ont la responsabilité de prendre, à leur charge, des mesures préventives pour protéger les usagers contre les dangers naturels.

Ces travaux étant légalement à la charge de la Commune, tous les propriétaires concernés ont d'ores et déjà été informés des intentions de la Municipalité et une collecte d'autorisations a été réalisée. En contrepartie, le bois abattu sera repris par la Commune qui le mettra en vente.

6.2.3 Plan de gestion des forêts communales

La Municipalité a pris connaissance en mai 2016 du projet de révision du plan de gestion des forêts communales qui est toujours en cours d'étude.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret – Garanoir.

La cuvée 2015 (dégustée en 2016) a été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » (vin rouge et vin blanc).

Malheureusement, en 2016, nos plans de Chasselas n'ont pas été épargnés par la virulente attaque de mildiou qui s'est abattue en Lavaux au mois de juin et qui a causé d'importantes pertes. Ainsi, la récolte 2016 ne s'élève à qu'à 3'250 litres.

Le blanc mis en bouteilles (pour la consommation communale) est vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vignerons à Epesses.

Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

Les vendanges du vin rouge Gamaret et Garanoir ont été effectuées le 13 octobre 2016 par une quinzaine de bénévoles de la Commune, ce qui a permis de récolter 1'629 kg de raisin.

Les amateurs sont d'ores et déjà les bienvenus pour 2017.

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2016, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 3'057 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 2'155 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 402 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Par ailleurs, dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'256 bouteilles de blanc, 385 désirées de blanc et 542 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2016

Le réseau routier communal fait l'objet d'une reconnaissance annuelle qui découle sur un relevé précis de chaque déprédation de nos chemins puis, sur la base des offres demandées par M. Perret, Chef du Service de la voirie, les travaux sont réalisés dans les meilleurs délais, surtout à la belle saison.

La Municipalité relève toutefois de nombreuses heures de travail pour la remise en place de la signalisation à la suite du passage des transports spéciaux.

6.4.1.1.1 Audit de la Cour des comptes

La visite de deux représentantes de la Cour des comptes, ciblée sur l'organisation et la gestion du réseau routier, a été la bienvenue. En effet, elles ont pu constater que dès janvier 2012, la Loi sur les marchés publics était respectée à la lettre et que les projets d'avenir correspondaient à la vision cantonale concernant l'entretien et la sécurité de nos voies de communication routières.

6.4.1.1.2 Châtillens - Réfection du passage à niveau - Réfection Route de Lausanne

Sur la base du préavis 03/2016 accordant un crédit de **CHF 180'000.--**, la Municipalité a entrepris la remise en état du passage à niveau de Châtillens qui était devenue vraiment nécessaire. Nous avons pu constater des améliorations de la sécurité et du confort dès la fin des travaux.

La Municipalité a aussi décidé de poursuivre la remise en état en direction d'Oron-la-Ville ainsi que la réalisation d'une voie étroite supplémentaire afin de faciliter l'accès au magasin Aldi. Ces travaux, estimés à **CHF 480'000.--** (préavis 03/2016), sont planifiés pour 2017.



6.4.1.1.3 Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers

La procédure de légalisation de l'usage de ce sentier par l'instauration d'une servitude de droit public a été publiée du 25 mars 2016 au 24 avril 2016. Le dossier est actuellement dans les mains d'un notaire pour l'enregistrement.

6.4.1.1.4 Ecoteaux - Réfection du sentier pédestre du Moulin du Creux

Le sentier pédestre du Moulin du Creux qui était devenu par endroits impraticable a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce au concours de l'ORPC.

Un grand merci aux hommes de la protection civile pour cette réalisation qui fera la joie des promeneurs.



6.4.1.1.5 Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle

Le giratoire provisoire de la Route de Bulle est un succès au niveau de la fluidité du trafic mais plusieurs critères de fonctionnement restent à améliorer. La Municipalité a décidé de soumettre un nouveau préavis au Conseil communal afin d'étudier les environs du rond-point, les places de parc de proximité et la trajectoire des véhicules lourds. Le giratoire restera provisoire jusqu'à la fin 2017.

6.4.1.1.6 Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Bulle

La remise en état de la Route de Bulle a été finalement entreprise très tard dans l'année 2016. En effet, les diverses procédures administratives terminées, les travaux ont débuté en août 2016.

L'efficacité de la direction des travaux et la bonne collaboration des entreprises ont permis de juste finir le gros œuvre avant les fêtes de fin d'année. La remise en état du quartier de la Paisible fut également entreprise en parallèle surtout pour des raisons techniques liées aux réseaux d'eau potable. L'ensemble de ces travaux est une excellente opération pour la Commune qui met ainsi fin aux contraintes des réparations ponctuelles dans tout le secteur.

6.4.1.1.7 Oron-la-Ville - Réfection du Chemin de la Paisible

La réfection du Chemin de la Paisible déjà discutée et étudiée depuis de nombreuses années par l'ancienne Commune d'Oron-la-Ville a été entreprise de manière efficace.

Malgré toutes les contraintes techniques, les travaux sont maintenant terminés à la satisfaction des habitants du quartier et des Autorités.



6.4.1.1.8 Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Palézieux - Mobilidoux

La fin des travaux sur la « Mobilidoux » effectués en 2016 consistait à poser la dernière couche d'enrobé puis à toiler les petits détails de finition relevés lors de la reconnaissance.

Ce chantier a vraiment été une référence à tous les niveaux pour la Municipalité.

La Municipalité a déposé un dossier concernant cette réalisation au Prix Vélo 2016 Infrastructures 2016. Malheureusement, malgré son envergure, la « Mobilidoux » n'a pas réussi à attirer l'attention du jury parmi les 39 dossiers déposés.

6.4.1.1.9 Oron-la-Ville - Réfection de la passerelle du Chemin des chômeurs

Depuis deux ans, la passerelle du Chemin des chômeurs n'était plus praticable. En effet, l'un des deux sommiers, mis à l'épreuve par l'humidité et les intempéries, avait cédé.

Après diverses réunions avec M. Patrick Favre, Commandant de l'ORPC, et M. Eric Sonnay, Garde forestier, la décision fut prise de refaire cette passerelle à neuf avec une entreprise privée. La difficulté d'accès ainsi que la profondeur du Flon à cet endroit rendaient les travaux dangereux.

La nouvelle structure a été terminée en octobre 2016. Les grandes pièces porteuses furent héliportées afin de ne pas abîmer les alentours et de travailler de manière rapide et sûre.



6.4.1.1.10 Oron-le-Châtel - Réfection de la Route de Romont

La Route de Romont, remise en état en 2015, a reçu sa dernière couche d'enrobé phono absorbant au mois de mai 2016. La signalisation horizontale fut la dernière intervention sur cet axe.



6.4.1.1.11 Oron-le-Châtel - Pose de gendarmes couchés au Chemin de la Chavanne

A la suite de plusieurs remarques de la population habitant à proximité du Chemin de la Chavanne, la Municipalité a pris la décision d'y installer deux ralentisseurs en enrobé ainsi qu'une signalisation horizontale limitant le tracé à 30 km/h.



6.4.1.1.12 Palézieux - Réfection de la passerelle de La Battue

En avril 2016, un citoyen pêcheur a rendu la Municipalité attentive au fait qu'un sommier de la passerelle de La Battue était cassé. Après réflexion, la Municipalité a décidé de changer uniquement les deux sommiers porteurs par des éléments métalliques. Ce travail a été réalisé au mois de décembre 2016 donnant ainsi la possibilité de rouvrir ce passage pour Noël.



6.4.1.1.13 Palézieux - Etude de la traversée du village

Malgré les nombreux travaux effectués depuis le début de la fusion, quelques axes, dont la traversée de Palézieux-Village, sont en piteux état.

Sur la base du préavis 23/2016 accordant un crédit de **CHF 165'000.--**, la Municipalité a donc lancé une étude sur ce tronçon qui n'a jamais fait l'objet d'une réfection complète du coffre, afin de trouver la meilleure solution pour un aménagement cohérent.

La remise en état, prévue pour 2019, devra tenir compte des chemins pédestres, de l'esthétique et de la sécurité pour satisfaire un maximum d'opinions.

6.4.1.1.14 Palézieux - Rte de Granges - Projet d'arrêt de bus

Le projet d'aménagement d'un arrêt de bus à la Route de Granges à Palézieux a pris du retard et sera exécuté à la suite des travaux concernant l'équipement de la nouvelle zone industrielle « En Cramoux ».

6.4.1.1.15 Palézieux-Village - Réfection du passage à niveau

Sur la base du préavis 03/2016 accordant un crédit d'investissement de **CHF 116'000.--** pour la réfection du passage à niveau de Palézieux-Village, les travaux ont été réalisés courant 2016. A noter que ces derniers ont bénéficié d'une participation cantonale de **CHF 92'528.--**, incluant également une participation sur les travaux en traversée de localité de la RC 749c.

6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers

Les panneaux de signalisation sont actuellement 100 % conformes aux nouvelles prescriptions.

6.4.1.3 Campagnes Inforadar

Le territoire d'habitats dispersés de la Commune d'Oron reste très vulnérable aux excès de vitesse. Chaque année, depuis la fusion, la Municipalité procède à des campagnes Inforadar afin de sensibiliser les automobilistes.

Pour 2016, se sont trois campagnes qui ont été organisées sur divers tronçons de la Commune. Les résultats détaillés qui sont remis par le TCS permettent de se faire une idée exacte des vitesses enregistrées.

6.4.1.4 Contrôles radar

La Gendarmerie vaudoise a effectué 44 contrôles de vitesse sur le territoire communal en 2016, ce qui représente un total de 20'848 véhicules contrôlés. 1'147 automobilistes ont été dénoncés, ce qui représente une moyenne de 4.93 %. La moyenne cantonale pour la même période est de 4.57 %.

6.4.1.5 Déneigement

La neige a été discrète en 2016 et le Service de la voirie a assumé son rôle avec succès.

La musique est bien rôdée avec un homme de piquet qui fait la reconnaissance très tôt le matin afin d'organiser les départs des engins seulement si cela s'avère nécessaire.

6.4.2 Trottoirs

Suite aux différents travaux routiers, les trottoirs deviennent de plus en plus faciles à déneiger et à entretenir. La nouvelle réglementation nous conseille aujourd'hui de construire les trottoirs à 180 cm de largeur afin de faciliter le passage des chaises roulantes par exemple.

6.4.3 Eclairage public

En vertu du contrat signé avec l'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal.

6.4.4 Chemin privés - Etude pour réfection

Les chemins privés sont toujours dégagés selon la convention afin que les véhicules de secours puissent intervenir le plus facilement possible. Mis à part les éventuels insatisfaits, la voirie reçoit très souvent des louanges quant à son excellent travail.

Concernant l'étude générale de tous les chemins communaux et privés, le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA a dressé un inventaire des travaux à effectuer, de les classer par degré d'urgence et de soumettre les projets au Service du développement territorial (SDT). Ce document, en cours d'étude auprès de la Municipalité, devra encore être complété.

Selon des critères bien définis, chaque desserte pourrait bénéficier d'une subvention non négligeable pour autant qu'elle soit au profit de l'agriculture. Une enveloppe sera admise en fonction des résultats de cette étude et les travaux seront échelonnés sur deux décennies.

6.4.5 Places de jeux

Sur la base du préavis 08/2016 accordant un crédit de **CHF 200'000.--**, les nouvelles places de jeux de Palézieux-Village (centre scolaire), Oron-la-Ville (collège) et Ecoteaux (collège) sont terminées. La Municipalité relève la difficulté de réaliser ce projet en satisfaisant tout le monde. En effet, certains enfants trouvent les jeux médiocres, d'autres les estiment enfantins mais, d'une manière générale, l'exercice est réussi et la sécurité des utilisateurs est nettement meilleure que par le passé.



Palézieux



Oron-la-Ville



Ecoteaux

6.4.6 Cimetières

Avec dix cimetières à entretenir, le Service de la voirie prend, au rythme des saisons, quelquefois un peu de retard sur le suivi de l'entretien. Cela dit, la Municipalité estime que l'état général est satisfaisant.

Quelques travaux ont été entrepris à Châtillens et à Oron-la-Ville afin que les haies devenues trop vieilles soient remplacées.

6.4.7 Entretien des espaces verts

A la belle saison, les espaces verts donnent un énorme travail au Service de la voirie, ne lui laissant que peu de temps pour s'occuper d'autres tâches d'entretien dans la Commune.

Cela dit, le Municipal en charge de la voirie tient à remercier encore une fois tous ceux qui plantent, arrosent, taillent et entretiennent inlassablement ces espaces afin de garder une commune fleurie à petit frais.

6.4.8 Revitalisation de la Biorde

Un sujet bien difficile que celui de la revitalisation de la Biorde qui concerne les Communes de Bossonnens, Attalens, Granges (Veveyse) et Oron. Voilà déjà 5 ans que l'étude a débuté et elle doit faire face à de nouvelles directives provenant des instances supérieures.

En 2016, sur les trois variantes proposées, un projet avait été retenu par les membres du groupe de travail et le Comité de direction de l'Association VOG et ce dernier a été transmis au Canton de Fribourg et à la Confédération pour examen préalable. Aujourd'hui, sur la base des conclusions fédérales, beaucoup de points sont remis en question à tel point que notre Municipal en charge se demande si tout n'est pas à refaire.

Pour rappel, les travaux prévus consistent à remettre à ciel ouvert la partie canalisée de la rivière, creuser le lit principal afin d'évacuer les alluvions accumulées avec les années, créer des lits majeurs à côté du lit mineur dans le but de gérer les crues, arboriser une partie des rives, créer des bandes herbeuses à proximité des lits majeurs, améliorer les franchissements à proximité des routes cantonales et communales.

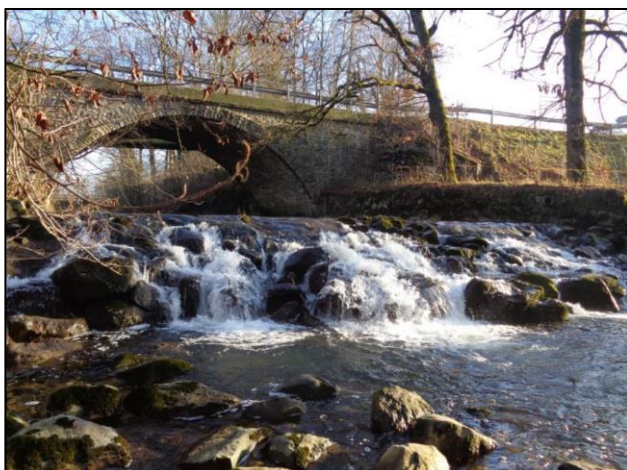
6.4.9 Palézieux - Protection contre les crues de la Biorde

Donnant suite à l'inondation de mai 2015, une solution économique et efficace a été trouvée afin de garder la Biorde dans son lit au passage de la parcelle RF n° 440, propriété de M. Gerber.

En effet, une digue naturelle sera construite sur la partie en amont du petit garage et des blocs d'enrochement cyclopéens seront empilés en aval. Cette solution, qui convient à l'ensemble des parties concernées, sera largement subventionnée par le Canton et la Confédération.

6.4.10 Palézieux - Broye - Passe à poissons

La Broye est une rivière majeure du Canton de Vaud. Elle abrite une diversité d'espèces très importante dont la truite ou le castor. D'importants travaux de renaturation ont été entrepris depuis son embouchure jusqu'à la Haute-Broye vaudoise.



Les effets bénéfiques de ces travaux sont déjà observés tant pour la faune que pour la protection contre les crues.

La Direction générale de l'environnement, Section DGE-Eau, a interpellé la Municipalité pour lui présenter un projet d'aménagement de passe à poissons sous le Pont de la Broye à Palézieux-Village, lequel est l'un des derniers seuils artificiels infranchissables pour la migration piscicole.

A cet effet, le bureau Perenzia a été mandaté pour mener une étude de faisabilité et une mise à l'enquête publique a été publiée par les soins de la DGE-Eau du 2 décembre 2016 au 18 janvier 2017. Durant ce délai, la Municipalité n'a enregistré aucune remarque, ni opposition.

La Commune a été invitée par le Canton à jouer le rôle de maître d'ouvrage avec un fort soutien de la Confédération (35 %) et de la Direction générale de l'environnement (DGE-Eau) (60 %). Le solde (5 %) est quant à lui pris en charge par le fonds Naturamade Star de la Romande Energie SA qui subventionne des projets environnementaux.

Les travaux sont devisés à **CHF 478'000.--** et feront l'objet d'un préavis en 2017.

6.4.11 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels

Suite à la forte crue de mai 2015 qui a failli se terminer de manière dramatique, et au rapport du bureau AW Ingénieurs-Conseils SA qui étudie la possibilité de créer une digue le long du cours d'eau, le Conseil communal a accordé un nouveau crédit de **CHF 50'000.--** pour lancer la deuxième phase de l'étude.

Après divers sondages et afin d'éviter une nouvelle catastrophe, il a été décidé de remonter la rive du Grenet de 1,3 m environ. Les travaux sont prévus pour 2017.

6.4.12 Entretien des fossés

L'entretien des fossés est régulièrement assuré dans les dix localités par le Service de la voirie afin de garder un réseau en excellent état.

6.4.13 Véhicules et machines du service de la voirie

En 2016, les véhicules et les machines ont apporté une entière satisfaction au Service de la voirie.

Cela dit, la Municipalité a décidé de changer un petit tracteur qui montrait des signes de fatigue (préavis 24/2016). Ce véhicule sera livré en 2017.

6.5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

L'automate, installé en 2015, était relié au réseau par WIFI. De nombreux clients nous ont fait part de pannes qui les empêchaient de consulter ou de recharger leur compte déchets. La Municipalité a procédé à l'installation d'une connexion filaire qui a résolu ces problèmes. La mise en circulation de nouveaux billets nécessite à chaque fois une mise à jour du logiciel.

L'élimination des ordures ménagères se fait au moyen de sacs récoltés dans les 55 Molok répartis sur le territoire communal. Elles sont acheminées à l'usine d'incinération SATOM SA à Monthey et sont valorisées sous forme de chaleur.

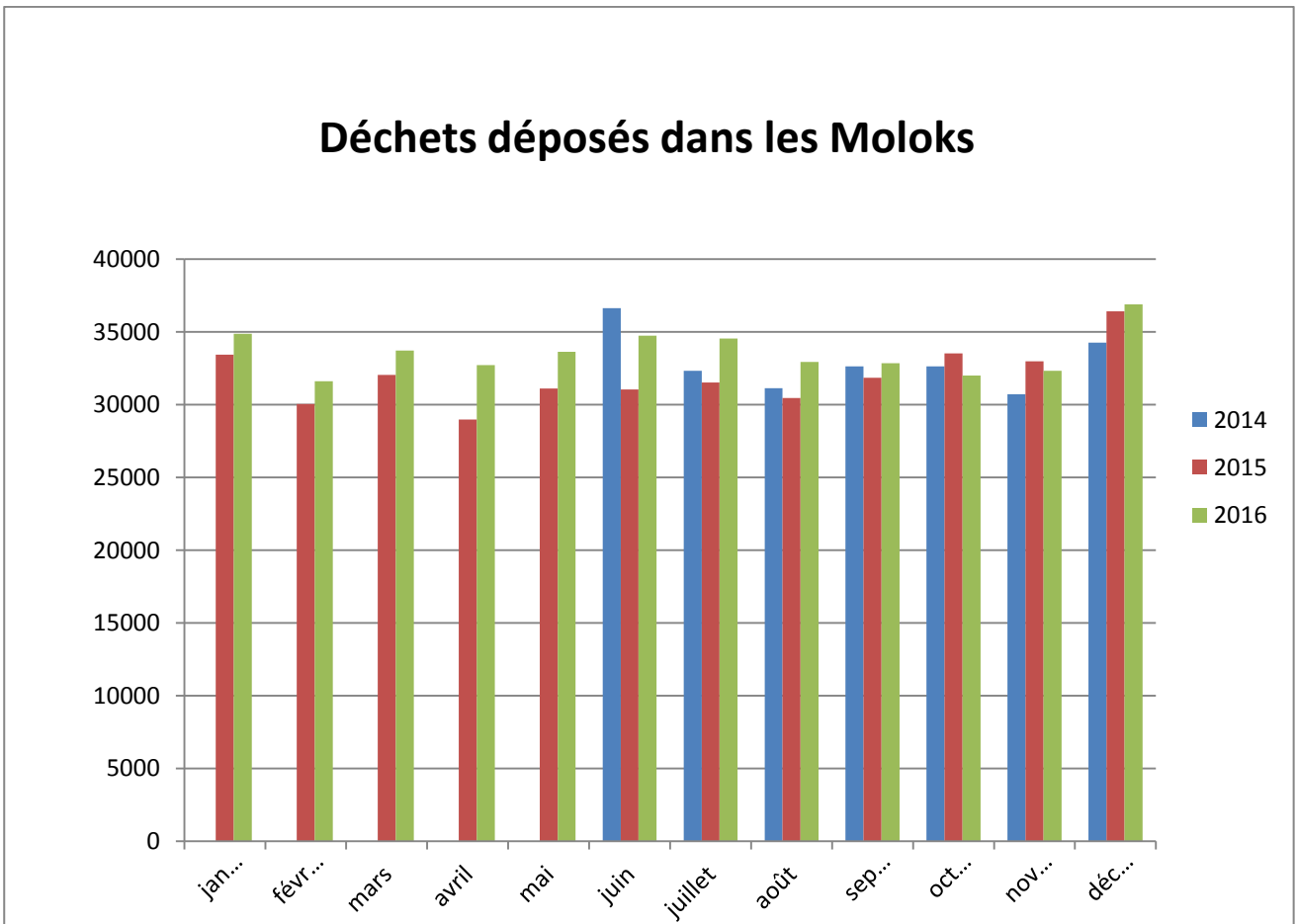
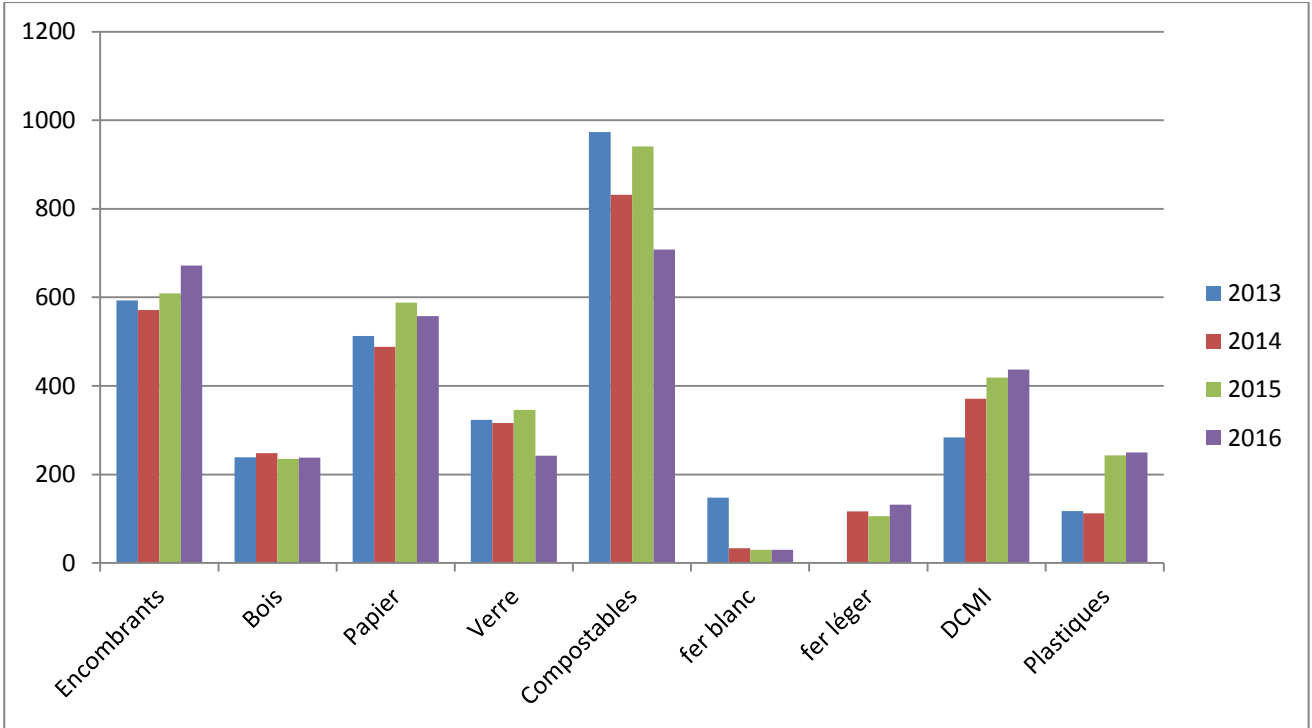
En 2016, les ordures ménagères ont représenté un poids total de 420 tonnes, ce qui représente une diminution de 10 tonnes (2.38 %) par rapport à 2015. Cette diminution s'est reportée sur les différentes déchèteries communales, en particulier sur les plastiques qui ont vu leur quantité passer de 240 tonnes à 247 tonnes entre 2015 et 2016.

En regard avec 2014 (112 tonnes de plastiques livrés), l'augmentation est de 135 tonnes (120.5 %).

Force est de constater que les coûts liés à l'élimination des ordures ménagères ne sont pas couverts par les revenus de la taxe au poids. La Municipalité étudie plusieurs pistes pour couvrir ces frais (rationalisation des coûts, retour des plastiques dans les sacs poubelles, taxation des plastiques, etc.).

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Type de déchets	Apports 2014 en tonnes	Apports 2015 en tonnes	Apports 2016 en tonnes
Ordures ménagères	901	430	420
Objets encombrants	578	609	672
Compostables	787	941	707
Bois usagés	239	235	238
Verres mélangés	223	356	359
Papier + carton	488	586	558
Métaux	150	136	162
Plastiques	112	240	247
Déchets spéciaux	20	27	20
Huiles en litres	5'117 litres	5'000 litres	4'996 litres



Comparatif du nombre de bennes par déchèterie

Les deux déchèteries sont équipées de compacteuses pour le papier, ce qui a permis de réduire le nombre de bennes transportées.

	Déchèterie de Palézieux		Déchèterie d'Oron-la-Ville	
	2015	2016	2015	2016
Encombrants	45	51	125	131
Plastiques	21	25	43	37
Papier	71	64	75	65
Compostables	24	27	22	21
Branches	5	4	5	4
Verres	17	16	15	16
Bois	36	38	Pas de benne	

6.5.3 Application de la Loi sur les déchets

La règle fondamentale régissant le financement de la gestion des déchets en Suisse est le principe de causalité inscrit à l'article 2 de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Selon le principe de causalité, c'est au détenteur des déchets qu'il appartient de prendre en charge le coût de leur élimination et non au contribuable. Ce qui implique la mise en place de taxes ou émoluments en rapport direct avec la quantité de déchets produite.

La Commune d'Oron a mis en place une taxe de base qui couvre les frais inhérents à l'exploitation, à l'amortissement des installations et à l'élimination des déchets récoltés en déchèterie.

6.5.4 Dépôts sauvages

Suite à l'arrivée de la taxe au poids, le nombre de dépôts de sacs à côté des Molok est important. Certains lieux sont particulièrement touchés (gares de Palézieux et de Châtillens, cimetière de Les Tavernes, quartier de la Sauge à Palézieux-Gare, temple d'Oron-la-Ville) Le personnel de voirie a organisé un ramassage des sacs abandonnés afin de ne pas encourager les incivilités.

Lorsqu'il est possible d'identifier les contrevenants, une amende est alors prononcée. Le nombre de dénonciations s'est élevé à 13 pour l'année 2016.



Les Molok ayant été forcés à plusieurs reprises, le fournisseur a installé un système anti-fraude sur l'ensemble des points de collecte. Ce système a été créé spécialement pour la Commune d'Oron. Il

doit encore être amélioré, car il a provoqué des dysfonctionnements du système. Le problème est en voie d'être résolu.

6.5.5 Déchèterie d'Ecoteaux

Les rouleaux du portail de la déchèterie d'Ecoteaux ont dû être remplacés car des pannes fréquentes empêchaient une utilisation optimum pour les usagers. Le système d'accès a été modifié, les habitants d'Ecoteaux peuvent désormais accéder à la déchèterie grâce à la même carte que celle qui ouvre les Molok.

6.5.6 Récupération des plastiques des balles-rondes

Introduite en 2015, la récupération des plastiques des balles-rondes s'est poursuivie cette année. Un camion est mis à disposition un lundi par mois à la déchèterie d'Oron-la-Ville afin de ne pas surcharger les bennes compacteuses dans les déchèteries. Nous voulons relever que ce service est bien utilisé et que plus de 10 % des plastiques (26,5 tonnes) transitent par cette filière.

7 Urbanisme - Police - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Plan directeur régional (PDR)

En 2016, le Comité de pilotage (COPI) s'est réuni à Lausanne le 31 octobre, avec le nouveau Préfet, M. Flotron. A cette occasion, conformément à la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), en cours de révision, qui ne rend plus obligatoire l'élaboration du PDR, la décision a été prise de mettre le projet en veilleuse.

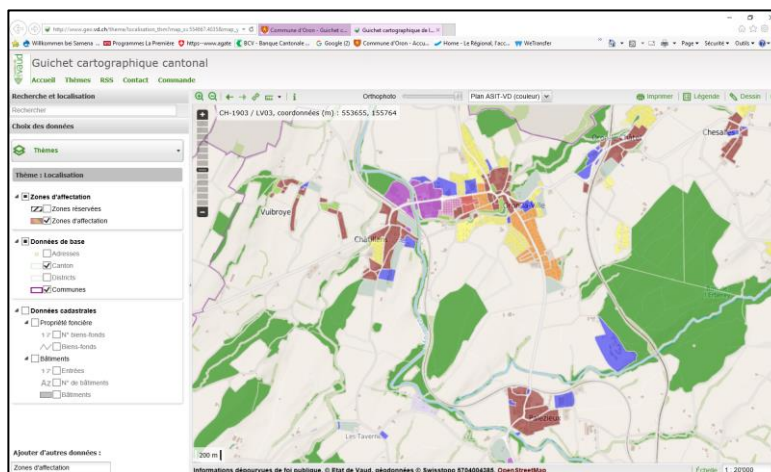
7.1.1.2 Nouvelle mensuration cadastrale

En accord avec la Loi cantonale sur la géoinformation du 8 mai 2012, une nouvelle mensuration cadastrale sur le territoire communal a été commandée par le Canton et initiée en 2015. Elle devrait durer 5 ans et les propriétaires concernés en ont été ou en seront informés par l'Office de l'information sur le territoire (OIT). Pour la Commune, les coûts de mensuration à prendre en charge concernent une participation aux frais en tant que propriétaire de parcelles privées et en tant que gestionnaire du domaine public (DP). Le montant peut être estimé à environ **CHF 27'000.--**. Les données informatiques issues de la mensuration seront, après leur mise en service, introduites dans la base de données cadastrales officielle. Elles pourront être consultées ou commandées selon les conditions d'utilisation des données cadastrales. Elles seront visibles gratuitement sous une forme simplifiée sur le site cantonal <http://www.geoplanet.vd.ch/>.

Des informations complémentaires concernant la mensuration officielle et la gestion du territoire peuvent être consultées sur le site Internet cantonal de l'OIT <http://www.vd.ch/oit/> ou sur celui de la Confédération à l'Office fédéral de topographie (OFF) <http://www.swisstopo.ch/>.

7.1.1.3 Guichet cartographique

La Commune a mis à disposition des citoyens, mais aussi des professionnels du secteur privé et des administrations publiques, les données géographiques dont elle dispose, sous forme de cartes interactives pour obtenir 24h/24 des informations sur le territoire.



Exemple d'un extrait du site cartographique cantonal accessible au public

Le lien pour accéder au guichet cartographique cantonal est disponible sur le site internet communal (www.oron.ch → Administration → Guichet cartographique).

Le guichet cartographique communal, quant à lui, est en cours de finalisation dans son élaboration pour le mettre également à disposition du public en ligne. Il est déjà opérationnel en 2016 pour le personnel du bureau technique, de la voirie et des services industriels, mais il reste à peaufiner un certain nombre d'applications pour le rendre accessible et convivial à tous, probablement en 2017 ou 2018. Il permettra la consultation par exemple des données suivantes :

- Plan de classement des arbres
- Informations sur les collecteurs d'eaux claires (EC)
- Informations sur les collecteurs d'eaux usées (EU)
- Degrés de sensibilité au bruit (DSB)
- Limite des constructions le long des routes

7.1.1.4 Planification générale d'Oron

Dans le cadre de la planification générale, la Municipalité n'a cessé de poursuivre le programme en 2016 tout en s'adaptant aux contraintes imposées par la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) entrée en vigueur au niveau fédéral, ainsi que par la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), dont la révision est en cours, et qui confirme le devoir de procéder à des dézonages dans les communes dont les réserves de zones constructibles sont surdimensionnées, comme c'est le cas pour Oron. Cette dernière révision, encore une fois modifiée, prévoit maintenant des taux de croissance de la population limités à 1,7 % par an dans les centres régionaux et abaissés à 0,75 % hors des centres, ce qui rend l'aboutissement des planifications d'autant plus complexe sur l'ensemble du territoire communal.

C'est dans ce contexte et, suite à l'opposition du Service du développement territorial (SDT) formulée lors d'une enquête publique de demande d'un permis de construire à Palézieux-Village, que la Municipalité s'est vue obligée de prévoir la création d'une zone réservée, conformément à l'article 46 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Cette décision a été annoncée dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) le 11 novembre 2016. La zone réservée a pour but de suspendre la constructibilité des secteurs sur lesquels des plans doivent être révisés, modifiés ou élaborés. Elle équivaut à une affectation temporaire. À l'intérieur des zones qu'elle désigne, rien ne doit être entrepris qui soit de nature à entraver l'établissement d'un futur plan d'affectation. Le droit fédéral fixe à 5 ans la validité de la zone réservée. Ce délai pourra être prolongé, selon le droit cantonal, de 3 ans pour autant que les circonstances le justifient.

En parallèle, l'étude du nouveau Plan général d'affectation (PGA) sera entreprise et réalisée en principe à l'issue de la présente législature en 2021.

Planifications et études en cours en 2016 pour la Commune d'Oron :

- Création de zones réservées
- Mise à jour de la Méthode Automatique de Dimensionnement des Réserves à bâtir (MADR)
- Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)
- Plans généraux d'affectation (PGA) pour Chesalles, Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres
- Etude paysagère générale
- Plan Partiel d'Affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Master plan d'Oron-la-Ville

- Modification du Plan Général d'Affectation En Grivaz, à Palézieux
- Plan partiel d'affectation En Moreau, à Palézieux
- Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux », à Palézieux
- Etude de Faisabilité « Sous-Gare » à Palézieux (En Praz Bourgeois)
- Etude de Faisabilité de l'aménagement de la Place de la Gare à Palézieux
- Plan de quartier « A la Saugé », à Palézieux
- Cadastre du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)
- Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal
- Réhabilitation de la voie romaine

7.1.1.5 Création de zones réservées

Conformément à la nécessité de créer une zone réservée, selon les explications fournies au point 7.1.1.4, la Municipalité a publié dans le journal local « Le Courrier » le 10 novembre 2016 et dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) le 11 novembre 2016 l'avis suivant :

**Création de zones réservées
en vue de la révision du plan général d'affectation
Avis aux propriétaires**

La Commune d'Oron est surdimensionnée du point de vue de ses réserves en zone à bâtir et doit, par conséquent et sur ordre de l'autorité cantonale, revoir son Plan général d'affectation (PGA) en réduisant les surfaces constructibles, mais aussi la capacité d'accueil en termes d'habitants.

Dès lors, la Municipalité de la Commune d'Oron fait part de son intention de procéder à la création de zones réservées sur l'ensemble des zones constructibles du territoire communal, à l'exception des zones sises à l'intérieur du périmètre des centres régionaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Gare, ainsi que dans la zone industrielle de Palézieux au lieu-dit «En Cramoux», ceci en vue de la révision de son Plan général d'affectation (PGA) conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et aux prescriptions cantonales en la matière.

La zone réservée bloque pour une durée maximale de 5 à 8 ans (jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau PGA) les droits actuels des zones à bâtir. En particulier, les projets de construction de logements ne pourront pas aboutir. La Municipalité réserve sa détermination pour d'autres projets.

Les bâtiments existants peuvent être entretenus selon l'article 80 LATC. Leurs potentiels d'extension en surface habitable sont bloqués le temps que la zone réservée ne déploie ses effets et par son règlement, les définit précisément.

Les procédures des projets dont l'enquête publique a été publiée avant cet avis seront poursuivies en vue de la délivrance des permis de construire.

Avant l'élaboration de tout projet, les intéressés sont priés de prendre contact avec la Municipalité, celle-ci se réservant le droit de faire application de l'art. 77 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 4 décembre 1985 pour refuser tout projet de construction ou de fractionnement parcellaire qui serait contraire aux planifications envisagées mais non encore soumises à l'enquête publique.

Cet avis délie la Municipalité des obligations découlant de l'article 78 LATC. En conséquence, aucune prétention d'indemnité pour des projets établis selon les règles actuelles ne sera prise en considération par l'autorité.

La Municipalité a également entrepris les démarches pour créer ladite zone réservée sur le territoire communal selon la procédure officielle, qui préconise l'élaboration d'un plan ad hoc accompagné de son règlement, et a mandaté pour ce faire le bureau d'urbaniste Fischer Montavon + Associés SA.

L'annonce de cette zone réservée a contraint la Municipalité à refuser ou à préavis négativement avant la fin de l'année 2016, une vingtaine de dossiers qui auraient permis la construction de plus de 60 logements. Inquiète sur l'avenir du développement et de l'économie locale, la Municipalité met tout en œuvre pour trouver les meilleures options dans ses planifications. Elle relève qu'environ 40 millions de francs étaient investis chaque année dans la construction sur le territoire communal et qu'une diminution brutale de ce montant pourrait avoir des conséquences non seulement sur la démographie et le développement, mais également sur les finances communales en général.

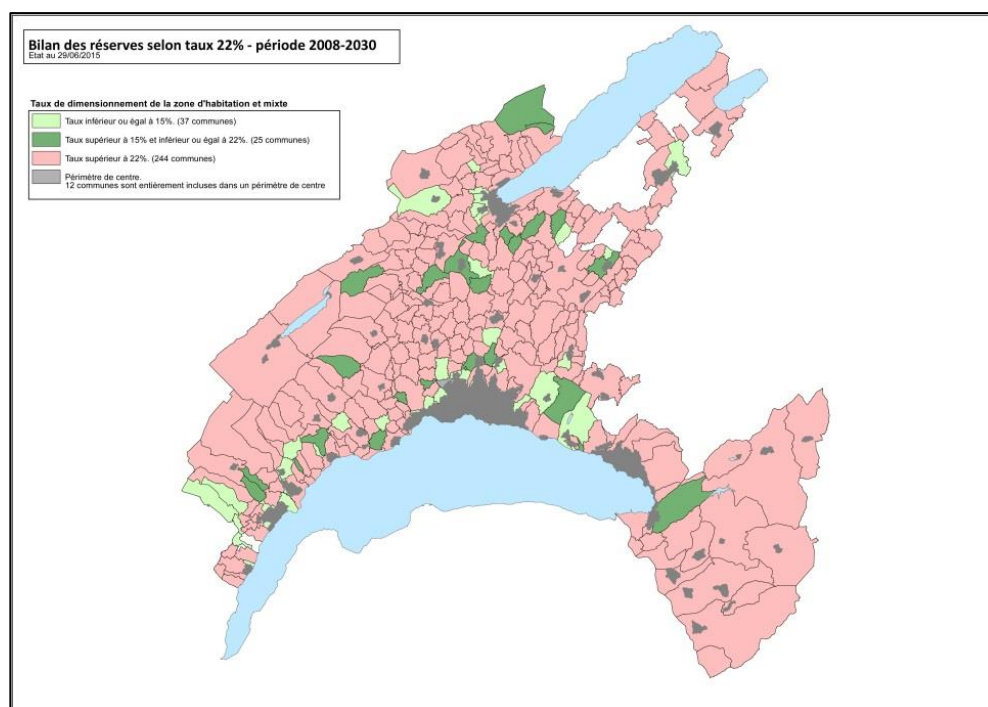
7.1.1.6 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)

La Commune d'Oron avait déjà entrepris en 2013 les calculs de l'estimation de son potentiel en accueil de nouveaux habitants, ce que le Canton a exigé dès 2014 pour l'ensemble des communes vaudoises. Hors des deux centres régionaux, il ressort clairement pour notre Commune, une surcapacité au moins doublée des terrains disponibles pour recevoir des constructions.

Selon les directives, cette réserve en termes de population ne devrait pas dépasser 0,75 % de nouveaux habitants par an sur 15 ans. En se basant sur la nouvelle période définie de 2015 à 2036, le Canton tolère donc 16,5 % d'augmentation de la population et la Commune dispose d'une réserve estimée à 44 %, soit près de trois fois le potentiel autorisé, ce qui nécessitera un dézonage lors de la révision du PGA.

Au terme de cette planification à venir, laquelle devrait être achevée en 2021 au plus tard, les actuels affectations et droits à bâtir des terrains constructibles pourront être selon nos connaissances actuelles, soit :

- Maintenus
- Réaffectés en zone agricole
- Réaffectés en une zone qui exclut le logement (zone verte, zone d'utilité publique, etc.)
- Réaffectés en une zone dont les droits pourraient être réactivés ultérieurement (2036)



Etat du surdimensionnement des zones à bâtir dans le Canton (Le Matin – 6 mars 2016)

7.1.1.7 Surfaces d'assolement (SDA)

Depuis fin 2013, le rapport de la politique communale concernant le bilan des surfaces d'assolement (SDA) et soumis à l'autorité cantonale a fait l'objet d'une détermination du Service du développement territorial (SDT), qui a demandé certaines précisions, ainsi que des adaptations. Celles-ci seront apportées en fonction de l'évolution de la planification communale générale.

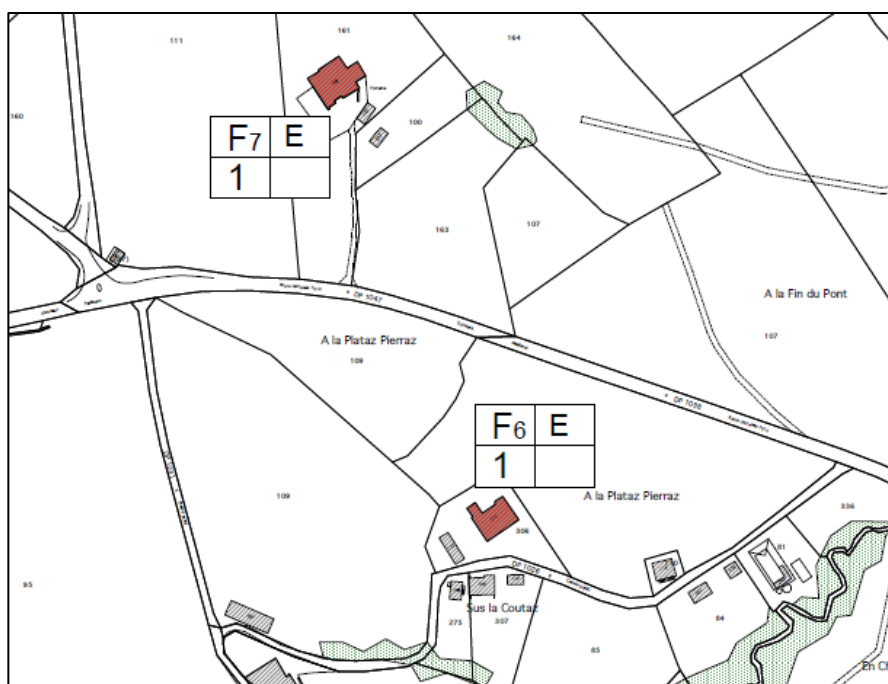
En outre, il faut préciser que les zones intermédiaires, qui étaient précédemment admises dans le bilan des compensations, ne le sont plus du tout et une nouvelle fois les règles du jeu ont changé, impactant ainsi considérablement notre politique communale du bilan des SDA.

7.1.1.8 PGA pour Chesalles, Ecoteaux, Les Tavernes et Les Thioleyres

Les projets initiés par les communes avant la fusion de 2012 ont été bloqués par le Service du développement territorial (SDT), ceux-ci n'étant plus d'actualité, suite à l'évolution de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et du Plan directeur cantonal (PDCn). Par voie de conséquence, ils ne répondent plus à la planification communale et sont devenus caducs.

7.1.1.9 Etude paysagère

Le dossier de l'étude paysagère est actuellement toujours en attente, puisqu'il est également dépendant des modifications des réglementations qui touchent l'aménagement du territoire, dont la 4^{ème} révision du PDCn. Cependant, d'après les récentes informations du Service du développement territorial (SDT), il semble en bonne voie pour aboutir à une issue favorable pour la localité d'Ecoteaux et une probable enquête publique qui devrait concerner 15 fermes qui ne sont plus en activité.



Extrait du plan mentionnant 2 (en rouge) des 15 fermes retenues pour l'étude paysagère

7.1.1.10 Collège d'Oron-la-Ville

A la fin de 2016, le projet du Plan Partiel d'Affectation dans la zone de l'actuel Collège d'Oron-la-Ville est en cours de validation.

Pour rappel, la Commission d'étude pour l'extension du collège a été mise en place le 7 octobre 2015. Elle est présidée par M. Philippe Modoux, Syndic, et est composée de 3 autres membres de la Municipalité, du directeur des écoles, de membres du Conseil communal et du Bureau de référence, d'un propriétaire voisin, ainsi que du Bureau technique communal.

La Municipalité a mandaté le bureau Vallat Partenaires SA à Gland pour la rédaction d'un rapport comparatif des différentes formes de mise en concurrence des mandataires et après réflexion sur les sept variantes présentées, il est proposé de ne plus réaliser de concours, mais plutôt de s'orienter vers une solution sous forme d'entreprise générale ou totale avec le concours d'un bureau d'assistance au Maître d'ouvrage (BAMO), telle que réalisée dans plusieurs communes (par exemple : grande salle de Puidoux).

Ce choix a été validé par le Conseil communal en juin 2016, qui a accordé un crédit de **CHF 590'000.--**, soit plus élevé que le montant prévu initialement pour le concours, mais qui permettra de financer le projet jusqu'à l'appel d'offres par une entreprise générale ou totale, bien au-delà de ce qui était envisagé par le premier crédit.



Emplacement de l'extension du Collège d'Oron-la-Ville

7.1.1.11 Master Plan d'Oron-la-Ville

Etant assurée de l'issue de la planification « En Cramoux » impliquant l'entreprise Norba qui se trouve actuellement dans le secteur du Master Plan, la Municipalité avait décidé en fin d'année 2014 de démarrer l'étude de cette planification et en a averti le bureau mandaté. Cette planification, qui devrait permettre d'assouplir la réglementation et de diversifier les affectations de la zone industrielle entre Oron-la-Ville et Châtillens, est restée en attente des issues des différentes autres planifications en cours. Le Service du développement territorial (SDT), au regard des nouvelles directives cantonales et fédérales, estime que cette planification doit être traitée dans le cadre d'une approche globale de l'ensemble du territoire d'Oron.

Les enjeux de ce Master Plan feront donc partie intégrante de l'étude du nouveau Plan général d'affectation (PGA) de la Commune.



En violet, périmètre concerné par le Master Plan
où se trouvent d'importantes entreprises

7.1.1.12 Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz », à Palézieux

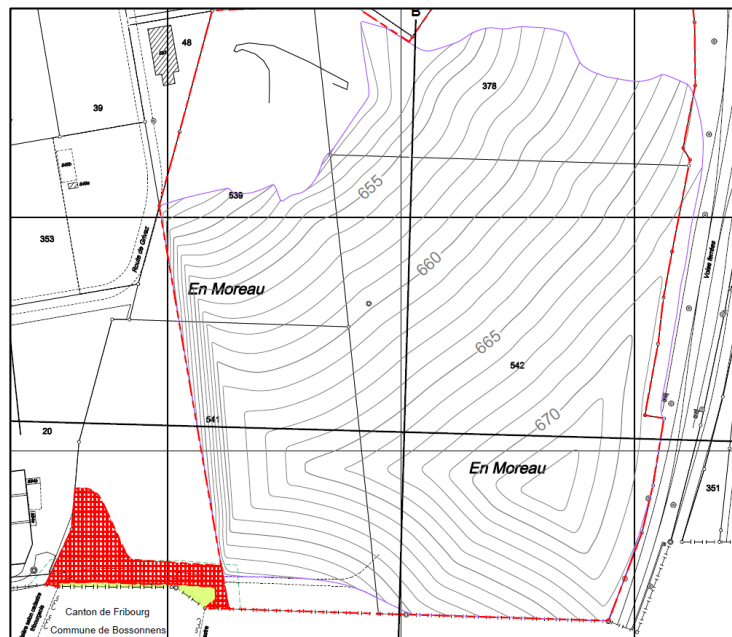
L'extension du centre de recyclage « Au Grivaz », géré par Gravia Palézieux SA, sur une surface de 6'600 m² environ, suite à l'enquête publique et au retrait des oppositions en 2014, est toujours bloqué par le Service du développement territorial (SDT), cela en raison de l'application des mesures transitoires de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole. La situation n'a pas évolué depuis 2015.

7.1.1.13 Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau », à Palézieux

A proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m² environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

D'une part l'affectation, c'est-à-dire la mise à l'enquête publique du plan partiel d'affectation (PPA) et, d'autre part, l'autorisation d'aménager et le permis d'exploiter, soit la mise à l'enquête publique de la demande de permis de construire, ont été effectuées simultanément en 2015 parallèlement à la séance publique de présentation du projet. Après validation par le Conseil communal, le dossier est en attente de ratification au Service du développement territorial (SDT), mais bloqué car lié au dossier du chapitre précédent. De plus, le SDT met en avant l'aggravation d'une servitude qui desservirait la décharge et passe actuellement au travers de l'extension non encore validée de la zone industrielle « Au Grivaz ».

La solution acceptée par le SDT permet d'étendre provisoirement la future zone de la décharge à une surface sur l'actuelle parcelle prévue pour l'extension de la zone industrielle « En Grivaz », mais dont le statut est actuellement agricole, pour permettre l'accès des camions et ce, le temps de l'exploitation de la décharge.

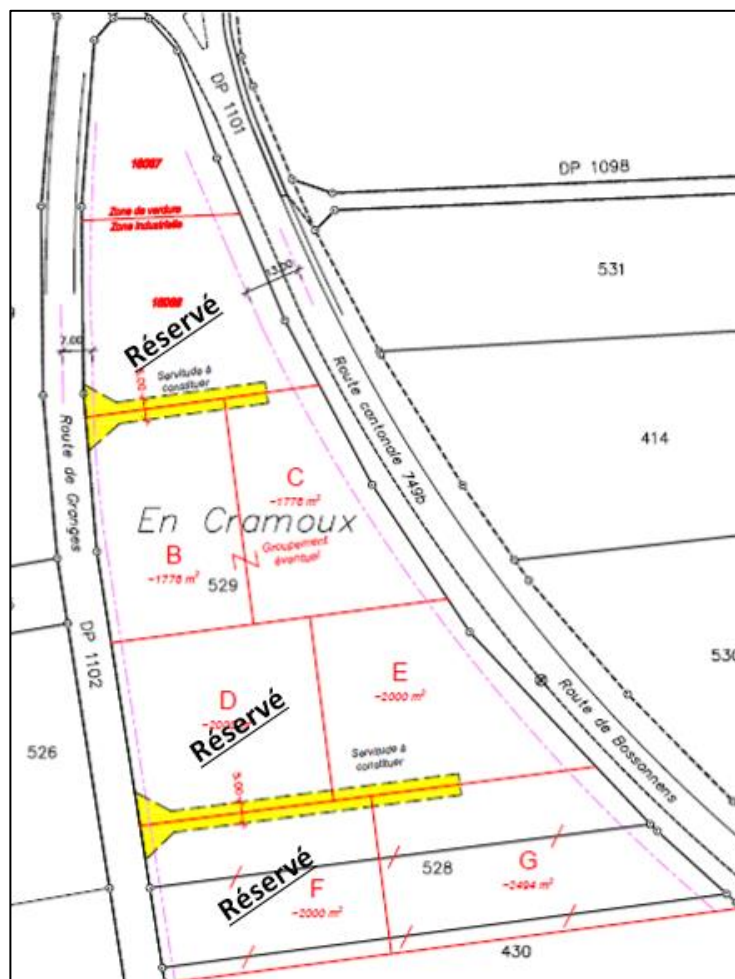


Extension (en rouge) de la zone de la décharge
(avec relevés altimétriques) pour assurer son accès

7.1.1.14 Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux », à Palézieux

La Commune a délivré un permis de construire pour deux halles à l'entreprise Norba SA sur la parcelle de 26'972 m² dont elle s'est portée acquéreuse. Pour le solde, d'une surface de 14'878 m², que la Commune avait acheté, la Municipalité a déterminé un projet de fractionnement, et a obtenu l'autorisation du Conseil communal, pour la vente de ces terrains au prix minimum de **CHF 170.--** par m² majoré des frais d'équipement à refacturer aux acquéreurs (accès, adduction d'eau potable, défense incendie, évacuation des eaux claires et usées, éclairage public).

Une partie de l'équipement prévu a déjà été effectué en 2016 en bordure de la Route de Granges et pour le reste, il sera réalisé au printemps 2017. Fin 2016, sur 7 parcelles d'environ 2'000 m², 3 avaient déjà trouvé des promettant acquéreurs.



7 parcelles mises en vente par la Commune

7.1.1.15 Etude de faisabilité « Place de la Gare », à Palézieux

Lors de la 6^{ème} et dernière séance du groupe de travail du Comité de pilotage (COPIL) en 2014, qui devait permettre de transmettre à la Municipalité et au COPIL une proposition d'aménagement de la Place de la Gare largement élaborée en collaboration avec l'ensemble des participants, ses principes ont été remis en question pour des raisons principalement de financement. Le groupe de travail a interrompu ses réunions en 2015 et privilégié des échanges plus spécifiques pour essayer de trouver des issues à ce dossier. L'aspect sécuritaire, devant être l'une des pistes à explorer pour favoriser une aide au financement, a fait l'objet de contacts avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Malgré toute la volonté de la Municipalité pour mieux sécuriser le secteur, l'ensemble du dossier n'a toutefois pas évolué en 2016 puisque ralenti par les obligations liées à la nouvelle LAT, puis par le financement reporté par les CFF et les TPF.



Exiguïté de la place de la gare entre places de parc, bus, voies ferrées et passage piéton

7.1.1.16 Plan de quartier « A La Sauge », à Palézieux

Le Plan de quartier « A la Sauge » et son règlement avait été mis à l'enquête publique, du 10 janvier 2015 au 9 février 2015. Le dossier, issu d'une longue procédure démarrée en 2005 conjointement avec le Canton, la Commune, les propriétaires et les mandataires, s'est trouvé finalement inadapté en termes de dimensionnement, par rapport aux nouvelles exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et des révisions du Plan directeur cantonal (PDCn), dont la 4^{ème} est actuellement encore en cours. Le contexte et les enjeux restent valables sur le plan qualitatif, mais nécessitent une adaptation sur le plan quantitatif dans le but d'atteindre des objectifs qui soient conformes aux nouvelles lois et réglementations.

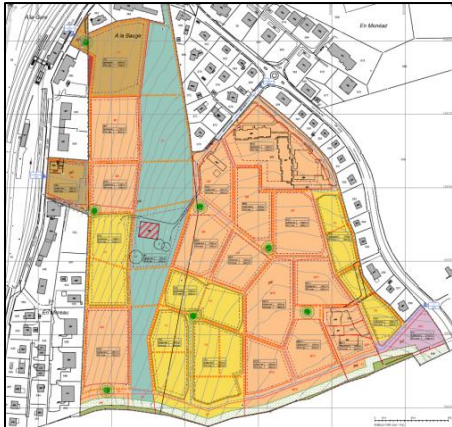
D'une manière générale, il s'agit de s'imprégner du nouveau paradigme pour adapter le Plan de quartier en prenant en compte les nouvelles données imposées par le Canton et la Confédération et en agissant sur quelques axes dont les critères définis ci-après :

- a. Le périmètre et l'ensemble de la zone du Plan de quartier adapté coïncidera avec des surfaces déjà actuellement intégralement affectées à de la zone à bâtir (PGA de Palézieux de 1985 et PPA « A la Sauge » de 1990), dans le but de s'affranchir des mesures compensatrices des surfaces d'assolement (SDA).
- b. L'ensemble du Plan de quartier sera également inscrit dans le périmètre de centre régional de Palézieux défini, sans aucune modification de ce dernier.
- c. En termes de densification et de potentiel de population, ces paramètres seront corrigés selon les nouvelles exigences voulues, notamment pour limiter l'accueil à 1'100 habitants dans le quartier, conformément aux chiffres validés par le Service du développement territorial (SDT) dans son courrier du 11 octobre 2016.
- d. La volonté est de redimensionner le Plan de quartier, sans en changer fondamentalement le concept ni l'esprit qualitatif.

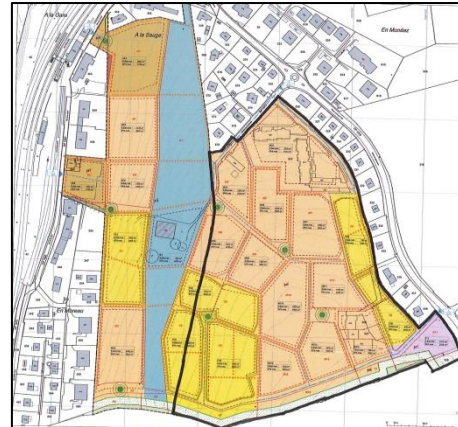
Etant entendu que le dossier existant est très abouti et sur la base des éléments précités, il est vivement souhaité de s'orienter vers une adaptation du Plan de quartier en corrigeant les points du dossier qu'il est nécessaire de traiter, plutôt que de procéder à une refonte complète de celui-ci en

partant de zéro. C'est ainsi que l'on pourra au mieux bénéficier des acquis et cela permettra de simplifier judicieusement la procédure et d'en optimiser le planning et les coûts.

La Municipalité va donc poursuivre en 2017 l'idée d'adapter le Plan de quartier aux nouvelles exigences, en accord avec le Canton et les propriétaires. Toutefois, elle ne prendra une décision formelle sur la poursuite de la procédure que lorsqu'elle aura reçu toutes les nouvelles offres des mandataires déjà engagés dans la première étape de la planification et connaîtra la part de subventionnement que le Canton pourrait lui attribuer.



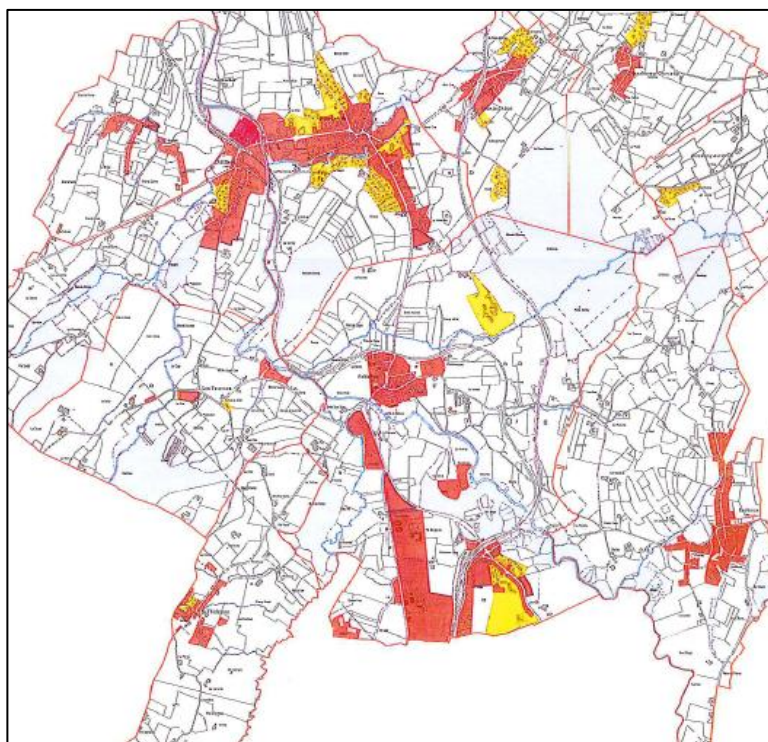
Plan soumis à l'enquête publique en 2015



Adaptation possible du Plan de quartier
(périmètre en noir)

7.1.1.17 Cadastre du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB

Pour l'ensemble des 10 localités d'Oron, chaque parcelle mentionne dorénavant le degré de sensibilité au bruit (DSB) qui lui est attribué et qui définit le niveau sonore que l'activité de cette parcelle peut générer. Allant de I (rares cas résidentiels) à IV (zone industrielle), l'ensemble des degrés ont été attribués, suite à l'adoption du préavis 07/2016 par le Conseil communal et approuvé par le Canton le 5 octobre 2016.



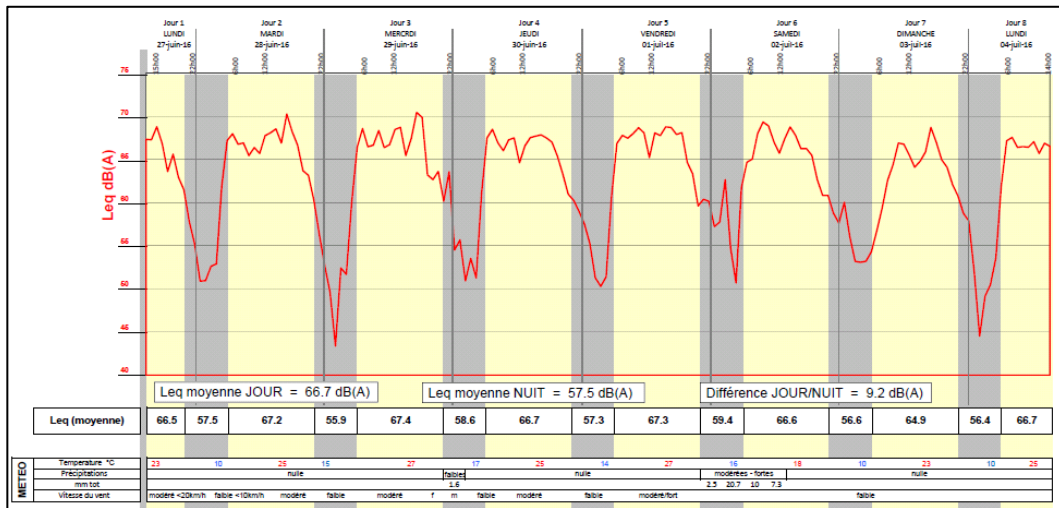
Plan des DSB : en jaune, DSB I, en orange DSB II, en rouge DSB III

Pour répondre à l'attente de la Confédération qui nous donne un délai fixé à 2018 pour l'octroi de subventions liées à l'étude de l'assainissement des routes qui se réfère aux DSB, la Municipalité a souhaité entreprendre cette étude en 2014. L'étape de détermination des DSB franchie, elle sera suivie d'études confiées à un bureau spécialisé et de mesures accompagnatrices pour assainir le bruit routier.

7.1.1.18 Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal

Comme la législation fédérale l'exige, les cantons et les communes sont obligés d'assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en-dessous des limites légales.

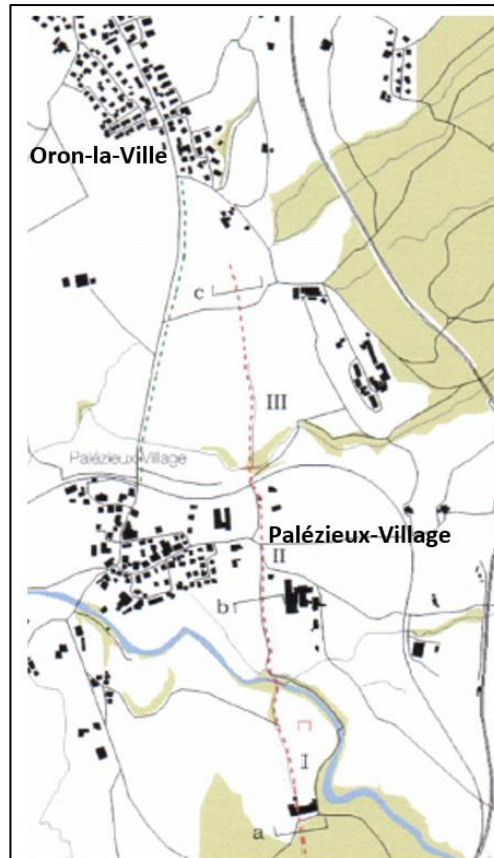
Le crédit d'étude de **CHF 75'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 02/2016) a permis à la Municipalité de mandater le bureau B+C Ingénieurs SA qui a déjà effectué un bon nombre de mesures et présenté ses résultats partiels à la fin de 2016. L'étude va se poursuivre en 2017 et les conclusions du rapport permettront de connaître les mesures d'assainissement à entreprendre.



Exemple de relevés effectués du 23 juin au 4 juillet 2016 à Oron

7.1.1.19 Réhabilitation de la voie romaine

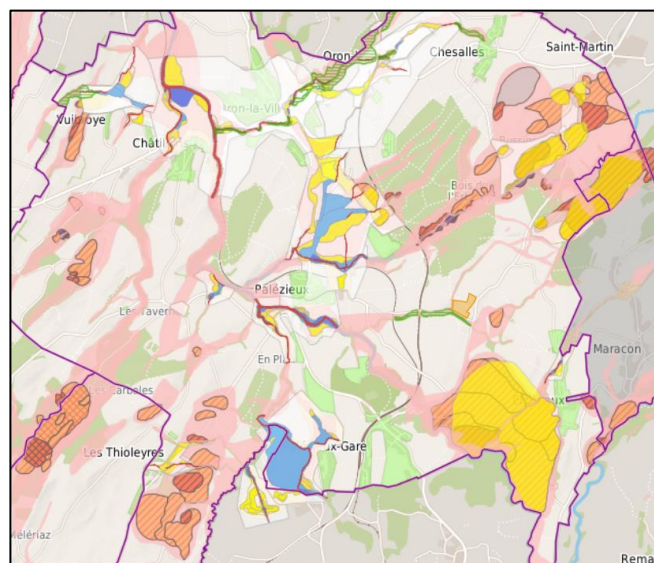
La Commune d'Oron a le privilège d'avoir été traversée par une voie romaine. La Municipalité de Palézieux avait souhaité la réhabiliter et avait déjà approché M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire, pour envisager une étude. En 2015, cet archéologue du territoire avait été mandaté par la Municipalité pour une étude, dont il a fourni un rapport intéressant sur l'histoire et le tracé de cette voie, sans toutefois planifier déjà une deuxième étape de l'étude qui prévoirait des propositions sur le terrain dans le but de l'intégrer au réseau de mobilité douce de la Commune.



En traitillés bruns, le tracé présumé de la route romaine

7.1.2 Prévention des dangers naturels

Les nouvelles cartes des dangers naturels éditées par le Canton en 2015 ont été mises à disposition cette année sur le guichet cartographique du canton <http://www.geoplanet.vd.ch/>. Pour notre Commune, bien que les dangers demeurent assez restreints, on recense toutefois en particulier des risques de glissements de terrains ou d'inondations.



Extrait du plan des dangers naturels validé

Ces nouvelles cartes doivent dès lors être prises en considération pour chaque réalisation de projet ou de planification. Elles pourront aussi se révéler déterminantes en cas d'éventuels déclassements de zones à bâtir dans le futur.

7.1.3 Plan de classement des arbres

Le plan de classement des arbres, dont la validation formelle a permis son usage dès janvier 2016, est devenu une référence indispensable pour le traitement des demandes d'abattages.



Exemple d'arbres classés à Oron-la Ville

7.1.4 Bureau technique (BTO)

Au niveau du fonctionnement, le bureau technique couvre différents domaines d'activité, comme les bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les constructions, les routes, les rives et les forêts, ainsi que les services industriels, comme l'épuration, les eaux claires, le réseau d'eau potable, l'éclairage public, le gaz, le télé-réseau, etc.

Les tâches techniques et administratives sont multiples au sein du BTO qui fonctionne en coordination avec les autres services communaux et cantonaux, la Municipalité et le Conseil Communal, les partenaires des milieux professionnels concernés (entreprises, ingénieurs, géomètres, architectes), les propriétaires et bien sûr l'ensemble de la population.

Le Service gère les projets de construction, l'équipement des terrains, les mises à l'enquête et les demandes d'autorisation, le suivi, la surveillance et la sécurité des chantiers, les permis d'habiter et d'utiliser, la participation à la gestion des oppositions, des recours et litiges liés aux constructions.

Au niveau de l'effectif permanent du BTO, M. Jean-Jacques Piretti, occupant le poste de Technicien communal à plein temps, peut compter sur les excellentes compétences de M^{me} Stéphanie Jubin, géomaticienne au taux d'occupation de 80 %, qui a atteint sa première année de service en décembre. Elle a fait parler son expérience dès le début de son engagement avec efficacité et rapidité d'intégration. M^{me} Brigitte Waridel a, quant à elle, quitté ses fonctions de poste à 80 % en tant que collaboratrice administrative au service technique à la fin novembre. Le poste vacant a dès lors fait l'objet d'une offre d'emploi et la Municipalité a engagé à 60 % M^{me} Géraldine Donzallaz qui entrera en fonction en février 2017.

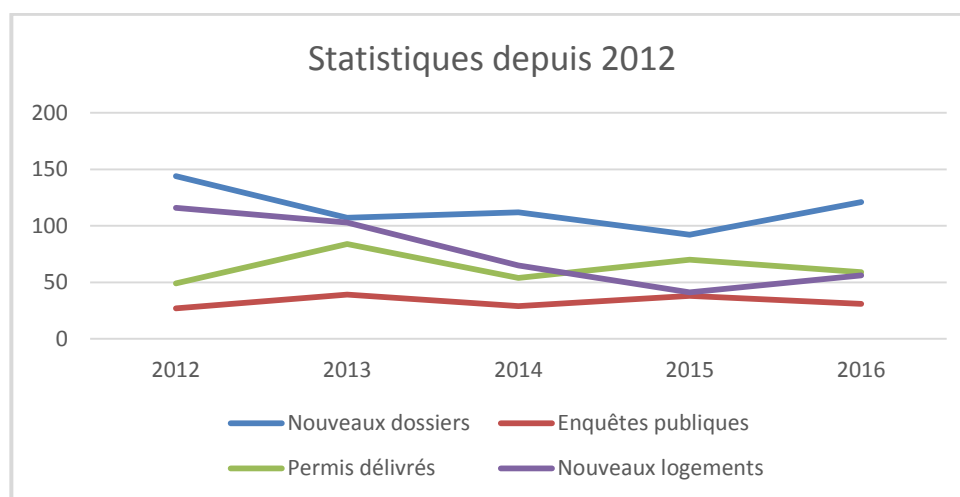
7.1.5 Police des constructions (liste des permis)

En 2016, le Bureau technique (BTO) a géré l'ouverture de 121 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

31 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 28 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 59 permis de construire.

- 6 habitations à un seul logement
- 8 habitations à 2 logements et plus
- 13 bâtiments industriels, agricoles, scolaires (y compris agrandissement)
- 30 agrandissements et aménagements relatifs à l'habitation
- 2 stations de téléphonie mobile (création ou modification d'émission)

En surplus de ces dossiers, de nombreuses autorisations ont été délivrées pour différents types de travaux ne nécessitant pas de permis de construire, comme les travaux d'entretien, les installations de panneaux solaires et les annexes de moins de 8 m².



Evolution des dossiers traités, enquêtes publiques, permis délivrés et nouveaux logements

Au 31 décembre 2016, 181 logements sont soit en projet, au bénéfice d'une autorisation de construire ou en attente de démarrage (161), soit en cours de construction (20).

Enfin, c'est 56 nouveaux logements qui ont été mis sur le marché en 2016 sur le territoire communal.

7.1.6 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité a désigné une Commission technique pour la législature 2016 - 2021. Elle est composée de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique n'a pas eu de dossier à traiter durant l'année 2016.

En plus de la Commission technique, la Municipalité a renouvelé le mandat du bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que les prestataires de services de MPR-SERVICES avec M. Michel Rochat d'Ecoteaux pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, puis D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI.

7.1.7 Commission de salubrité

Pour la législature 2016 - 2021, la Commission de salubrité est formée de :

- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal
- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La commission a fonctionné une fois le 16 septembre 2016, sur demande d'un locataire.

7.1.8 Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)

En 2016, M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal, a participé à l'assemblée générale de l'AVIATCO, le 29 avril à Echallens, ainsi qu'à la journée technique à Grandson le 4 novembre.

Ces rencontres ont permis des échanges d'expérience sur quelques dossiers spécifiques au niveau de l'urbanisme et des constructions, dans le contexte actuel lié aux nouvelles dispositions légales fédérales et cantonales en matière d'environnement, d'énergie et d'aménagement du territoire.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

Afin de développer l'échange avec la population et les Autorités, la police cantonale s'est dotée d'un poste mobile. Ce dispositif itinérant a été présent à six reprises à Palézieux-Gare. Il est également possible d'y déposer une plainte pénale ou de signaler, par exemple, un objet perdu.

Les relations entre la Gendarmerie et la Municipalité sont excellentes. Malheureusement, il est à relever que notre région n'est pas épargnée par les incivilités et les cambriolages.

Voici en résumé les faits recensés sur le territoire communal :

Incendies	5
Dommages à la propriété (sans vol)	31
Menaces - Injures	15
Voies de fait et lésions corporelles	21
Vol à l'arrachée	0
Vols à la tire	5
Vols à l'étalage	12
Vols par introduction clandestine	4
Vols par effraction	18
Vols véhicules (y.c. cycles et cyclomoteurs)	17
Stupéfiants - Consommation	30
Stupéfiants - Possession/saisie	33

7.2.2 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Gérald Wist, Municipal (jusqu'au 30 juin 2016)
- M. Christian Bays, Municipal (depuis le 1^{er} juillet 2016)
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La commission a traité sept affaires en 2016.

7.2.3 Police de proximité

La pose des panneaux a été effectuée et les relations avec les responsables cantonaux du concept Police de proximité s'effectuent pour l'essentiel entre les responsables des secteurs de la Commune. Au travers du bulletin envoyé régulièrement par mail, les participants prennent conscience de l'ensemble des délits qui sont commis sur notre territoire. De plus, les consignes de sécurité y figurent tout au long de l'année et sont adaptées en fonction des saisons.

7.2.4 Actes de vandalisme

Une dizaine de plaintes pénales ont été déposées dans le courant de l'année pour des actes de vandalisme sur nos bâtiments. Il s'agit de vols, tentatives de vol, vandalisme, tags. Les auteurs ont été pour la plupart retrouvés.

7.2.5 Surveillance des parkings

La surveillance des parkings est assurée par notre agent, M. Claude Thiémard.

Lors des contrôles des parkings publics situés à Châtillens, Oron-la-Ville et Palézieux, près de 800 infractions aux règles de circulation ont été dénoncées. Les dénonciations les plus fréquentes sont les suivantes : dépassement de la durée de stationnement autorisée, oubli du disque de stationnement, véhicule stationné hors case, fausse heure d'arrivée indiquée sur le disque de stationnement ou encore oubli d'enclencher le parcomètre, pour les parkings de Palézieux-Gare.

Par ailleurs, les véhicules sans plaque stationnés sur nos parkings sont systématiquement annoncés à la gendarmerie, pour contrôle.

7.2.6 Amendes et ordonnances pénales

En 2016, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 775 rapports de dénonciation (amendes)
- 67 dénonciations pour infraction à une mise à ban
- 13 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 2 pour infraction au Règlement de police.

En outre, la Bourse communale a envoyé 142 sommations suite à des ordonnances pénales non réglées dans les temps.

7.2.7 Vidéosurveillance

Suite à l'acceptation du préavis 04/2016 et du Règlement relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance, une étude est en cours actuellement pour équiper certains bâtiments communaux.

7.2.8 Police du commerce

7.2.8.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

En 2016, la Police cantonale du commerce a délivré deux nouvelles licences « café-restaurant » pour l'exploitation du restaurant de l'Hôtel-de-Ville à Oron-la-Ville et de l'Auberge de l'Union à Palézieux-Gare. En outre, le dit service a procédé au contrôle de plusieurs établissements.

Le registre des licences qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud est accessible via le site de la Police du commerce.

7.2.8.2 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises étant toujours au point mort, la Municipalité est restée sur la version du registre mise en place à l'interne.

7.2.8.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2016, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2016
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	63
Lotos	3
Tombolas	11
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaire (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	6
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	4
Exercice du commerce d'occasions	0
Collecte de textiles	0
Procédés de réclame	2
Permis de fouille	26

7.2.9 Plan canicule

Dans le cadre de la gestion du plan canicule 2016, la Municipalité a listé les personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS et leur a fait parvenir un courrier afin de les informer sur l'organisation mise en place en cas de besoin et de leur proposer la possibilité de demander à être contactées le cas échéant. Sur 62 personnes contactées, 10 ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule et 19 ont décliné l'offre.

Parallèlement, la Municipalité a pris des dispositions avec la Protection civile (ORPC) pour l'organisation des visites éventuelles. Cela dit, contrairement à 2015, le plan n'a pas été déclenché.

7.2.10 Association intercommunale SDIS Oron - Jorat

Composition du SDIS Oron-Jorat

Au 1^{er} janvier 2016, 196 sapeurs étaient incorporés dans le SDIS Oron-Jorat, selon la répartition suivante :

- Mézières : 21 sapeurs DPS et 27 sapeurs DAP
- Oron-la-Ville : 38 sapeurs DPS et 29 sapeurs DAP
- Palézieux : 31 sapeurs DAP
- Vucherens : 50 sapeurs DAP

Le Comité de direction relève avec satisfaction que les sapeurs issus des Détachement premier secours (DPS) et Détachement d'appui (DAP) collaborent tout au long de l'année. Les échanges de compétences, mais aussi de connaissances du terrain, sont ainsi renforcés.

21 démissions ont été enregistrées, qui ont été compensées par 17 nouveaux sapeurs recrutés lors de la journée cantonale de recrutement du 3 novembre 2016.

Interventions

57 interventions durant l'année pour 1'147 heures de présence des sapeurs pompiers lors d'évènements déclenchant une alarme au n° 118.

Exercices

Pour atteindre l'efficacité demandée à notre corps des sapeurs pompiers, il aura fallu quelques 3'600 heures d'exercices. Sont inclus dans ce bilan les spécialisations telles qu'appareils respiratoires, exercices échelles et anti-chutes. Il est à noter que pendant les week-ends, nos sapeurs ont réalisé 1'248 heures de permanence aussi appelées « piquets ».

7.3 Section 3 Protection civile

7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC)

Rapport d'activité 2016 de la Protection Civile de la Région d'Oron (extrait tiré du rapport de M. Patrick Favre, Cdt de l'ORPC)

Cette année, l'Etat-major, ainsi que les 163 astreints de la protection civile de la région d'Oron, ont parcouru la région entière permettant d'être présents pour de nombreuses activités.

En 2016, le cap des 1'000 jours de service a été dépassé.



Pour la seconde fois, un rapport d'activité a eu lieu fin décembre 2016. A cette occasion, chaque responsable de domaine a brièvement démontré aux invités quelles étaient ses tâches et ses missions. Le Major Patrick Favre, Cdt de l'ORPC, a expliqué les missions de base de la protection civile, ainsi que les défis auxquels elle doit faire face en engagement en situation d'urgence.

Le Colonel Louis-Henri Delarageaz, Cdt de la protection civile du Canton, a ensuite pris la parole un instant, tout comme Monsieur le Préfet Daniel Flotron qui nous expliquera les étapes de la réunion de la future région de protection civile. Elle réunira les ORPC Lavaux ainsi que l'ORPC Lausanne-Est, à la nôtre.

La *nouveauté* était le mot d'ordre de l'année 2016. De nouveaux logiciels pour gérer les effectifs alignés avec le modèle de l'armée, ainsi que de nouveaux outils de gestion de la comptabilité. Une gestion différente des abris privés et publics, une nouvelle tenue distribuée aux membres de la FIR (Force d'intervention Régionale), modification du matériel de protection ABC, transformation de l'accès au poste de commandement de Mézières, un nouveau site internet et une nouvelle mission reçue du Canton : le Comptoir Suisse.

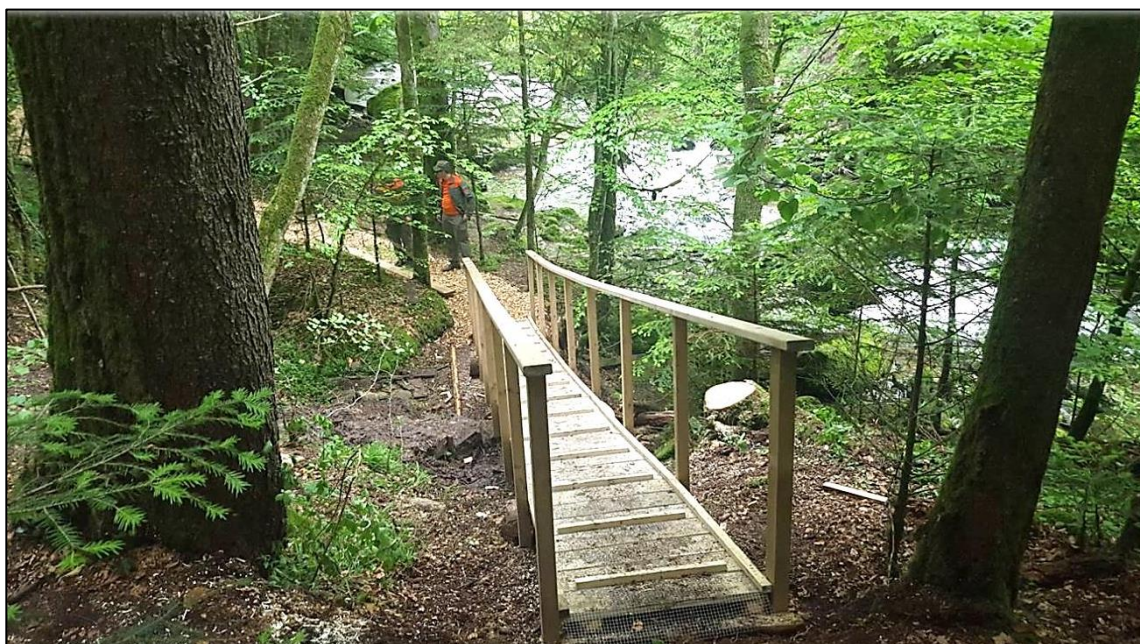


Notre région a en effet été mise à contribution pour des travaux lourds de montage d'infrastructures bois dont : 800m² d'ossature bois à 1 m. du sol, installation de guérites, de gindroz, le montage des stands pour tous les partenaires de la protection de la population, puis le démontage de ceux-ci. Une place sinistrée extérieure a été également installée permettant des démonstrations incluant tous les partenaires sécuritaires pour le plus grand plaisir des visiteurs. En consultant le site www.soistonheros.ch vous y reconnaitrez peut être certains de nos hommes de la région d'Oron, car ils étaient les figurants d'un court métrage.

Par ailleurs, une nouvelle loi mise en application a contraint un changement d'effectif au sein du Comité directeur (CODIR) de notre ORPC car, désormais, tous les membres des CODIR doivent être des élus en fonction issus des municipalités. A ce titre, nous remercions MM. Gérald Nidrist, François Schick et Jean-Pierre Boillet pour le travail effectué au cours des ans.

Quelques détails de l'année 2016 :

On y distingue, les cours planifiés : contrôles des abris, essai fédéral annuel des alarmes, recensements des biens de valeurs du Château d'Oron, sauvegarde de la flore faune et nature (DGE), appui lors de la manifestation de la Marche Romande du Général Guisan (plus de 1'000 participants), gestion de la logistique, gestion d'un poste de commandement et sécurité pour le Giron des musiques de la Veveyse, gestion d'une cuisine de campagne, construction d'une magnifique passerelle et réfection du sentier pédestre du Moulin à Ecoteaux, et formation pol-route.



Cette année pas d'engagement en situation d'urgence, même s'il a fallu être présents pour des chefs d'états afin d'assurer leur sécurité. Mais nous avons cependant refait totalement notre stock

de sacs de sable permettant d'avoir en suffisance des ressources pour nos partenaires. Nous avons également organisé comme chaque année des réserves de nourriture pour 150 repas permettant de ravitailler autant nos partenaires que des personnes pouvant être sinistrées.

Toujours en collaboration avec les corps de Police ainsi que le SDIS Oron-Jorat : *tous complémentaires pour la sécurité de la population !*

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **07/2017** de la Municipalité du 12 avril 2017,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

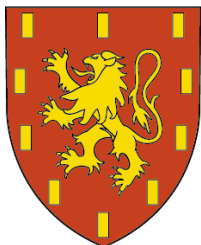
de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Philippe Modoux		Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 avril 2017

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic



Commune d'Oron

RAPPORT DE GESTION 2016

ANNEXE 1

**Etablissement primaire et
secondaire d'Oron-Palézieux**

Rapport annuel 2016



ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'ORON-
PALEZIEUX



RAPPORT ANNUEL 2016

Toutes les désignations sont faites au masculin et s'entendent pour des personnes des deux sexes.

Dans ce document sont appliquées les règles de la nouvelle orthographe décidées le 6.12.1990.

TABLE DES MATIERES

Billet du directeur	2
Organisation	4
Direction	4
Personnel administratif	5
Personnel enseignant	6
Elèves	6
Médiation	7
Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire	8
Transport scolaire	8
Activités	9
Promotions	9
Conseil des élèves	10
Formation continue	10
Courses et camps	12
Animations destinées aux élèves	13
Utilisation des bâtiments	14
Devoirs guidés	15
Bibliothèque	15
Petit Chœur	16
Enseignement	17
File d'anglais	17
Arts visuels	17
File d'éducation physique	18
File de français	18
File des sciences de la nature	19
File des mathématiques	20
MITIC	21
Remerciements	21

BILLET DU DIRECTEUR

« *L'égalité a un organe : l'instruction gratuite et obligatoire.* »

Victor Hugo

Sans égalité, comment la liberté pourrait-elle s'exprimer dans notre société ? L'égalité de traitement reste une valeur intangible dans l'école publique. Guider les élèves dont nous avons la charge pendant onze années au moins dans la construction de leurs savoirs n'est pas une mince affaire, convenons-en. A l'évidence, malgré tous les efforts déployés dans leur cursus, ils n'arriveront pas tous aux mêmes niveaux ni aux mêmes compétences à la fin de leur parcours. Forts de ce constat, dans une optique de réussite, nous devons refuser l'indifférence aux différences et la combattre, par exemple en s'appuyant sur une analyse fine des causes de tout échec. Dans une société de plus en plus multiculturelle, ne pas tenir compte des différences nous conduirait dans une impasse. Pour citer le sociologue genevois Philippe Perrenoud¹, *l'équité n'est plus dans l'uniformité, mais dans une pédagogie gouvernée par un principe connu dans d'autres domaines de la politique sociale : « à chacun selon ses besoins ».*

Tirer le bilan d'une période ne revient pas seulement à procéder à un arrêt sur image. Nous devons prendre le temps d'évaluer la portée des actions réalisées, d'analyser les paramètres qui expliquent ce que nous observons aujourd'hui. La lecture que nous faisons des événements va guider nos actions à venir, en vue de l'objectif vers lequel nous nous projetons. Cette analyse comporte toujours une part de subjectivité, par le choix des événements que nous jugeons marquants et par notre interprétation des faits relevés. Réaliser un travail sérieux revient à limiter cette part de subjectivité, notamment en mettant à contribution tous les acteurs impliqués dans la bonne marche de l'entreprise. Dans cette logique, ce rapport annuel résulte d'un travail d'équipe et revêt à mes yeux d'autant plus d'importance.

Enfin, je me réjouis de constater que ce document met en avant la vitalité de notre établissement. La méthode Coué a ses limites, certes, mais n'oublions pas que l'optimisme affiché – et non pas béat, entendons-nous bien – a aussi valeur d'exemple auprès des adultes en devenant ce que nous côtoyons chaque jour. Sans cela, comment envisager sereinement ce qui nous attend demain ? Dans le monde de l'enseignement, vocation et idéalisme, voire utopisme, sont souvent étroitement imbriqués. Ces valeurs ne s'opposent pas, selon moi, au principe de réalité, mais elles l'illuminent, elles donnent du relief à notre quotidien. Si la qualité première de l'utopie est de nous faire avancer, le pragmatisme quant à lui nous permet de garder le meilleur contrôle possible de notre progression. Vous trouverez dans les différents chapitres qui suivent un bon dosage entre ces différentes composantes.

Différents faits ont marqué 2016 :

- l'introduction en dernière semaine d'école avant les vacances d'été d'une journée culturelle décloisonnée destinée aux élèves du secondaire ;
- la promotion début juillet de la première volée d'élèves sous l'égide de la LEO durant les trois années du secondaire;
- le déménagement en aout au Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville d'une classe du collège de Châtillens ;
- le déménagement de la salle d'arts visuels dans un local plus vaste du collège d'Oron-la-Ville, mieux adapté à l'enseignement de cette discipline ;

¹ **L'école face à la diversité des cultures** – La pédagogie différenciée entre exigence d'égalité et droit à la différence
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2005

- la non-reconduction du projet pédagogique « Groupe jeu » par manque de moyens ;
- la poursuite de l'enseignement de l'anglais en 7-8P à hauteur de deux périodes hebdomadaires, en exploitant le nouveau moyen d'enseignement romand MORE ! ;
- la désignation en aout de Jonathan Miguel, maitre de classe 7-8P, au poste de doyen du cycle 2 (classes 5-8P), en remplacement de Chrystell Frioud ;
- la désignation en aout d'Alessandra Reggi, maitresse d'italien, au poste de médiatrice scolaire, et de Magali Zürcher, maitresse de couture, au poste de déléguée PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) ;
- la création en aout d'un groupe Santé piloté par la déléguée PSPS ;
- la mise sur pied d'heures d'études surveillées destinées aux élèves du secondaire ;
- l'ouverture de la bibliothèque aux élèves, sur inscription préalable, pendant un certain nombre de récréations du matin.

Tous les projets qui vivent et se développent dans notre école jouent un rôle majeur dans le climat d'établissement. Je cite en particulier :

- les cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs capacités artistiques et physiques;
- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences en mathématiques et en langues vivantes;
- les animations culturelles et la prévention en milieu scolaire qui contribuent au développement harmonieux des élèves ;
- l'Ecole à la ferme destinée aux élèves du degré primaire qui ont besoin de renforcer leur savoir-faire tout en développant leur savoir-être ;
- la poursuite des animations pédagogiques en éducation physique et en musique, destinées à renforcer et à étendre les compétences des généralistes 1-6P dans ces deux disciplines ;
- le maintien du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville, qui permet à des petits groupes d'élèves de lire au calme une fois par semaine pendant la récréation ;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles préoccupantes ;
- les structures MATAS2 AccordAge et MATAS PassAges destinées aux élèves confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives.

Les équipes en charge de l'administration, de la santé, de l'entretien des locaux et du transport méritent également notre profonde reconnaissance. Sans elles, le fonctionnement de l'école serait on ne peut plus chaotique. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maraçon, qui non seulement fournissent et entretiennent les locaux dont nous avons besoin, mais également financent les transports et les activités périscolaires. Enfin, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris une part active dans la rédaction du présent rapport.

² Module d'activités temporaires alternatives à la scolarité

ORGANISATION

DIRECTION

Le conseil de direction compte six membres.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré quatre journées de travail, les lundis 8 février, 30 mai, 4 juillet et 15 août à la préparation de la rentrée 2016-2017.

Le conseil de direction s'est en outre réuni lundi matin 20 juin, mercredi matin 22 juin et vendredi après-midi 24 juin pour prendre les décisions sur les cas d'élèves soumis par les 42 conseils de classe de l'établissement, conformément au cadre légal et réglementaire.

Par ailleurs, doyens et directeur ont suivi un premier séminaire de formation de deux jours, les 1^{er} et 2 mars, organisé par le CES (Centre suisse de l'enseignement secondaire II) sur le thème de la résistance au changement et un second les 5 et 14 décembre, mis sur pied en collaboration avec le CEP (Centre d'éducation permanente - VD) autour de l'analyse systémique en milieu scolaire.

Les 2,65 équivalents temps plein (ETP) attribués sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyennes et doyens 1,65 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administration	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs
Mireille Bucher	Doyenne	Organisation et planification	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Lise Morgenthaler	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, prévention
Chrystell Frioud Jonathan Miguel dès août 2016	Doyenne Doyen	Cycle 2	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, prévention
Carine Despois	Doyenne	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire

PERSONNEL ADMINISTRATIF

SECRETARIAT

Trois secrétaires et une apprentie de commerce composent l'équipe :

- Caroline Racine taux d'activité de 70 % jusqu'en février et ensuite 60 %
- Sylvia Ramseier taux d'activité de 60 % jusqu'en février et ensuite 70 %
- Sylviane Grivel taux d'activité de 35 %
- Marielle Python apprentie de 3^e année jusqu'en juillet
- Laetitia Huguenet apprentie de 1^e année depuis aout

Les 165% du secrétariat se révèlent insuffisants par rapport à la constante augmentation de la charge de travail.

Nom	Responsabilités générales
Caroline Racine	Coordination du secrétariat, comptabilité, gestion du coffre et tenue de caisse, maitres itinérants, examens de certificat, achats et factures des comptes du canton et des communes, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, publication de documents sur educanet2, élaboration de protocoles, gestion administrative des photocopieurs
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, inscriptions au gymnase, formation de l'apprentie, transport scolaire, protocole de cellule de crise, promotions, gestion et tenue de caisse, achats et factures des comptes du canton
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, OCOM, stages groupés, liste des remplaçants, gestion des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires, JOM, repas de fin d'année scolaire

Tâches partagées

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, heures d'arrêts, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, attestations délivrées, demandes de congé, ECR, cellule de crise, signalements PPLS, réservation de locaux, maintenance des photocopieurs

BIBLIOTHÈQUE

Céline Menoud, en arrêt maladie depuis l'hiver dernier, est remplacée depuis le mois d'aout par Florence Golay pour gérer la bibliothèque scolaire du collège d'Oron-la-Ville, au taux d'activité de 50%. Elle est secondée dans ses tâches par Sandra Mivelaz, dont la rétribution est assumée par l'Entente intercommunale scolaire. Cette dernière a par ailleurs assumé l'entier des tâches de la bibliothèque dans les mois qui ont précédé l'arrivée de Mme Golay.

FOURNITURES SCOLAIRES

Jean-François Dufour a occupé le poste de dépositaire CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud), au taux d'activité de 20% jusqu'à la fin du mois d'octobre. Retraité depuis novembre, nous avons désigné Laurence Cicurel pour reprendre ce poste réévalué à 23 % par la DGEO.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Au 1^{er} octobre, notre établissement comptait 99 enseignants. Le taux d'activité moyen atteint 67 %. Au degré primaire, on compte 56 femmes et 7 hommes, au secondaire 19 femmes et 17 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2015-2016 :

- retraite	1
- fin de CDD	5
- changement d'établissement	1

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2016-2017 :

- degré primaire	4
- degré secondaire	6

Quatre conférences des maitres plénières se sont déroulées en 2016, les 9 février, 19 avril, 18 aout et 7 novembre. La conférence a ainsi eu l'occasion :

- de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement ;
- d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources ;
- d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives ;
- de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

ELEVES

Relevons en premier lieu le fait que la grande majorité de nos élèves se comportent fort heureusement correctement et progressent à satisfaction dans leurs apprentissages scolaires. Ce constat nous est régulièrement relayé par les professionnels qui interviennent dans différentes parties du canton ou qui viennent d'un autre établissement, tels que nouveaux enseignants, remplaçants, artistes ou conférenciers.

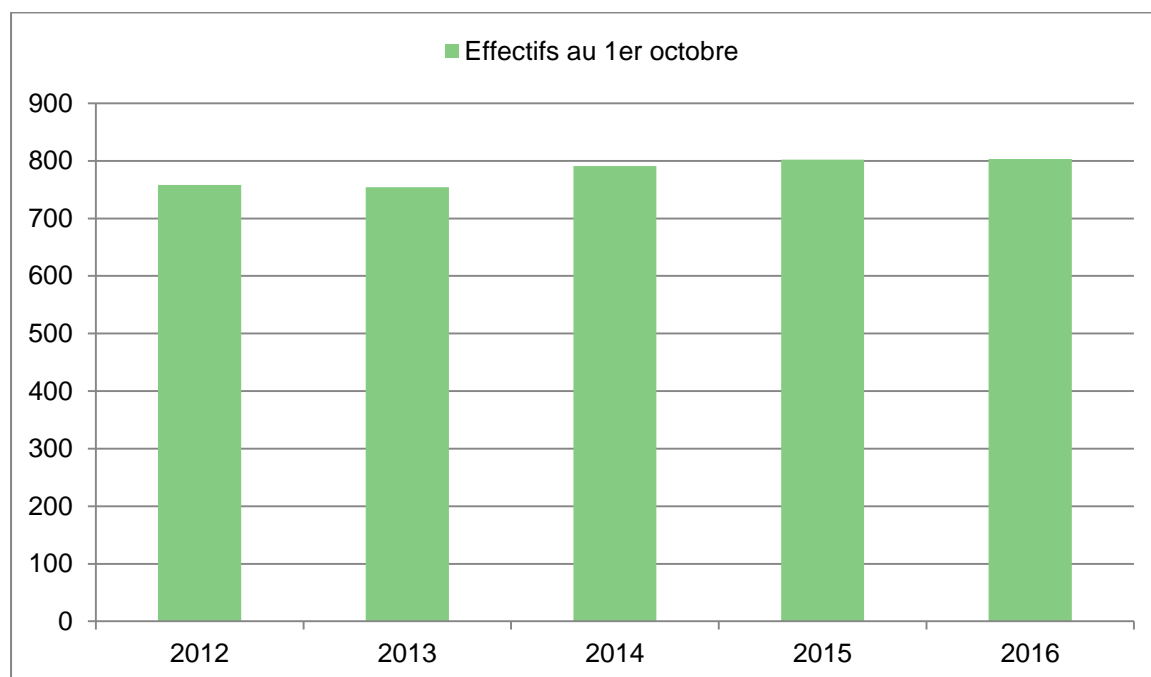
EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2016

1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Σ
68	78	80	79	72	76	84	56	76	72	66	807

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans la voie générale et dans la voie pré-gymnasiale en 9^e, 10^e et 11^e années.

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VG	11 VP
44	32	46	26	41	25

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



Le nombre d'élèves au bénéfice d'un suivi socio-éducatif ou de mesures renforcées d'enseignement spécialisé reste stable. Ils représentent un peu moins de 5% de la population scolaire. Chaque situation mobilise de nombreux professionnels et différents services de l'Etat (DGEO, SESAF, SPJ, par exemple). Le tableau ci-après présente le **nombre moyen** d'élèves concernés dans chaque demi-cycle. Bien entendu, ces chiffres fluctuent au fil des mois.

NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES EN RISQUE DE RUPTURE SCOLAIRE

1-2P	3-4P	5-6P	7-8P	9 S	10S	11S	Σ
4	5	5	6	4	5	5	34

MEDIATION

L'équipe de médiation a changé en cours d'année. Peggy Jault et Romain Favre ont travaillé en tandem jusqu'en juillet. Ce dernier a été remplacé par Alessandra Reggi dès la dernière rentrée d'août.

La médiation est une mesure scolaire. Elle permet, par l'espace de parole offert, de réparer les blessures occasionnées dans la relation. Ni sanction, ni morale, la médiation permet à la créativité et l'authenticité de trouver des solutions relationnelles. En cas de conflit, cette alternative appréciée par les élèves allège parfois les peines administratives et permet d'éviter les escalades vengeresses.

Ce dernier semestre, les médiatrices ont rencontré une moyenne de cinq élèves par semaine, dont les difficultés entravent leur bien-être et leur métier d'élève. Les cas personnels justifient la majorité de nos interventions. Les conflits sont généralement moins nombreux et trouvent des issues plus rapidement.

Les médiatrices ont présenté leur rôle et leur fonctionnement dans chaque classe de l'établissement, ainsi qu'à la plupart des séances d'information aux parents dans les cycles 2 et 3. Certains parents,

sans ces informations, pourraient avoir des réactions d'étonnement en apprenant que leur enfant utilise ce service. Nous en tenons désormais davantage compte.

Et enfin, un groupe Santé s'est constitué cette année, grâce à l'engagement (au sens administratif et humain) de Magali Zürcher dans le poste de déléguée PSPS. Cette équipe sera en charge de sonder l'Etablissement entier sur ses ressources et besoins en 2017. A moyen terme, elle proposera ensuite des projets ciblés dans l'établissement.

PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Magali Zürcher, maîtresse de couture désignée déléguée PSPS de l'établissement, met depuis la rentrée scolaire 2016-2017 ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire dans le but de favoriser les apprentissages.

Tâches réalisées par la déléguée PSPS depuis son entrée en fonction :

- conduite des séances du groupe Santé et rédaction des comptes rendus ;
- rencontres à intervalles réguliers avec le directeur ;
- organisation du passage de Profa dans les classes et diffusion de l'information aux différentes personnes concernées ;
- poursuite et développement du projet « pommes à la récréation » pour les classes 1-6P ;
- préparation de la présentation de l'équipe PSPS à la conférence des maîtres de novembre.

En collaboration avec l'Unité PSPS du Département, tous les élèves de 6P à 11S ont rempli courant octobre un questionnaire sur la violence et les conflits entre pairs, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre. Chaque année, à cette occasion, des séquences pédagogiques sont mises à disposition du corps enseignant afin de pouvoir traiter en classe un thème en lien avec les droits de l'enfant. Pour l'année 2016, c'est le thème du harcèlement entre pairs à l'école qui a été retenu. Des activités et des cadres de discussion ont été élaborés pour les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Nous attendons avec impatience le bilan de ce sondage. Il nous aidera à définir notre politique de prévention dans l'établissement. A cet effet, le groupe Santé prépare pour la période printemps – automne 2017 un questionnaire plus large sur le climat de l'école.

TRANSPORT SCOLAIRE

Par délégation de compétence, les autorités intercommunales ont confié la gestion du transport scolaire à la direction. Mireille Bucher en gère les multiples tâches d'organisation, de planification et de gestion avec efficacité depuis une bonne dizaine d'années.

En 2016, nous avons organisé le transport des élèves de manière identique aux années précédentes, dans la logique des deux blocs d'horaires, 1 à 6P et 7P à 11S. Les élèves sont répartis dans cinq cars postaux et trois bus de type Scolacar.

Pour notre région CarPostal travaille avec un entrepreneur postal, l'entreprise Faucherre transports à Moudon, à qui le travail est délégué. Ce qui signifie que si nous travaillons directement avec CarPostal à Yverdon pour les horaires, pour la gestion journalière, nos contacts se font avec l'entreprise Faucherre. Cette entreprise a connu en 2016 trois changements successifs de responsable pour ce secteur, ce qui a quelque peu péjoré la communication entre l'école et le transporteur.

Les changements d'horaires des transports publics de décembre ont généré quelques perturbations dans les deux semaines qui ont suivi, toutes liées à des oublis d'arrêts de chauffeurs de l'entreprise

Faucherre. Point positif, notre bonne collaboration avec CarPostal Yverdon nous a permis de saisir l'opportunité des changements de décembre pour apporter des améliorations d'horaire chaque fois que c'était possible.

Les trois Scolacars dépendent directement de CarPostal Yverdon. Ils ne sont utilisés en principe que pour notre établissement. Leurs horaires sont confectionnés et gérés directement par Mme Bucher. Ils transportent également les élèves pour toutes les courses dites spéciales de 1 à 6P qui se déroulent hors salle de classe sur temps scolaire :

- gymnastique, rythmique, activités créatrices manuelles ;
- animations de la bibliothèque, animations pédagogiques en musique et en éducation physique, actions de prévention telles que le dentiste, spectacles ;
- sorties dans des lieux difficilement accessibles avec les transports publics, avec participation financière demandée aux parents.

Pour toutes les activités qui se déroulent sur temps scolaire, la présence d'au moins un enseignant dans le véhicule est obligatoire, les élèves étant sous la responsabilité de l'école.

Les règles des transports de notre établissement sont transmises par oral et par écrit à tous les utilisateurs. CarPostal a du reste repris le modèle créé par Mme Bucher pour l'étendre au reste du canton. Pour maintenir un climat serein, les problèmes signalés font l'objet d'une intervention rapide de la doyenne. Elle fait tout son possible pour éviter que les conflits qui naissent dans les bus se poursuivent dans la cour ou sur le chemin de l'école, voire débordent en classe.

Cette année, les élèves qui ont posé le plus de soucis de discipline se situaient plutôt en 5-6P, en particulier dans le trajet entre Oron et Palézieux. Fin décembre, d'entente avec le Municipal des écoles d'Oron, nous avons pris la décision de convoquer deux élèves accompagnés de leurs parents pour les entendre avant de prononcer une sanction à visée éducative.

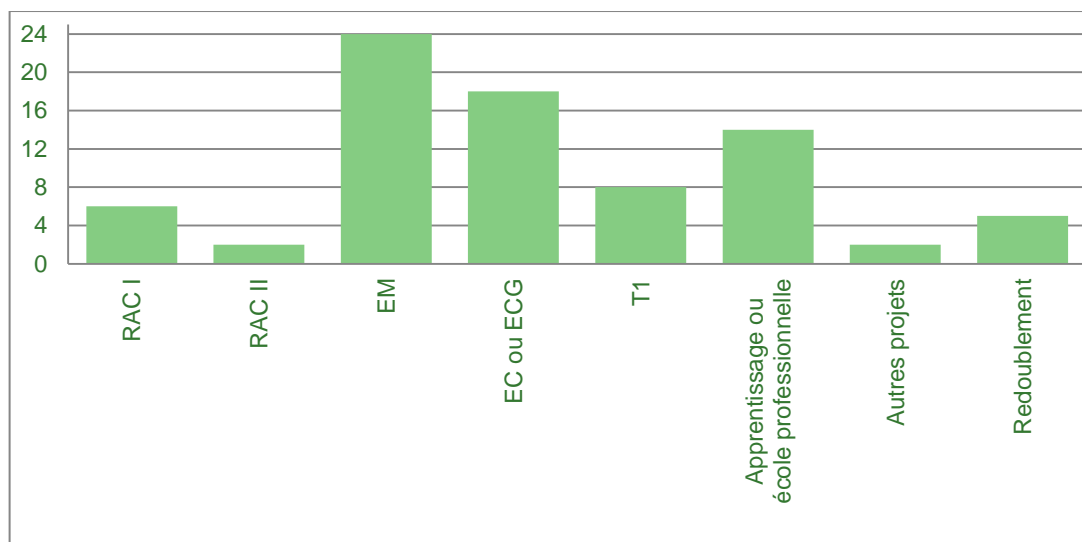
Pour l'année 2017, nous souhaitons améliorer la collaboration et la communication avec les chauffeurs de Faucherre. Nous allons notamment insister sur les questions de sécurité des élèves, dont un certain nombre ne s'attachent pas, même lorsque les véhicules sont équipés de ceintures.

ACTIVITÉS

PROMOTIONS

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 30 juin à 20 heures au collège de Palézieux-Village. 94 % des élèves ont obtenu leur certificat de fin d'études. Trois des six élèves en échec, tous en voie générale, étaient au bénéfice d'un programme personnalisé dans une ou deux des branches du groupe I. Des résultats insuffisants dans le groupe II ont expliqué cet état de fait. A l'avenir, nous soulignerons encore davantage auprès des élèves l'importance de ne pas négliger les branches dites secondaires.

Groupes	Branches	Conditions de promotion	
I	Français, mathématiques, allemand, sciences de la nature, option spécifique (VP) ou artisanale / artistique / technologique (VG)	20 points et plus	Au maximum 1 point (VP) / 1,5 point (VG) d'insuffisance cumulé sur les trois groupes
II	Géographie, histoire, anglais	12 points et plus	Au maximum 0,5 point (VP) / 1 point (VG) d'insuffisance dans un groupe
II	Arts visuels, musique	8 points et plus (VP)	
	Activités créatrices et manuelles ou éducation nutritionnelle (VG uniquement)	12 points et plus (VG)	



RAC I	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
RAC II	raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
EM	école de maturité (gymnase voie maturité)
EC	école de commerce (gymnase)
ECG	école de culture générale (gymnase)
T1	mesures de transition (OPTI, COFOP, préapprentissage, semestre de motivation, etc.)

CONSEIL DES ELEVES

Alessandra Reggi et Steve Cosandey, enseignants au secondaire, gèrent le conseil des élèves. Cet organisme réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction soutient ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Durant cette année civile, le conseil des élèves a mis sur pied les organisations suivantes :

- 7 mars, journée de sports d'hiver aux Paccots pour les classes de 9^e, avec à choix ski/snowboard ou raquettes à neige et patin à glace ;
- 20 avril, journée déguisée pour toutes les classes de l'établissement, ainsi que pour les enseignants ;
- 17 juin, bal de fin d'année pour les élèves de 10^e et 11^e au Battoir, à Palézieux.

Depuis la rentrée 2016-2017, une nouvelle charte à l'attention des nouveaux membres élus du conseil des délégués a été mise en œuvre, afin de responsabiliser les élèves sur leur rôle et les attentes que nous avons en matière de présence active, de ponctualité, de sérieux et d'engagement au sein de l'établissement.

En 2017, le principal défi consistera à préparer de nouveaux projets pour les soumettre à la Direction ou au Autorités communales.

FORMATION CONTINUE

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN MUSIQUE

Nicole Bernard, maitresse de classe de 3-4 P, anime des séquences pédagogiques de musique destinées aux enseignants et aux élèves des 15 classes de 2 à 6 P. Elle dispose pour ce faire de trois périodes hebdomadaires, ce qui lui permet d'offrir sept périodes à chaque classe durant une année scolaire.

Les cours se déroulent dans la salle de rythmique / musique du Centre sportif. Cela permet d'y organiser des ateliers propices à la manipulation et à la créativité. Les élèves ont aussi l'occasion de découvrir et d'utiliser différents instruments.

De janvier à juin, les animations se sont axées autour du Giron des musiques de la Veveyse : découverte des instruments de fanfare, d'harmonie et d'orchestre symphonique, chansons dans le thème.

Depuis aout, les activités sont en lien avec le thème de la diversité culturelle :

- petit voyage à travers le monde en passant de continent en continent ;
- présentation d'instruments à toucher, tester, comparer (tarka, harpe africaine, sanza, gong, djembé, bol tibétain, ...) ;
- écoute de musiques traditionnelles et sensibilisation sur leurs particularités ;
- chanson dans une langue du pays (chinois, kikongo, portugais du Brésil) ;
- activités rythmiques en rapport avec une musique.

Quelques activités en rapport avec l'animation sont proposées dans le classeur educanet2 pour que les enseignants puissent poursuivre et consolider les apprentissages en classe.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour rappel, cette animation pédagogique est dispensée ponctuellement aux enseignants généralistes par Michèle Reimer, enseignante spécialiste en éducation physique. Elle a pour but de donner aux maitres qui en bénéficient de nouvelles idées, de suggérer des modes d'organisation, plus particulièrement en ce qui concerne l'utilisation du matériel et de les familiariser avec les nouveaux moyens didactiques, le cas échéant. Elle permet également au titulaire de la classe d'observer les élèves dans un cadre différent de celui de la salle de classe.

Dans l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux, l'animatrice intervient dans les classes à raison de six fois deux périodes réparties tout au long de l'année scolaire. Ces rencontres sont riches en échanges entre professionnels et très vivantes de par l'enthousiasme et l'engagement des élèves. Des plus petits (1P) aux plus grands (6P), les enfants apprécient de pouvoir courir, sauter, lancer et parfois crier..., dans le cadre des activités qui leur sont proposées.

Une collaboration étroite entre généralistes, spécialiste et responsable des transports est nécessaire pour que le plan de passage des classes puisse être respecté. Force est de constater qu'il n'y a eu aucun problème ou autre rendez-vous manqué durant l'année écoulée. Que les personnes concernées se voient, par ces quelques lignes, remerciées pour leur sérieux et leur professionnalisme.

A l'avenir, il sera intéressant d'avoir un retour des enseignants généralistes quant à leur degré de satisfaction, ceci afin de pouvoir, si nécessaire, rectifier le tir et répondre de manière plus adéquate à leurs besoins.

COURSES ET CAMPS

Le tableau présenté ci-après résume les projets réalisés durant l'année civile 2016.

Dates	Camps scolaires	Classes	Dates	Courses d'école	Classes
Du 29 février au 4 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO2, 7P/ORO3	4 mars	Walkringen	3P/ORO, 4P/ORO, 4P/CHE
Du 7 au 11 mars	Camp de ski Les Mosses	7P/ORO1	20 mai	Ferlens	1-2P/CHA
Du 11 au 15 avril	Camp culturel Ste-Ursanne	9VP	26 mai	Fribourg	5P/ESS
22-23 avril	Voyage d'études Milan	10 ^e /11 ^e option ITA	31 mai	Château-d'Oex	1-2P/CHE
Du 9 au 13 mai	Voyage d'études Londres	11VG2	31 mai	Berne	3P/PAV
Du 17 au 20 mai	Camp environnement Leysin	6P/PAV1	3 juin	St-Maurice	5P/ORO
23-24 mai	Camp découverte Lausanne	6P/CHA	7 juin	Corsier	1-2P/PAV1, 3- 4P/TAV
Du 23 au 27 mai	Camp sportif Dizy	9VG1	13 juin	Daillens	1-2P/ORO1
6-7 juin	Camp découverte Crissier	1-2P/ORO2, 1-2P/PAV2	16 juin	Lausanne	1-2P/MAR
Du 13 au 17 juin	Camp environnement Leysin	8P/ORO1, 8P/ORO2	17 juin	Corsier	4P/PAV
Du 20 au 24 juin	Camp environnement Leysin	8P/ORO3, 8P/ORO4	21 juin	Yverdon	5P/PAV
Du 20 au 24 juin	Camp de voile La Tour-de-Peilz	6P/PAV2	22 juin	Gletterens	6P/ORO
22-23 juin	Camp sportif Villarimboud	9VG3	23 juin	Semsaies	3P/CHA
Du 24 au 28 juin	Voyage d'études Florence	11VP2	24 juin	Neuchâtel	5P/ECO
Du 25 au 29 juin	Voyage d'études Munich	11VP1	24 juin	Gruyères	3-4P/MAR
Du 25 au 29 juin	Voyage d'études Berlin	11VG1	28 juin	Villarimboud	1-2P/PAV3
8-9 septembre	Camp environnement Bussy-Chardonney	4P/ORO			
Du 3 au 7 octobre	Camp multisports Tenero (TI)	4 cl. de 9 ^e			
Du 10 au 14 octobre	Camp multisports Camp multisports Tenero (TI)	4 cl. de 10 ^e			
Du 10 au 14 octobre	Camp environnement Habkern (BE)	7P/ORO1			

ANIMATIONS DESTINEES AUX ELEVES

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire.

Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Ces nombreuses animations nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

ANIMATIONS RECURRENTES 2016

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	Reprise des animations en 2016
Natation	Suppression des cours pendant les travaux de rénovation à Puidoux
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, pas d'animation en 2016, rythme bisannuel
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours, ainsi qu'une séance collective d'information aux parents

ANIMATIONS PONCTUELLES 2016

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Février	Salle de musique CSO	Kamishibai, contes japonais	5-6P
Mars	Aula collège	Théâtre d'improvisation	7P
Avril	Oron-la-Ville	Funtastik, nouveau spectacle du cirque Helvetia	1-4P
Mai	Grande salle Ecoteaux	Tchico, spectacle de marionnettes de la Compagnie des 3 Chardons	1-2P
Mai	Salle de musique CSO	Chizuko, l'enfant aux mille cigognes, spectacle de marionnettes de la Compagnie Fouchtra	3-4P
Mai	Aula collège	Pièce de théâtre Le Capitaine Fracasse	8P à 11S
Septembre	Forêt Oron-la-Ville	Contes et histoires de La Fée des Bois	1-4P
Novembre	Aula collège	Théâtre forum en lien avec la Journée Oser tous les métiers	7-8P
Décembre	Cinéma d'Oron-la-Ville	Film Ma vie de Courgette	5-8P
Décembre	Salle polyvalente du Potier	Concert de jazz	9-11S

UTILISATION DES BATIMENTS

Dans le courant du printemps, la Municipalité d'Oron a installé des panneaux lumineux de signalisation routière pour augmenter le degré de sécurité sur le passage pour piétons sis devant le Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville. Les élèves des sept classes du bâtiment le traversent plusieurs fois par jour, pour se rendre à l'école et dans la cour de récréation qui se trouve de l'autre côté de la route.

Les travaux d'aménagement de la zone d'accès au collège de Palézieux-Village ont été terminés durant l'été. Les infrastructures et la nouvelle signalisation canalisent les véhicules privés et publics qui y circulent, améliorant de manière significative les conditions de sécurité.

Par ailleurs, les places de jeux qui se trouvent sur les sites scolaires du collège d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village ont été entièrement réaménagées durant la période printemps – été.

Pendant les vacances d'été, le service d'entretien des bâtiments a déménagé la salle d'arts visuels du collège d'Oron-la-Ville au 3^e étage. Les enseignantes disposent dès lors d'un espace mieux adapté aux activités spécifiques de leur discipline. Cette opération rondement menée a nécessité quelques travaux d'aménagement.

Enfin, durant les vacances d'été également, le service communal a déménagé la classe de 5^e année du collège de Châtillens au Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville. Depuis, le collège de Châtillens dispose d'une salle de dégagement, ainsi que de davantage d'espace dans les vestiaires et dans la cour de récréation. Les conflits entre élèves ont du coup fortement diminué.

TABLEAU D'OCCUPATION DES LOCAUX

Bâtiments	Classes P	Classes S	Salles de dégagement	Salles spéciales	Salles de gymnastique
Châtillens	2		1		
Chesalles	2		1		
Ecoteaux	1		1		1
Essertes	1		1		
Les Tavernes	1				
Maracon	2				
Oron Collège	8	11	2	11	
Oron Pavillon	7		1		
Oron Centre sportif				1	2
Palézieux-Village	8		1	1	1
Σ	32	11	8	13	4

En l'état actuel, il nous manque une salle de gymnastique. Depuis plusieurs années, les classes de 1P à 6P n'ont que deux périodes d'éducation physique en salle sur les trois qu'impose la grille horaire. La troisième est comprise dans les activités spéciales extra muros, comme la fréquentation de la patinoire en hiver, les camps et les courses d'école, la natation (plus possible depuis aout 2015 en raison de la rénovation du bâtiment de Puidoux), les joutes sportives au printemps et la course d'orientation en automne. De plus, l'accès au terrain de football d'Oron-la-Ville reste limité et restreint la pratique des sports d'extérieur.

Au secondaire, le déficit de salles de dégagement augmente la difficulté du travail de conception des horaires des classes secondaires. Différentes salles de classe primaires sont occupées à certains moments de la semaine par des groupes d'élèves du secondaire. Non seulement le mobilier n'est pas adapté à leur taille, mais de plus nombreuses sont les réclamations d'élèves au sujet de disparition ou de déplacement d'effets personnels. Enfin, en l'absence de casiers individuels qui ferment à clé, les élèves de la voie générale se voient contraints de transporter de lourds sacs d'école entre les différents locaux qu'ils fréquentent.

DEVOIRS GUIDES

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation de CHF 5.- par séance demandée aux parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-midi, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P.

Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires. Les adultes en charge des devoirs guidés sont en mesure de leur offrir ce soutien.

SITUATION EN OCTOBRE 2016

Seize élèves sont inscrits dans le groupe des petits (3-6P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
7 élèves	12 élèves	7 élèves

Cela représente au total 26 places occupées. Il y a un groupe par jour, soit trois personnes compétentes qui interviennent chez les « petits ».

Quatorze élèves sont inscrits dans le groupe des grands (7-8P) :

Lundi	Mardi	Jeudi
6 élèves	12 élèves	5 élèves

Cela représente au total 23 places occupées. Il y a un groupe par jour, soit trois personnes compétentes qui interviennent chez les grands.

BIBLIOTHEQUE

Céline Menoud qui travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50% a dû être remplacée suite à un arrêt maladie par Sandra Mivelaz entre mars et juin. Depuis la rentrée d'août Florence Golay a pris en charge ce remplacement le lundi et le mardi. Mme Mivelaz quant à elle travaille le vendredi depuis la rentrée scolaire. La bibliothèque dispose d'un budget de CHF 17'000.- (CHF 10'000 des communes et CHF 7'000 du canton) pour l'acquisition de nouveaux documents et la mise en place d'animations pédagogiques.

Le vendredi après-midi la bibliothèque est toujours ouverte aux parents des élèves de l'établissement scolaire, en même temps que la ludothèque. Ils peuvent ainsi accompagner leurs enfants. Cette ouverture est synonyme d'échanges, de découvertes et offre un lieu de rencontre pour un public varié.

Pour l'année écoulée, les acquisitions se sont axées principalement sur :

- romans et albums en prévision de la visite de l'auteur Thomas Scotto (continuité de 2015) ;
- albums sur divers thèmes d'animation ;
- la sélection du livre du Prix Chronos.

La vie autour de la bibliothèque a vu défiler diverses animations telles que :

- contes en musique de Beat Christen, pour les élèves de 11^e année, en mars, à la bibliothèque ;
- visite de Thomas Scotto, auteur français de romans pour la jeunesse, dans chaque classe de 5-6 P en juin ; discussions animées et échanges autour d'une sélection de 18 livres de l'auteur que les enfants ont eu la chance de pouvoir étudier avant sa venue grâce à l'animation conduite par Stéphanie Baur-Kaeser ;
- participation au Prix Chronos proposé aux classes de 7-8P. Organisé par Pro Senectute et Pro Juventute, prix proposé aux seniors et à la jeunesse (élèves entre 10 et 12 ans). Sélection de 5 romans à lire dans un certain délai, dans lesquels se tisse un lien entre un jeune et une personne âgée. Chaque participant vote individuellement pour son livre préféré et, au printemps 2017, le prix est remis à l'auteur choisi ;
- poursuite de la collaboration des jolis passages de Stéphanie Baur-Kaeser dans les classes de 1 à 4P.

Une programmation est en cours pour la venue en juin 2017 de l'auteur Alex Cousseau, basée sur le même principe que pour l'invitation faite à Thomas Scotto.

Enfin, les passages de classes primaires ainsi que quelques parrainages entre petits et grands élèves participent à la vie de la bibliothèque.

PETIT CHŒUR

Le financement du petit chœur est assuré par les communes. Au vu du succès rencontré, sa directrice Elvira Sonnay a scindé la chorale en deux entités qui répètent en salle de musique tous les jeudis des semaines scolaires :

- « Les Joyeux Colibris » composés de 27 enfants de 5 à 14 ans, répétitions de 16h à 17h ;
- « Les Voix du Bonheur » composées de 6 adolescent-e-s de 14 à 17 ans, répétitions de 17h à 18h.

CONCERTS DONNÉS EN 2016

Dates	Lieux	Concerts
Samedi 4 juin	Eglise de Maraçon	Bonheur Chantant avec la participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Dimanche 5 juin	Eglise du Sacré-Chœur de Montreux	Bonheur Chantant avec la participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Jeudi 30 juin	Salle polyvalente de Palézieux-Village	Participation des Joyeux Colibris à la cérémonie des promotions de fin d'année scolaire de l'établissement
Dimanche 27 novembre	Eglise catholique de Châtel-St-Denis	Concert de l'Avent avec le chœur mixte la Cécilienne de Châtel-St-Denis
Dimanche 4 décembre	Eglise évangélique d'Oron-la-Ville	Symphonie no 4 de Johan de Meij composée sur la base de lieds de Mahler. Concert avec l'harmonie d'Oron-la-Ville, participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes
Samedi 10 décembre	Salle polyvalente de Palézieux-Village	Symphonie no 4 de Johan de Meij composée sur la base de lieds de Mahler. Concert avec l'harmonie d'Oron-la-Ville, participation de 3 chœurs : Joyeux Colibris, Les Voix du Bonheur, Croc'Notes

ENSEIGNEMENT

FILE D'ANGLAIS

Cette année a été marquée par les premiers élèves obtenant un certificat sous la nouvelle loi scolaire (LEO). La position de l'anglais reste particulière ; en effet, c'est la seule branche qui n'est pas dans le premier groupe et pour laquelle les élèves ont tout de même un examen. Celui-ci a été passé par l'ensemble des élèves, ce qui constitue une nouveauté. Globalement, nos élèves ont su tirer leur épingle du jeu. Toutefois, nous pouvons relever qu'il a fallu adapter les objectifs pour trois d'entre eux. Comme à l'accoutumée, ces examens ont été préparés en collaboration avec d'autres établissements, ce qui nous permet de valider à une plus grande échelle le niveau atteint dans notre école.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'effectif des groupes au secondaire a été revu à la baisse (groupes de 15-16 élèves maximum en VG et en 9VP ; une période en demi-groupe en 10-11VP). La méthode *English in Mind* donnant la priorité à l'expression, il nous semblait primordial de fonctionner avec de plus petits effectifs, afin d'offrir à chacun un maximum de chance de progresser. La direction a consenti à puiser dans un budget très peu extensible.

Au primaire, les classes de 8^e continuent sur leur lancée avec « More ! », et l'enthousiasme ne s'est pas éteint.

En ce qui concerne le matériel, nous avons acquis en janvier une dizaine d'exemplaires de livres simplifiés pour notre bibliothèque des maîtres. L'idée est de diversifier notre enseignement et de faire découvrir aux élèves l'anglais différemment.

Lors de notre réunion de rentrée, nous avons réaffirmé notre volonté que l'apprentissage de l'anglais reste un plaisir pour tous. Les échanges entre enseignants, le dynamisme de notre équipe et l'apport de matériel supplémentaire (notamment sur notre plateforme educanet2) devraient contribuer à atteindre cet objectif.

ARTS VISUELS

Cette année, l'équipe des arts visuels s'est étoffée d'une nouvelle enseignante en la personne de Charlotte de Buren. Pendant les vacances d'été, la salle des arts visuels a changé d'emplacement, perdant ainsi l'accès à différents moyens audio-visuels, dont le projecteur numérique interactif. En revanche, le gain de place est immense, le local actuel offrant plus de possibilités d'aménagement de l'espace. L'organisation du travail en ateliers s'en trouve facilitée. Par exemple, la création d'un coin destiné à la documentation se révèle fort utile. Les enseignantes tiennent à exprimer leurs vifs remerciements aux responsables techniques du bâtiment, et tout particulièrement à MM. Platel et Crot pour le bon accueil fait à leurs demandes et pour leurs installations ingénieuses.

Les enseignantes d'arts visuels ont mis l'accent cette année scolaire sur plusieurs axes :

- développer un regard critique face aux images publicitaires et aux logos ;
- développer un questionnement (particulièrement en 10^e année) face à tout ce qu'il a fallu pour qu'un objet (pain, soulier, crayon...) soit devant nous : matières, travail, transport, conditions humaines ;
- développer l'observation exacte de la réalité ;
- comparer et différencier différentes œuvres d'art selon les époques ;
- développer la vision d'un espace abstrait en trois dimensions, par la ligne et par la lumière
- organiser, dans le cadre de l'option de compétences orientées métiers, une sortie au Festival Images de Vevey.

L'année 2016 a vu naître plusieurs projets interclasses et interdisciplinaires.

- Une collaboration 11VP - enfantines, sur l'exploration des émotions. Deux livres sont nés de ces échanges «Peur de rien» et «Ô Joies». Ils sont disponibles à la bibliothèque et dans les deux classes enfantines du collège d'Oron-la-Ville.
- La classe 8P1 travaille sur un projet interdisciplinaire de promotion touristique. Plusieurs enseignants y collaborent. Les élèves mènent des travaux de groupe sur les richesses historiques de la région d'Oron. Une exposition publique ainsi que des visites guidées sont prévues au printemps 2017.
- Une poya (fresque murale en gravure) va être réalisée suite au camp que la classe 7P1 a vécu dans l'Oberland bernois en octobre.
- Plusieurs classes ont réalisé des œuvres destinées à la vente pour participer au financement de leur camp ou de leur voyage d'étude.

FILE D'EDUCATION PHYSIQUE

La responsabilité de la file d'éducation physique a été reprise par Jean-Claude Serex à la rentrée 2016. L'enseignement de l'éducation physique dans les classes de 7 à 11^e années est assuré par cinq maîtres spécialistes et un semi-généraliste. Plusieurs réunions ont permis de mettre en place l'organisation des manifestations sportives de l'année, la coordination des camps, ainsi que la finalisation des plans d'établissement d'éducation physique pour les classes de 9 à 11^e années. Le chef de file assure la transmission des informations émanant du service de l'éducation physique et du sport auprès des maîtres d'éducation physique.

Tâches effectuées en 2016 :

- élaboration du plan annuel des activités sportives de 7 à 11^e années et répartition des responsabilités au sein de l'équipe des maîtres d'éducation physique ;
- élaboration et finalisation des plans d'établissement pour les classes de 9 à 11^e années, en adéquation avec les directives du programme d'enseignement romand (PER) et des exigences du service de l'éducation physique et de sport (SEPS) ;
- définition du calendrier des activités sportives spéciales durant l'année scolaire : tournois de jeux, joutes sportives, triathlon, organisation des camps sportifs, sorties sportives diverses ;
- planification des camps sportifs : organisation, réservations, budget, planification des besoins en personnel ;
- contacts et présentation des projets avec la direction des écoles pour validation ;
- planification des cours de perfectionnement pour les maîtres (J+S, SSS) ;
- rédaction et mise à jour des règles de vie propres au centre sportif, présentation à la direction pour validation ;
- gestion et entretien du matériel d'enseignement d'éducation physique, commandes complémentaires.

Les maîtres d'éducation physique soulignent l'importance d'un matériel d'enseignement performant et en bon état. Ils souhaitent que la maintenance soit assurée par des entreprises compétentes en ce qui concerne les salles de sport et les installations extérieures. Il serait également souhaitable qu'une zone engazonnée soit mise à disposition de l'école sur le site d'Oron-la-Ville, pour y pratiquer les sports d'extérieur en toute sécurité.

FILE DE FRANÇAIS

Suite à la désignation en été de Manon Urfer au poste de professeur de philosophie au nouveau gymnase de Renens, Christine Pachl a repris début août le rôle de cheffe de file. Elle a organisé fin

septembre une séance de travail réunissant les enseignants de français du secondaire. Le développement d'une vision de collaboration et de partage des connaissances semble prioritaire.

Pour la suite de l'année scolaire 2016-2017 :

- mise en commun au deuxième semestre des lectures et ainsi que des matières à travailler en vue de la préparation de l'épreuve cantonale de référence de 10^e année ;
- ajout régulier de documents, évaluations ou dossiers, dans le classeur virtuel educanet2.

Projets en cours et à venir

- Lecture d'une œuvre de Molière programmée au début du deuxième semestre à l'aide du dossier « Molière improvisé. ». Apprentissages aux élèves des thématiques, personnages, archétypes et langage de l'auteur. Ces notions sont indispensables en vue du spectacle à venir.
- Spectacle à la salle du Potier le 20 mars 2017 de la Compagnie Slalom qui réunit des comédiens issus du monde du théâtre de texte et de l'improvisation théâtrale. Les comédiens se donnent pour mission de produire un spectacle à la manière de Molière. Chaque représentation est différente et entièrement improvisée sur la base de contraintes choisies par le public.
- Achat en cours d'une nouvelle collection d'établissement regroupant des compréhensions de textes permettant à l'élève de voyager à travers différents auteurs classiques.

FILE DES SCIENCES DE LA NATURE

Les enseignants de sciences se sont réunis en juillet pour aller de l'avant avec les nouveaux programmes et l'harmonisation des pratiques. Au début des vacances d'été, un grand nettoyage des armoires de sciences a été effectué, du matériel inutile, qui était là depuis des dizaines d'années, a été évacué, libérant de la place pour la suite. Une armoire en particulier a été vidée, qui serait utile pour stocker du matériel 7-8P.

Le partage du matériel n'est de loin pas chose aisée. Il y a 19 classes (7 à 11^e années), réparties sur deux sites, et plus d'une dizaine de salles de classe. Maintes fois, un travail pratique est rendu impossible, ou du moins est compromis, car il n'y a pas le matériel adéquat. S'ensuit alors un travail de détective de longue haleine qui consiste à visiter plusieurs classes et interroger plusieurs enseignants, pour retrouver le matériel éparpillé.

Des petites commandes ont été faites pour combler les besoins habituels, autant en 9-10-11 qu'en 7-8. Une commande massive est envisagée afin que les 7-8^e années disposent de leur propre matériel, si possible sur les deux sites : Collège et Pavillon.

Depuis la dernière rentrée, les enseignants de sciences se voient régulièrement. Etant donné l'organisation des travaux pratiques en demi-classe, une bonne coordination est indispensable. Par ailleurs, la complexité du système actuel en voie générale associée au manque de locaux rend la mission plus ardue qu'elle ne l'était auparavant.

La surcharge dans les salles se fait toujours ressentir. Les travaux pratiques de l'option spécifique mathématiques et physique se font principalement dans des salles de classe, ce qui génère toutes sortes de problèmes. Elles sont aussi occupées pour les heures de soutien, les heures d'étude surveillée ou d'autre cours hors temps scolaire. Cela nuit à la préparation des travaux pratiques. Des solutions seront, espérons-le, trouvées pour la prochaine année scolaire.

Enfin, des prototypes de nouveaux moyens d'enseignement sont actuellement à l'essai. La direction pédagogique du Département organisera prochainement dans le canton plusieurs séances de présentation de ce matériel pédagogique aux maîtres spécialistes.

FILE DES MATHÉMATIQUES

Eric Chollet, chef de file, fonde son approche pédagogique sur quatre piliers.

1. Donner du sens
Raconter l'histoire liée à la nouvelle notion. A quoi ça sert ? Pourquoi des hommes ont eu besoin de développer cette notion ? Quelle était l'énigme à résoudre ? Quel était le défi à relever ?
2. Manipuler, observer, comparer, réfléchir, vérifier
Problèmes les plus concrets possibles
3. Institutionnaliser
Améliorer l'aide-mémoire. Rendre les formules compréhensibles. Les accompagner d'éléments visuels clairs.
4. S'entraîner
Comme un sportif, il faut faire et refaire des exercices. Dans un premier temps, l'entraînement doit être intensif ; ensuite, il est nécessaire de faire très régulièrement des problèmes concernant cette notion. Les brochures intitulées «Exercices rituels», que l'on peut se procurer à l'office des fournitures scolaires fribourgeois, sont très utiles.

Activités réalisées au printemps 2016 :

- soutien individuel des nouveaux maîtres de la voie générale ;
- propositions d'activités, de documents et de démarches pédagogiques ;
- commande de matériel CADEV pour les classes de 9 à 11^e années ;
- création de documents à disposition des enseignants sur l'enseignement du théorème de Pythagore, des volumes et de la trigonométrie ;
- réflexions sur les formules mathématiques et la présentation des notions dans l'aide-mémoire ; comment rendre tout ceci accessible aux élèves, en particulier aux élèves en difficulté ;
- réflexions sur l'efficacité de l'enseignement.

Activités réalisées en été – automne 2016 :

- présentation aux enseignants du site *Micmaths* et des tutoriels disponibles sur *Youtube* ;
- réalisation d'une expérience permettant de vérifier les fonctions trigonométriques par la manipulation, de convertir angles en tangentes, sinus et cosinus et réciproquement ;
- mise à jour des documents déjà réalisés l'année dernière qui concernent le découpage proposé et les apprentissages visés (PER) ;
- mise à jour du classeur du groupe math. dans educanet2 ;
- séance de travail avec les enseignants ;
- soutien individuel des nouveaux maîtres, en particulier pour l'enseignement en VG1 ;
- organisation commune avec Chrystell Frioud des quarts de finale du concours de mathématiques de la FSJM.

La mise en œuvre des principes exposés ci-dessus s'est révélée de plus en plus difficile ces dernières années. Les origines en sont certainement multiples. Elles peuvent venir des enseignants qui ont des routines et des peurs face à la nouveauté, face aux programmes à suivre, face à l'indiscipline de certains élèves. Elles viennent également des conditions de travail qui se sont complexifiées avec la nouvelle loi. La volatilité et la disparité des groupes d'élèves de la voie générale ont débouché sur une augmentation des facteurs qui freinent leur progression et découragent leurs enseignants : retards, affaires perdues ou oubliées, manque d'intérêt. Le premier pilier présenté au début du chapitre n'en prend que plus d'importance.

MITIC

Romain Favre, maître de classe 7-8P, a pris la fonction de répondant informatique (RI) depuis la rentrée d'août. Il a œuvré d'arrache-pied durant l'été pour mettre en service notre nouveau site internet. L'adresse www.ecole-oron-palezieux.ch reste inchangée.

Il a travaillé en double commande avec Claude Birbaum les deux premiers mois de l'année scolaire en cours. Depuis le 1^{er} novembre, date du départ à la retraite de son collègue, il gère les tâches de maintenance informatique, en complément aux prestations délivrées par l'unité du Département en charge des infrastructures et technologies (UIT).

Egalement depuis la rentrée d'août, quatre valises contenant chacune huit ordinateurs portables de type MacBook Air, trois au collège d'Oron-la-Ville et une au collège de Palézieux-Village, peuvent être réservées par les enseignants via la plate-forme educanet2. Cela donne ainsi l'occasion aux élèves d'utiliser l'outil informatique dans différentes disciplines.

Stephan Cuttelod, PResMITIC (personne ressource médias, images et technologies), n'étant pas disponible cette année scolaire, seules les demandes pressantes relatives à la pédagogie sont prises en compte depuis la rentrée d'août. Il a piloté avec succès au printemps dernier la phase finale du projet Radiobus démarré en automne 2015. Du 10 au 13 mai, neuf classes du cycle 2 ont animé dès l'aube la station mobile en direct depuis le bus parké dans la cour d'école du collège d'Oron-la-Ville. Ce sont ainsi reportages, débats et séquences musicales qui ont été diffusés quatre jours durant dans la région sur la fréquence FM 88.9 MHz. Ces émissions sont encore en ligne sur <http://www.radiobus.fm> et disponibles depuis l'application gratuite pour tablette et smartphone *Radiobus.fm*.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans un contexte qui évolue rapidement ;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir ;
- aux secrétaires et à leurs apprenties successives, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement ;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants ;
- aux Autorités cantonales pour leur appui, leur écoute et la confiance accordée ;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires ;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron-la-Ville, le 23 janvier 2017